BERTÉ ET LE PATRIOTE

—No 23 ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 14 SEPTEMBRE 1962 PRIX: 10c

Dans Burnaby-Coquitlam, tous les partis auront un candidat

OTTAWA — Il est probable que cinq candidats se feront la lutte en vue de l'élection complémentaire que le premier ministre Diefenbaker a fixée au 22 octobre, pour combler le siège laissé vacant par la démission du député néo-démocrate Erhart Regier, dans le comté de Burnaby-Coquitlam, en Colombie-Britannique.

Le parti libéral, le Crédit social et le Nouveau parti démocratique ont déjà choisi leur candidat. Pour leur part, les conservateurs tiendront un congrès la semaine prochaine. Le cinquième candidat est un épicier de New Westminster, M. George Burnham, qui se présente comme indépendant. Et pourtant, lorsque M. Regier a démissionné, on se demandait si les autres partis ne laisseraient pas élire M. Douglas par acclamation.

M. T. C. Douglas a souligné que le principal aspect de cette élection est de savoir si les électeurs veulent que le chef du NPD les représente au Parlement.

Il a précisé que s'il est élu, il pourra parler au nom de plus d'un million de Canadiens qui ont voté pour le NPD aux élections générales du 18 juin.

M. Douglas a adopté une attitude d'expectative. Il a déclaré que les députés NPD voteront selon leur conception de l'intérêt public impliqué dans la législation particulière ou les motions. Toutefois, il a dit que la population ne veut pas d'une autre élection, cette année, et qu'l s'attend que les conservateurs demeurent au pouvoir au moins jusqu'au printemps.



L'ambassadeur de France au Canada, Son Exc. M. Raymond Bousquet, sera le conférencier d'honneur au grand banquet de clôture du congrès annuel de l'Association des hebdomadaires de langue française du Canada, le samedi 22 septembre, à 8 h. p.m. Le congrès se tiendra les 20, 21 et 22 septembre au domaine L'Estérel, à ville d'Estérel, Lac Masson, Qué., sous la présidence de M. Marc Fortin. Il réunira quelque 300 représentants de la presse hebdomadaire.

Dons des Chevaliers pour l'Amérique latine

AMOS — Son Exc. Mgr Albert Sanschagrin, O.M.I., administrateur apostolique du diocèse d'Amos, est de retour du Honduras, où il a passé une semaine. Il s'y est rendu à la demande des évêques canadiens et a notamment visité le grand séminaire que l'épiscopat canadien est à construire à Tégucigalpa.

Lors du voyage de retour, Mgr Sanschagrin s'est arrêté à Boston, où il a donné une conférence sur l'Eglise en Amérique latine aux Chevaliers de Colomb réunis en congrès. Ceux-ci remirent une somme de $25,000 pour la Commission épiscopale canadienne de l'Amérique latine.

$500,000 pour attirer des clients au Canada

OTTAWA — Le gouvernement canadien consacrera un demi-million de dollars à la nouvelle campagne du ministre du commerce pour trouver des débouchés étrangers aux produits canadiens. Cette campagne est l'une des plus importantes que les autorités fédérales ont jamais entreprises pour la relance de l'économie canadienne. A cet effet, plus de 700 acheteurs étrangers seront invités gracieusement à venir assister à une exposition des produits nationaux qui seront exposés à Toronto en avril prochain.

De Gaulle parle la langue allemande

BONN — Le général de Gaulle a entrepris une tournée en Allemagne occidentale en se rendant tout d'abord à Cologne. Plus tôt, il s'était entretenu pendant 90 minutes avec le chancelier Adenauer. Ces conversations se sont poursuivis plus tard à la résidence de M. Adenauer, à Rhoendorf. Le général a prononcé deux discours publics, en allemand, à Bonn et à Cologne et, aux deux endroits, il a été acclamé par la foule. Auparavant, M. Luebke avait reçu le général à un banquet d'Etat.

Cérémonie du départ de Mgr l'Archevêque

Une cinquantaine de prêtres et plus de 600 personnes ont participé à l'émouvante cérémonie qui eut lieu mardi à 5 h. p.m. dans la basilique de St-Boniface, avant le départ de Son Exc. Mgr Maurice Baudoux pour Ottawa, puis Rome où il participera au Concile Oecuménique.

Les prières de l'itinéraire furent dialoguées. Puis les petits chantres de M. l'abbé Léo Couture entonnèrent le psaume "Le Seigneur est mon berber". Mgr Baudoux était accompagné au pied de l'autel par M. l'abbé M. Deniset-Bernier, curé de la paroisse-cathédrale, et le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., curé du Précieux-Sang et doyen de St-Boniface.

Mgr Baudoux donna sa bénédiction paternelle avant de quitter la basilique pour l'aéport, où l'accompagnèrent une trentaine de prêtres et séminaristes. L'avion quittait Winnipeg à 6 h. 20 exactement.

Deux centenaires font leur première communion

MBISHO — La mission de Mbisho, dans le diocèse de Moshi, au Tanganyika, a célébré avec éclat la première communion de deux nouveaux chrétiens, Luc et Joseph. Cette cérémonie n'aurait rien eu de particulier, si les deux néophytes n'étaient pas, l'un et l'autre, âgés de plus de 100 ans. Joseph s'intéressait depuis longtemps au christianisme, tandis que Luc a vécu plus d'un siècle dans le paganisme, avant de demander le baptême.

Les deux vieillards jouissent d'un excellent état de santé et parcourent régulièrement une distance de plus de trois milles pour assister à la messe.

L'exposition mondiale de 1967 à Montréal

MONTREAL — Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a assuré que Montréal peut obtenir la faveur de tenir chez elle l'Exposition mondiale de 1967. Au cours d'une réception où il a proclamé la Semaine de l'Etiquette Syndicale, M. Drapeau a souligné les avantages de ce projet pour lutter contre le chômage dans la région métropolitaine. Il estime à un quart de milliard de dollars la somme qui serait dépensée d'ici 1967 pour la réalisation du projet.



L'Eglise a honoré dix laïcs dimanche soir dernier au cours d'une impressionnante cérémonie, dans la basilique de St-Boniface: deux nouveaux chevaliers de l'Ordre de St-Grégoire, Sires Roland Couture et Céleste Muller, et huit récipiendaires de médailles d'or "Bene Merenti", MM. Napoléon Boily, Angus McVarish et Arthur Lear, Mmes P. Mireault, P. Davis, L. Cancade, T. Swanson et Diane Boyer. Ci-dessus l'on voit les deux nouveaux chevaliers avec deux "anciens", entourant Son Exc. Mgr Maurice Baudoux: de gauche à droite, Sires Joseph C. Stangl, Céleste Muller, Mgr Baudoux, Sires Roland Couture et Joseph-P. Guay. (Photo Napoléon)

Le Conseil de la vie française célébrera ses noces d'argent

QUEBEC — Le Conseil de la vie française a été fondé le 1er juillet 1937, lors du deuxième congrès de la langue française à Québec. C'est un Franco-Américain, Me Eugène Jalbert, aujourd'hui juge de la Cour Suprême du Rhode-Island, qui a présenté la résolution de fondation. Une délégation franco-américaine formée des directeurs du Comité de vie franço-américaine et la Fédération féminine franco-américaine assisteront aux manifestations des noces d'argent de cet organisme.

Ces fêtes débuteront le 19 septembre, à Québec, par le diner de la Fidélité française au Cercle universitaire. Cinq compatriotes éminents seront décorés des insignes de la Fidélité par le chancelier, M. l'abbé Adrien Verrette, de Manchester, N.H. Ce sont Son Exc. Mgr Camille-André LeBlanc, évêque de Bathurst, Mgr Hilaire Chartrand, vicaire général du diocèse d'Ottawa, MM. les juges Edouard Lampron, de la Cour Suprême du New Hampshire, et Alfred Monnin, de la Cour d'Appel du Manitoba, ainsi que M. René Paré, président de la Société des Artisans canadiens-français. Le président du Conseil, le R. P. Thomas-Marie Landry, remettra le Prix Champlain 1962 au R. P. Anselme pour son volume "Cheticamp".

L'ambassadeur de France

Le lendemain s'ouvrira au Conseil de la vie française la 26e session du Conseil de la vie française. Le soir, au Château Frontenac, un diner groupera les membres actuels et anciens du Conseil et de nombreux invités. Le R. P. Landry leur souhaitera la bienvenue. Son Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, et Son Exc. M. Raymond Bousquet, ambassadeur de France à Ottawa, prononceront des allocutions.

Vendredi la Fédération féminine franco-américaine tiendra ses assises au Château Frontenac. Pendant ce temps les membres du Conseil siègeront à 75, rue d'Auteuil. A 4 h., ces derniers et les délégués franco-américains se rendront en autobus à la Maison Montmorency puis au sanctuaire de Ste-Anne de Beaupré. Ils y entendront la messe et prendront le souper chez les Révérendes Soeurs Franciscaines.

Hommage à Champlain

Samedi avant-midi, ils présenteront leurs hommages aux autorités civiles. Dans l'après-midi, ils tiendront une séance d'étude sur la solidarité économique des groupes français au Canada et en Nouvelle-Angleterre. Les délégués franco-américains rendront hommage à Champlain et à Québec par une démonstration au monument Champlain. Il y aura aussi lancement d'un roman à thème franco-américain, par une directrice du Conseil, Mme Reine Malouin, au Château Frontenac. Le soir, le Conseil de la vie française présentera à ses invités des artistes bien connus: les pianistes-duettistes Renée Morisset et Victor Bouchard, de Québec, ainsi que la soprano Cécile Vallée-Jalbert, d'Edmonton, Alta. Celle-ci sera accompagnée par Mlle Colombe Pelletier.

Le dimanche 23 septembre, tous entendront la messe au Séminaire. A l'issue de cette messe, les membres du Conseil déposeront des couronnes sur les tombeaux de Nosseigneurs Paul-Eugène Roy, président du Congrès de la langue française de 1912, et Camille Roy, président du Congrès de 1937, et du Conseil de la vie française. Ils se réuniront ensuite pour clôturer la 26e session du Conseil. A l'occasion de ces fêtes, la liaison française tiendra une assemblée et présentera ses voeux au Conseil de la vie française.

Appareils techniques installés à St-Pierre en vue du Concile

CITE DU VATICAN — Les préparatifs en vue de l'organisation matérielle du Concile se poursuivent activement aussi bien à St-Pierre qu'au Vatican, où ils s'accompagnent de toute une série de travaux accessoires d'aménagement et de remise en état.

Les armoiries de Jean XXIII figureront pour la première fois à St-Pierre, dans le pavement de l'atrium que l'on est en train de refaire. Tout aura ainsi été rénové dans le portique de la basilique, depuis des grilles qui ont été repeintes, jusqu'à la grande porte de bronze réalisée par Filarete, au XVe siècle, qui a été décapée, nettoyée et montée sur des gonds munis de roulements à billes.

Les stucs de la voûte ont été également repeints, ce qui a augmenté la luminosité de l'atrium par où le cortège des Pères conciliaires pénétrera dans la basilique transformée en "aula conciliaire".

A l'intérieur même de St-Pierre, la plus grande salle du monde, aménagée pour recevoir quelque 3,000 Pères conciliaires, est actuellement en voie d'achèvement.

On procède en ce moment à la pose de tous les appareils techniques: microphones, haut-parleurs, téléphones et installation de télévision.

Les appareils mécanographiques ne seront installés à demeure, près de la chapelle du St-Sacrement, qu'au dernier moment. Ils serviront, à la veille de l'ouverture du Concile, à indiquer aux Pères conciliaires les places qu'ils devront occuper suivant l'ordre de préséance. Cela par le moyen d'une fiche perforée dont chacun des Pères sera muni. Une fois installés de façon définitive les appareils serviront au décompte mécanique des voix, lors des votes.

Au Vatican même plusieurs travaux ont été exécutés. L'hospice de Ste-Marthe, attenant à la maison où habitent les chanoines de la basilique vaticane, a été aménagé en vue d'accueillir dix-sept évêques français, qui seront les seuls Pères conciliaires, à part quelques cardinaux, à vivre au Vatican même. Les cardinaux non résidant à Rome qui seront hébergés dans la cité pontificale, seront installés au pavillon où habite le cardinal archi-prêtre de la basilique.

Les communistes soviétiques étudient "Mater et Magistra"

MOSCOU — La revue soviétique de philosophie "Woprosy Filosofii" a publié une étude sur l'encyclique sociale "Mater et Magistra" et le "progressisme" de ce document pontifical.

La publication communiste écrit notamment que l'encyclique contient "certains progrès dans le domaine social", mais s'empresse d'ajouter que "la religion ne peut jamais constituer une base de progrès". La revue relève ensuite que, dans l'encyclique, la religion est considérée comme la source de l'ordre social, ce qui est une preuve irréfutable que l'Eglise est conservatrice.

"Bousille et les Justes" à l'exposition de Seattle

MONTREAL — M. Gratien Gélinas, directeur de la Comédie Canadienne, communique la distribution de "Bousille and the Just", dont les représentations ont lieu, dans le cadre de la "Semaine du Canada", à la Foire Internationale de Seattle.

Deux comédiens de Toronto se sont associés aux comédiens montréalais à cette occasion. James Doohan, vedette de la scène et de la télévision à Toronto et à New York, jouera le rôle d'Henri, tenu par Yves Létourneau et Pierre Dufresne lors de la tournée canadienne. Cosette Lee remplacera Juliette Huot dans le rôle de la mère.

Ces deux comédiens ont d'ailleurs fait partie de la distribution de "Bousille" au réseau anglais de télévision en février dernier lorsque la pièce a été produite dans le cadre de la série "Festival '61".

Les autres membres de la distribution sont Yves Gélinas, Paul Berval, Béatrice Picard, Gratien Gélinas, Hélène Loiselle, Jean Lajeunesse, Thérèse Arbic et Gilles Latulippe.

M. Gratien Gélinas, auteur et metteur en scène de la pièce, se dit heureux de pouvoir combiner les talents de comédiens d'expression française et d'expression anglaise en vue de présenter une oeuvre authentiquement canadienne. L'auditoire de Seattle peut ainsi constater comment il est possible d'unir les deux cultures pour atteindre un but artistique commun.

"Bousille and the Just" est la seule oeuvre théâtrale canadienne présentée à l'exposition. Les autres manifestations du Canada seront l'escadrille des "Golden Hawks", du C.A.R.C., le "Sunset Ceremony" de la marine, ainsi qu'un pageant militaire présenté par les forces armées canadiennes.

La troupe de la Comédie Canadienne donnera huit représentations au théâtre "Playhouse", nouvelle salle construite sur le terrain de l'exposition. Le consulat général du Canada à Seattle, ainsi que le Seattle Symphony Orchestra, donneront une réception de gala en l'honneur de la compagnie à l'issue de la première représentation.

Le Canada verse $5 millions à l'ONU pour lutter contre la faim

NATIONS-UNIES, N.Y. — Le Canada a offert $5 millions et les Etats-Unis $50 millions au programme de trois ans des Nations unies pour combattre la faim à travers le monde.

Le ministre de l'Agriculture du Canada, M. Alvin Hamilton, a déclaré à la conférence des "engagements" pour le programme (qui groupe 104 pays), que notre pays voyait dans cette initiative "l'événement le plus important de l'histoire de la coopération internationale", Il a révélé qu'un tiers de la participation canadienne ($1,680,000) serait versé en argent et la balance en produits d'alimentation.

Les Etats-Unis, de leur côté, fourniront $10 millions en argent et $40 millions en nourriture.

Le Canada et les Etats-Unis ont été les premiers pays à appuyer le programme de l'ONU dont l'initiative revient au premier ministre Diefenbaker et aux présidents Eisenhower et Kennedy.

Le gouvernement "étudiera" avec soin le rapport Glassco

Le premier ministre, M. Diefenbaker a déclaré que le gouvernement étudiera soigneusement le rapport Glassco sur l'administration fédérale. Le premier ministre a remarqué que le rapport est particulièrement intéressant, et qu'il relève une somme énorme de travail et de recherches.

300 chasseurs tirés au sort

QUEBEC — Le ministre de la Chasse et de la Pêche du Québec a tiré au sort les 300 chasseurs qui seront admis à chasser l'orignal dans le parc des Laurentides. M. Gérard Lévesque a révélé que 125 à 150 orignaux devront être abattus durant la période s'étendant du 20 septembre au 21 octobre. On évalue à 2 mille le nombre de ces animaux qui vivent actuellement dans le parc et le gouvernement trouve que le cheptel est trop important.

Décorations pontificales aux diocésains de Regina

REGINA — A l'occasion du jubilé d'or de l'archidiocèse de Regina, Sa Sainteté le pape Jean XXIII a bien voulu, sur demande de Son Exc. Mgr M. C. O'Neill, conférer des honneurs papaux à des prêtres et laïques méritants.

Devient protonotaire apostolique: Mgr F. Gerein, vicaire général;

Deviennent prélats domestiques: NN. SS. J. A. Murray, de Wilcox, A. J. Gocki, F. J. Schachtel, P. S. Kinlin, de Regina, et Herménégilde Poirier, de Forget.

Sont créés chevaliers de l'Ordre de St-Grégoire: l'hon. E. E. Culliton et M. Robert A. Kramer;

Deviennent chevaliers de l'Ordre de St-Sylvestre: MM. J. P. Miller et Peter Deis.

Sept personnes recevront des médailles pontificales.

L'investiture globale aura lieu dès le retour de Mgr l'archevêque du Concile oecuménique.

Les dix provinces participeront au programme des travaux

OTTAWA — Le ministre fédéral du Travail, M. Michael Starr, vient d'annoncer à Ottawa que toutes les provinces ont accepté de participer cette année au programme d'encouragement des travaux d'hiver.

Un bon nombre de municipalités projettent déjà l'exécution de travaux, dit le ministre, ajoutant qu'il compte sur la participation de plusieurs autres dans un avenir prochain.

Reprise pour la cinquième année consécutive, l'expérience durera six mois et demi, soit du 15 octobre au 30 avril.

En vertu de ce programme, le gouvernement fédéral offre de payer la moitié du coût direct des salaires versés aux fins d'entreprises approuvées durant la période d'application du programme.

A l'exemple du Québec qui fut la première province à agir ainsi, certaines autres provinces ajoutent maintenant leurs propres paiements d'encouragement. Elargi d'année en année, le programme englobe maintenant à peu près toutes les catégories d'entreprises d'immobilisations des municipalités.

On exige que la majorité des personnes employées aux travaux soient des chômeurs ou des personnes qui auraient été en chômage à défaut du programme.

En outre, on exige cette année que des matériaux canadiens soient utilisés autant que possible, pour que le programme fournisse le maximum d'emplois au Canada.

En vertu du programme, on a accepté l'hiver dernier 8,269 projets présentés par 2,747 municipalités, et on a employé 148,000 hommes.

La nouvelle école paroissiale du Sacré-Coeur, symbole de foi catholique et française





Le mot "sacrifices" a été prononcé souvent par les orateurs à l'ouverture de la nouvelle école paroissiale du Sacré-Coeur de Winnipeg, dimanche, mais c'est le sourire de la joie qui paraissait sur tous les visages. En effet, sans aucune aide des pouvoirs civils, les parents, les religieuses, le clergé et leurs amis avaient réussi à créer une des plus belles écoles de la ville, totalement consacrée au rayonnement des traditions chrétiennes et françaises du Canada. Parmi les dignitaires présents l'on remarque sur la photo, à la première rangée, l'hon. Gurney Evans, ministre de l'Industrie et du Commerce, le R. P. Cléophas Lafrenière, O.M.I., curé, Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, Son Exc. Mgr G. B. Flahiff, C.S.B., le T. R. P. Aimé Lizée, provincial des Oblats, Mme Juba, Son Hon. le maire S. Juba, de Winnipeg, Mme Guay, Son Hon. le maire J. Guay, de St-Boniface, premier président du Club Lydia. On y reconnait en outre, de gauche à droite, M. Hervé Sala, vice-président de l'A.E.C.F.M., M. L. Desjardins, M.A.L., M. l'échevin A. Blaine, M. J. Sumner, ingénieur, M. S. Rebchuck, échevin, M. G. Molgat, chef de l'opposition à la législature, M. Adam Giesinger, président des Commissaires d'écoles paroissiales du Manitoba, MM. R. Bockstael et F. Kennedy, présidents des Commissions scolaires de St-Boniface et de Norwood, Sire J. Stangl. Ne paraissent pas sur la photo: NN. SS. N.-J. Chartrand et M. Cournoyer, M. R. Bonnycastle, "maire" du Métro, M. le Dr P.-E. LaFlèche, du Conseil de la Vie française, les membres du comité officiel, le R. F. J. Bruns, S.M., plusieurs membres du clergé, etc.

Comment mieux inaugurer une nouvelle école catholique et bilingue que par des chants joyeux, robustes et soignés. Mais comment la religieuse a-t-elle pu obtenir un si beau résultat en si peu de temps, se demandaient les auditeurs. Les enfants y ont ajouté une autre surprise, un petit discours de reconnaissance et de ferme propos en deux langues, par M. William Rhéaume. Raison de plus de se demander pourquoi la loi scolaire nie à ces enfants leur part des octrois. (Voir rapport en page 6 et texte du discours de Mgr Flahiff en page éditoriale.) (Photos Napoléon)

Chronique de CBWFT

Le retour des "belles histoires"

Comme si l'été n'avait rien interrompu, comme si les personnages étaient restés figés dans le geste qu'ils échouaient lors du dernier épisode des "Belles histoires des pays d'en haut", le populaire téléroman de Claude-Henri Grignon reprendra l'affiche, au réseau français de télévision de Radio-Canada, le lundi 17 septembre, à 8 h. du soir.

Les décors sont en place. Les répétitions ont commencé. Les costumes ont été rafraîchis ou renouvelés. Les comédiens ont repris leur personnalité de citoyens du Nord. L'auteur n'a rien perdu de sa verdeur, de son franc parler et de sa vivacité d'esprit, et le réalisateur Bruno Paradis s'est replongé avec enthousiasme dans l'ambiance caractéristique des "Belles histoires des pays d'en haut".

Pour les téléspectateurs donc, nul dépaysement. Nul fil à renouer. La seule question à se poser? Qu'arrivera-t-il maintenant que la machine recommence à tourner? Quel sera le destin des héros de l'imtrigue? Surtout que se passera-t-il chez Séraphin et quel sort le terrible usurier réservera-t-il, cette année encore, à la trop bonne, trop douce, trop jolie Donalda?

Pourtant, lors du premier épisode de la saison 1962-63, les esprits au village et chez les téléspectateurs seront plus occupés de la visiteuse arrivée chez le Père Laloge que de Séraphin et de sa malheureuse épouse. En effet, l'étrange femme qui loge pour l'instant chez le père de Donalda serait, paraît-il, la femme de Bidou. Comment se fait-il que le jeune homme ait épousé cette femme à l'insu de tout le monde, et même de sa famille? Dans quelles circonstances se sont-ils mariés? Et surtout, pourquoi Bidou a-t-il abandonné son épouse sans en souffler mot à qui que ce soit? Tout le monde se demande quelle sera la réaction de Rosa-Rose à l'annonce de ce scandale. Par ailleurs, maintenant que son épouse est venue le rejoindre, Bidou reprendra-t-il la vie commune et le couple habitera-t-il chez le Père Laloge?

C'est ce qu'on apprendra en regardant ce premier épisode interprété par Jean-Pierre Masson, Louis-Philippe Hébert, Yvon Leroux, Jean Brousseau, Pierre Daigneault, Gabriel Gascon et Andrée Champagne, Elisabeth Lesieur, Gisèle Mauricet et Janine Fluet.

Nos longs métrages

Le samedi 15 septembre, à 8 h. 30: "Chéri, je me sens rajeunir", avec Cary Grant, Gingers Rogers, Charles Coburn, Marilyn Monroe et Henri Letondal. Pendant l'absence d'un chimiste, un singe mélange le contenu des éprouvettes et place un élixir de rajeunissement dans la fontaine d'eau potable.

Et à 10 h. 30: "Vacances en enfer", avec Catherine Sola, Michel Subor et Louise Chavalier. Dans les Pyrénées, une jeune fille s'offre à guider un jeune fugitif jusqu'à la frontière espagnole.

Le dimanche 16 septembre, à 11 h.: "Trafic à la frontière", avec David Hedison et Luciana Paluzzi. Otto Landoy, accusé de dénoncer les émigrants à la frontière autrichienne, est recherché par l'agent Sébastian.

Le lundi 17 septembre, à 10 h. 30: "La ligne droite", avec Daniel Ivernel, Janine Darcey, Albert Rémy et Jean-Claude Massoulier. Après l'armistice, un entraîneur de course recherche son protégé pour lui faire reprendre son entraînement.

Le mardi 18 septembre, à 10 h. 30: "Thérèse Etienne", avec Françoise Arnoul, James Robertson-Justice et Pierre Vaneck. Un amour irraisonné naît entre une jeune femme et le fils de son mari.

Le mercredi 19 septembre, à 8 h.: "Rendez-vous à Hong Kong", avec Clark Gable, Michael Rennie et Susan Hayward. A Hong Kong, une Américaine est à la recherche de son époux disparu au cours d'un reportage photographique en Chine. Séduit par son charme, un aventurier lui offre son aide empressée.

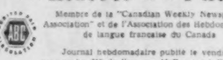
Et à 10 h. 30: "L'énigmatique monsieur Horace", avec Tyrone Power et Ann Baxter. Au cours d'un voyage en Irlande, un journaliste américain rencontre une jeune fille qu'il épousera grâce à une intervention pour le moins originale.

Le jeudi 20 septembre, à 10 h. 30: "Les mauvaises rencontres", avec Jean-Claude Pascal, Anouk Aimée et Philippe Lemaire. Les aventures d'une jeune journaliste éprise de liberté et de célébrité.

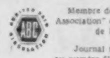
Le vendredi 21 septembre, à 8 h. 30: "Capitaine de Koepenick", avec Martin Held et Erich Schellow. Sortant de prison après quinze ans, Wylhem ne trouve pas de travail, faute de permis de séjour et se voit refusé un permis de séjour, faute de certificat de travail.

Et à 10 h. 30: "Sous le ciel de Provence", avec Fernandel, Giulia Rubini, Andrex et Alberto Sordi. Un voyageur de commerce, brave père de famille, offre son assistance à une jeune fille désespérée.

HALIFAX — M. Carlyle Allison, vice-président du bureau des gouverneurs de la radio, a déclaré à Halifax qu'il était bien déterminé à ce que la joute de football pour la Coupe Grey soit vue par le plus grand nombre possible de citoyens. M. Allison a déclaré que des arrangements seront pris afin que le plus grand nombre possible de téléspectateurs soient témoins de la classique.



La Liberté et le Patriote



Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

TELEPHONES — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS — 1 an, $3.50; 1 an et demi, $5.00; 2 ans, $6.00; 3 ans et demi, $10.00 (Ajoutez $1.00 par année pour abonnement à l'étranger)

S.V.P. adressez vos abonnements: LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministre des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.



M. le Dr Paul-Emile LaFlèche, représentant au Manitoba du Conseil de la Vie française en Amérique, coupa le ruban à l'entrée de la nouvelle école du Sacré-Coeur et reçut des mains de M. Robert Bockstael, entrepreneur général, sous les regards de M. J. Sumner, ingénieur, les clefs du nouvel édifice. Ces gestes symboliques marquaient l'ouverture du nouvel et moderne édifice, au début des grandes cérémonies de dimanche après-midi. (Photo Napoléon)

Le monde du sport

De l'Est à l'Ouest, les Blue Bombers s'affirment comme les maitres du football

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

On juge une bonne équipe par le nombre de victoires qu'elle remporte à l'étranger. Inscrivez donc le nom des Blue Bombers de Winnipeg en tête de votre liste, puisque les détenteurs de la coupe Grey n'ont pas été battus en 25 joutes disputées ailleurs que chez eux au cours des dernières saisons. En battant tour à tour Ottawa et Hamilton, l'équipe du gérant Bud Grant a prouvé, sans l'ombre d'un doute, que Winnipeg par l'ensemble de son jeu est capable de vaincre toutes les équipes professionnelles du Canada. Nous avions désigné les Rough Riders d'Ottawa comme des candidats logiques à la dernière place, dans l'Est du pays. Quel mauvais choix! Les Riders ont prouvé, sans l'ombre d'un doute, qu'ils sont du calibre des Blue Bombers pendant au moins trois quarts! Mais quand le moment fut venu de se raidir et de résister aux attaques des gars de la capitale, les Blue Bombers ont immédiatement pris le contrôle du ballon, mettant un frein à un ralliement électrifiant de l'équipe de Bytown. Il semble de plus en plus probable que ces deux équipes se rencontreront dans les éliminatoires pour la coupe Grey; n'affirmons rien cependant, car on ne sait jamais ce qui peut se produire au football.

Contre Hamilton, une équipe qui n'avait pas connu la défaite cette saison, les Blue Bombers ont joué une partie défensive remarquable. Fatigués, et cela se comprend, par la joute disputée quelques jours avant à Ottawa, Winnipeg a fait appel à toutes ses forces de réserve pour garder le contrôle du ballon le plus longuement possible et surtout pour limiter, vers la fin de la joute, les incursions de l'adversaire à travers la ligne. Meilleurs au sol, les Blue Bombers ont été très efficace dans les airs et ont peut dire que ces deux victoires marquent un premier tournant dans la saison 1962. Oui les amis, Winnipeg n'a pas encore prononcé ses dernières paroles. Voilà une équipe qui s'améliore de joute en joute et si la liste des joueurs blessés ne s'allonge pas, réservez vos places à bonne heure pour la joute du 1er décembre, date à laquelle les deux meilleurs clubs professionnels du Canada se feront face. Winnipeg devait en être.

Que faire?

La saison du golf tire à sa fin et c'est pourquoi nous ne voudrions pas laisser passer sous silence certaines remarques que nous avons entendues lors du tournoi, déjà lointain, pour le championnat professionnel du Canada. On sait que tous les golfeurs professionnels qui veulent participer à un tournoi en Amérique du Nord doivent faire partie de la Professional Golfers Association of America. Cet organisme dresse une liste des tournois qu'elle approuve et auxquels les pros peuvent participer. Les joueurs s'engagent à respecter les édits de la PGA et on se souvient que Stan Leonard a dû rebrousser chemin après avoir accepté de jouer dans un tournoi qui n'était pas approuvé par cette organisation. La PGA est donc toute puissante dans le monde du golf professionnel. Depuis plusieurs années la PGA sanctionne le tournoi pour le championnat "open" du Canada. D'après ses règlements, c'est donc dire que la PGA encouragera ses joueurs à se disputer les $30,000 que des promoteurs canadiens mettent à leur disposition. Or, cette année, il n'y avait que 16 des 100 meilleurs golfeurs professionnels de représentés au tournoi pour la coupe Seagram!

Il y a peut-être trop de tournois à l'horaire du PGA. Le tournoi canadien n'est peut-être pas le plus riche, mais il nous semble que la PGA devrait, pour des raisons diplomatiques si ce n'est pour autre chose, inciter ses meilleurs joueurs à s'inscrire à ce tournoi. Il n'y a rien de plus frustant pour une organisation sportive d'un petit pays de se faire mettre sous le nez, par un grand pays, qu'elle jouit de très peu de considération dans le monde du sport. C'est ce que la PGA fait, sans doute sans le vouloir, mais c'est effectivement ce qui se produit. Les organisateurs canadiens ont bien l'impression qu'ils ne sont que des parents pauvres dans toute cette affaire, des gens des ligues mineures que les majeures regardent avec un certain intérêt, mais pour lesquels on ne se dérange pas outre mesure. C'est regrettable, car le sport devrait unir tout le monde, au lieu de créer des centres de friction!

Début de saison

Les clubs de hockey sont maintenant à l'entrainement. On ne note qu'un seul changement d'importance: la vente de St-Laurent aux As de Québec. Comment les Bruins de Boston peuvent-ils se résoudre à laisser un aussi bon joueur quitter la ligue Nationale, demeure énigmatique pour bien des gens. St-Laurent est un joueur de bon calibre; les Hawks auraient pu le garder une autre saison, mais Dollard ne jouissait pas de l'estime des amateurs de hockey de la ville des Vents et on a décidé de se séparer de lui. Voulant sans doute plus d'argent que les $20,000 du repêchage, les Hawks ont attendu et quand ils n'ont pas trouvé preneurs, ils ont laissé partir Dollard pour une somme qui n'a pas été révélée. St-Laurent est une acquisition très précieuse pour Québec et il devrait terminer sa carrière en beauté dans la ligue Américaine. La nouvelle voulant que Bert Olmstead ait déjà signé son contrat avec les Rangers signifie que le vétéran joueur des Leafs et des Canadiens a l'intention de faire regretter son départ à son ancien club. Olmstead a déjà prouvé que le Tricolore s'était trompé à son sujet; il tentera de démontrer que les Leafs ne sont pas plus perspicaces que les gens de Montréal. New York devrait donc en tirer un bon profit.

Nous n'avons pas l'intention d'analyser ici chaque équipe de la ligue Nationale, mais nous croyons que tous les clubs, sauf les Bruins, devraient fournir du jeu très enlevant cette année et que la lutte sera très chaude. Détroit, à première vue, paraît un peu plus faible que les autres, mais tant que Gordie Howe sera là, il ne faut pas mésestimer les Wings. On ne parle plus d'agrandir les cadres de la ligue Nationale, mais les gens de la côte du Pacifique ne désespèrent pas d'amener le président Campbell et ses amis à imiter les magnats du baseball professionnel qui ne regrettent certainement pas leur migration vers l'Ouest du pays. Chose certaine, à moins que les choses continuent d'aller très mal à Boston, on ne prévoit pas de déménagement pour cette année ou la saison prochaine. La poule aux oeufs d'or va donc continuer à bien servir le hockey professionnel. Ce n'est peut-être pas aussi bête que cela en a l'air. Quand la ligue Nationale comptait neuf clubs, il y en avait au moins cinq qui crevaient, ou presque.

La réforme bilingue de l'administration fédérale

De bons employés qui travaillent sous un mauvais système, telle semble la pensée dominante du rapport de la Commission Glassco. Après deux ans d'étude, la Commission royale sur l'organisation du gouvernement a annoncé ce que le citoyen ordinaire soupçonnait depuis toujours, que le fonctionnement fédéral laissait un peu à désirer. On parle de la possibilité d'épargner plus de 50 millions de dollars par année par la modernisation des techniques qui, à l'heure actuelle, produisent des montagnes de paperasserie. Le rapport de 300,000 mots, le premier de cinq volumes, veut surtout simplifier et décentraliser le pouvoir administratif, afin d'éliminer les retards qui caractérisent l'embauchage, la promotion, les transferts et les renvois de personnel.

Avec le même souci d'améliorer l'efficacité du service civil, MM. J. Grant Glassco, Watson Sellar et Eugène Therrien se sont penchés sur le rôle du bilinguisme chez les employés de l'Etat. La Commission entière a signalé deux lacunes majeures à corriger sur ce point. On trouve en général que "le gouvernement n'a pas su obtenir et retenir les services de Canadiens de langue française hautement qualifiés, avec le même succès qu'il a obtenu avec d'autres personnes". De plus, on remarque que dans plusieurs bureaux les communications des fonctionnaires entre eux et avec le public se font en anglais, au point de décourager le bilingue.

Ces commentaires n'ont pas satisfait M. Therrien qui a décidé, heureusement, de présenter un rapport personnel divergent, dans lequel il relève avec vigueur à quel point la coexistence bilingue fait défaut dans l'organisation fédérale. M. Therrien signale d'abord, sous neuf chefs, les manifestations du bilinguisme au pays (monnaie, timbres, chèques, formules, papeterie, communications internes, etc.). Il dresse ensuite une liste de dix plaintes qui se résument bien en un mot: partout et toujours la priorité, sinon l'exclusivité de l'anglais. Peu de postes de commande détenus par les Canadiens d'expression française, peu de communication en français au sein des ministères, rédaction de textes en anglais avec traduction (tardive) en français, francophobie dans les milieux militaires, etc.

Dans la partie "positive" de son commentaire, M. E. Therrien décrit comment, en Afrique du Sud, en Belgique et en Suisse, le multilinguisme est respecté dans les rouages de l'Etat, ce n'est donc pas un problème insoluble. Il fait des recommandations précises sur la représentation française aux postes de commande (sous-ministres adjoints), le recrutement du personnel, la valorisation du français comme compétence à rechercher par tous les employés, les moyens de stimuler chez tous les fonctionnaires une conception plus juste d'un Canada biethnique.

Le rapport "dissident" de M. Therrien tombe à point. En effet, comment étudier sérieusement l'efficacité du rouage fédéral sans tenir compte d'une situation qui empêche un tiers de la population d'obtenir des services dans sa langue? Surtout si cette politique éloigne du fonctionnarisme les Canadiens d'expression française les mieux qualifiés et les plus dynamiques? M. Therrien a été heureux aussi dans sa décision de décrire avec détails les lacunes au point de vue du bilinguisme. Faute de directives claires et vigoureuses à ce sujet, le système devient un amas de contradictions, d'un département à l'autre, ce qui est de nature à intensifier la confusion qui, selon la Commission, caractérise plusieurs organismes de l'Etat.

"La situation, d'écrire M. Therrien, . . . est demeurée floue; le problème n'a jamais été abordé de front; on s'est contenté parfois et depuis toujours de demi-mesures . . ."

M. Therrien base ses revendications sur le pacte confédératif du Canada et sur les avantages qu'apporte la vie dans un pays à double culture. Les journaux de l'Est ont ajouté à ces considérations que la situation actuelle ne cesse d'alimenter le mécontentement "nationaliste" de la province de Québec. Les Canadiens français d'autres provinces partagent certainement ces points de vue.

Dans l'Ouest canadien, cependant, on y ajouterait une note d'urgence particulière. Les fonctionnaires bilingues y sont rarissimes, les formules bilingues pour impôt, pour recensement, pour réclamations ne se produisent que sur demande réitérée. (L'exemple de Radio-Canada, de l'Office national du film et de la Commission des Sites historiques fait exception.) Il devient alors plus difficile de convaincre les jeunes des avantages économiques et sociaux du bilinguisme et de convaincre les gouvernements provinciaux de promouvoir le français dans les écoles avec plus de vigueur.

A quand la réforme?

Témoignages émouvants à Paris en faveur du droit à la vie

PARIS — Un débat sur l'euthanasie a récemment réuni autour du Dr Soubiran (l'auteur du fameux best-Seller "Les Hommes en blanc") à la Domus medica, un certain nombre de personnalités, des médecins, des juristes, des théologiens, des parents d'enfants déficients et même des infirmes, au premier rang desquels Denise Legrix, cette femme née sans bras ni jambes qui s'est acquis la notoriété par ses talents de peintre. C'est cette dernière qui a ouvert le débat par une profession de foi exprimée d'une voix tranquille, à partir de laquelle les orateurs développèrent l'argument du droit à la vie de ceux qu'il est encore convenu d'appeler des "monstres".

"Ma vie n'est pas inutile, a dit la jeune femme, très souvent, c'est moi qui encourage les autres et je ne vois pas pourquoi, dans ces conditions, on ne laisserait pas la vie à un enfant. Ce n'est pas l'absence de bras ni de jambes qui constitue en effet un handicap dans la vie, mais la malformation d'un cerveau."

Bonheur des parents

M. Vernon, au nom de l'Union nationale des associations de parents d'enfants inadaptés, père lui-même d'un enfant mongolien, assura que tous les parents consultés par lui avaient été unanimes à condamner la mort provoquée d'un enfant anormal, la vie offrant à tout être ces échappées lumineuses qui sont un don offert même au plus déshérité. Il existe en France, a-t-il dit, entre 450,000 et 500,000 déficients mentaux; pour obtenir d'être entendues par l'Etat, plus de cent associations se sont formées qui réunissent quelque dix mille familles.

Le Dr Bernard Duhamel, fils de l'Académicien, chirurgien des enfants, voit chaque jour passer dans son service des nouveau-nés anormaux. "Ma position est formelle, dit-il; l'enfant doit vivre. C'est la position du chirurgien et je crois qu'en aucun cas on n'a le droit de le condamner".

Deux "belles" filles

Il a évoqué pour conclure le cas récent de séparation des soeurs siamoises Guérin, venues au monde le 21 mai à l'hôpital de St-Denis, dans la banlieue de Paris. Lorsque survint l'opération, un cas de conscience se posa, car il fallait choisir laquelle des deux enfants subirait une légère ablation cervicale au profit de l'autre. "Ce sont les parents qui nous ont aidés. La mère a fourni des greffons prelevés sur son corps. Aujourd'hui, plus d'un mois après, chacune des fillettes est aussi belle que l'autre et nous avons toute raison de croire que l'une et l'autre survivront".

Puis un juriste, Me de la Pradelle, rappela la réponse de Larrey à Bonaparte devant les pestiférés de Jaffa que le premier consul s'étonnait de voir recevoir tant de soins: "Mon rôle est de conserver". Seul, Me Gambier de la Forterie, après avoir évoqué "ces choses vivantes que l'on voit parfois dans certains hôpitaux", demanda que "l'on condamne pas les juges et les jurés qui n'auront pas condamné" les coupables d'euthanasie.

Enfin, après M. l'abbé Oraison, qui est aussi médecin, le R. P. Riquet évoqua les méthodes d'eugénisme qui conduisirent aux pratiques d'Auschwitz pour dire: "On est toujours le déchet de quelqu'un dans la vie". "Seul peut être pris en considération le principe de la légitime défense, mais ces nouveau-nés ne se défendent pas".

Aide pour la Corée

BONN — Grâce au résultat des collectes de l'Offrande de Carême des Catholiques Allemands, une école de couture et de tricotage vient d'être inaugurée à Kwangju en Corée. La somme relativement modique de 41,118 marks permet à de nombreuses femmes et jeunes filles nécessiteuses d'avoir un gagne-pain.

Les Africains au mur de Berlin

BERLIN — "Le mur de Berlin n'est pas seulement un malheur, mais une atrocité". C'est par ces mots que le représentant d'un groupe de 24 dirigeants de mouvements de jeunesse marocains exprime ses impressions du mur de Berlin. La délégation avait visité ce mur de la honte, érigé par les oppresseurs communistes de la zone d'occupation soviétique d'Allemagne, au cours du voyage de retour des festivals communistes de la Jeunesse de Helsinki. D'après eux, la barrière de béton démontre la différence entre la propagande et la réalité communistes.



Trois documents sur le Concile

VATICAN — Le Pape Jean XXIII a rendu public trois documents sur le prochain Concile Oecuménique. Le Souverain Pontife a publié le règlement du Concile qu'explique une lettre apostolique. Il a également rendu public une longue liste de nominations. Il s'agit des membres du conseil de présidence du Concile, des présidents des commissions conciliaires, ainsi que la liste des observateurs délégués des autres Eglises chrétiennes. Parmi les membres du conseil de présidence se trouvent l'archevêque de New York, Mgr Spellman; le doyen du Sacré-Collège, Mgr Tisserant, et l'évêque de Lille, le cardinal Liénart.

Les catholiques doivent suivre l'exemple du Pape

ROME — "L'Osservatore Romano" a publié un commentaire de l'annonce faite que le pape Jean XXIII adresse un radio-message au monde catholique le 11 septembre, soit un mois, jour pour jour, avant l'ouverture du Concile et que le Souverain Pontife suivra des exercices spirituels personnels, du 10 au 17 septembre, en préparation des assises conciliaires.

M. Raimondo Manzini, directeur du journal, écrit notamment: "L'exemple que le Pape donne à tous dans l'effort à fournir, aussi bien individuellement que collectivement, pour le succès du Concile a été constant et sans solution de continuité".

L'article poursuit: "Nous savons que le Concile est l'oeuvre de l'Eglise enseignante sous la direction du Saint-Esprit, dont le Pape est l'interprète infaillible, mais tout fidèle, si humble soit-il, peut et doit contribuer et collaborer à cette oeuvre. Le Concile doit amener des réformes non pas de l'Eglise, mais dans l'Eglise, a écrit un docte pasteur, c'est-à-dire des réformes parmi les fidèles et pour les fidèles, par l'intermédiaire du Maître inspiré, pour une vie et une activité catholiques plus resplendissantes et plus intègres".

Prochaine béatification du pape Pie IX?

ROME — Au cours de l'allocution qu'il a prononcée lors de l'audience générale hebdomadaire, le pape Jean XXIII a dit que l'un de ses voeux les plus chers, c'est de "voir le Seigneur lui faire la grâce de décréter les honneurs des autels à celui qui convoqua le premier Concile du Vatican".

Le Souverain Pontife, après avoir rappelé que Pie IX proclama le dogme de l'Immaculée Conception, a relevé les mérites de ce Pape, dont on a dit qu'il était à la fois l'homme le plus aimé et le plus haï de ses contemporains.

"Mais ses oeuvres et son dévouement à l'Eglise resplendissent aujourd'hui plus que jamais", a conclu Jean XXIII.

Un observateur vieux-catholique au prochain Concile

UTRECHT — La conférence des évêques vieux-catholiques (catholiques-chrétiens) a décidé l'envoi d'un observateur au prochain Concile. Celui-ci a été désigné en la personne du Dr P. J. Maan, chanoine et curé de la cathédrale catholique-chrétienne d'Utrecht et professeur au séminaire vieux-catholique d'Amersfoort.

Cette nomination fait suite à l'invitation adressée à la conférence des évêques vieux-catholiques, par le cardinal Bea, président du Secrétariat conciliaire pour l'union des chrétiens.

L'Eglise catholique-chrétienne des Pays-Bas est l'église-mère de l'"Union d'Utrecht", qui est une fédération de huit Eglises nationales vieilles-catholiques.

Participation interdite à une conférence épiscopale

BONN — Les évêques et commissaires épiscopaux de la zone d'occupation soviétique d'Allemagne qui ne purent pas participer aux 79e journées catholiques de Hanovre se sont vu interdire la participation à la conférence des évêques allemands organisée fin août sur la tombe de saint Boniface à Fulda. Les autorités de la zone soviétique leur ont interdit de sortir de la zone pour se rendre en République Fédérale d'Allemagne. Cette mesure touche sept évêques et commissaires épiscopaux de la zone d'occupation soviétique parmi lesquels se trouve l'archevêque de Berlin-Est, Son Exc. Mgr Bengsch.

40e anniversaire d'épiscopat de Son Exc. Mgr J.-E. Limoges

MONT-LAURIER — Le diocèse de Mont-Laurier s'apprête à célébrer le 40e anniversaire d'épiscopat et le 60e anniversaire de sacerdoce de son évêque, Son Exc. Mgr Joseph-Eugène Limoges.

Son Exc. Mgr Joseph-Eugène Limoges a 82 ans. Il est né à Ste-Scholastique le 16 novembre 1879. Après ses études primaires à l'école Ste-Scholastique, dirigée par les Frères de l'Instruction Chrétienne, il fit ses études classiques chez les Pères de Ste-Croix au collège St-Laurent, à Montréal. De là ces liens d'amitié qui unissent encore Mgr Limoges à la congrégation de Ste-Croix et à l'oeuvre du Frère André, l'Oratoire St-Joseph, et qui lui valurent l'insigne honneur de célébrer les obsèques du Frère André.



Le gymnase de la nouvelle école du Sacré-Coeur de Winnipeg avait été magnifiquement décoré pour le "thé" qui réunit invités et paroissiens anciens et actuels, à la fin des grandes fêtes de la bénédiction et de l'ouverture officielle, dimanche dernier. Ici et là se formèrent toutes sortes de groupes où la conversation semblait particulièrement animée: anciens confrères de classe se revoyant pour la première fois depuis des années; groupes familiaux; jeunes et moins jeunes entourant une religieuse qui leur enseigna autrefois; élèves actuels circulant partout pour vendre programmes-souvenirs ou ciseaux-coupe ruban; dames offrant avec sourire thé ou café, sandwichs, petits gâteaux, etc. Les invités d'honneur surent se mêler gentiment à cette foule bruyante après que quelques-uns d'entre eux eurent accepter de se laisser capter par le photographe, comme dans la photo ci-dessus: de gauche à droite, le R. P. C. Lafrenière, O.M.I., curé, M. S. Juba, maire de Winnipeg, Mme O. Roy, présidente du comité d'organisation du thé, Mme Evans, l'hon. G. Evans, ministre du Commerce et de l'Industrie et représentant du gouvernement, Mgr G. B. Flahiff, archevêque de Winnipeg, M. J. Sumner, ingénieur, et Mme Sumner. (Photo Napoléon)

Son Exc. Mgr G. B. Flahiff

La politique scolaire du gouvernement, désavantageuse aux écoles paroissiales

A l'occasion de la bénédiction de l'école paroissiale du Sacré-Coeur, à Winnipeg, Son Exc. Mgr G. B. Flahiff a loué les "sacrifices" des responsables. Ensuite il a signalé que le gouvernement a mis en vigueur une partie des recommandations de la Commission MacFarlane, favorables aux écoles publiques, laissant de côté les recommandations favorables aux écoles privées. Il en résulte que ces dernières sont dans une position plus difficile. Voici le texte intégral de ce discours:

Première partie (en français)

Je ne saurais vous dire la grande joie que j'éprouve à me trouver parmi vous à l'occasion de la bénédiction et de l'ouverture officielle de la nouvelle école du Sacré-Coeur. En tant que père, l'évêque est toujours heureux de se trouver avec les membres de sa famille, pour partager leurs joies, ainsi que leurs deuils et leurs douleurs. Aujourd'hui, l'occasion est toute de joie. On réalise enfin un rêve dont les origines remontent bien loin. On réussit un projet qu'on mit bien des années à préparer. Et quelle belle réussite que cette nouvelle école du Sacré-Coeur!

Le sentiment dominant qui jaillit du fond du coeur en un moment pareil, c'est la reconnaissance envers tous et toutes qui ont si bien travaillé à mener à bonne fin l'oeuvre qui se complète aujourd'hui.

En premier lieu, nous en remercions le bon Dieu. La cérémonie à laquelle on vient d'assister, quoiqu'elle se nomme "bénédiction d'une nouvelle école" peut être regardée comme cérémonie d'action de grâces en tant qu'on y reconnait les droits de Dieu sur nous et sur nos oeuvres, sur tout ce que nous sommes, tout ce que nous avons et tout ce que nous faisons, — droits qui s'étendent non seulement aux actes de religion proprement dits qui se déroulent ordinairement à l'intérieur ou autour d'une église, mais aussi à notre vie familiale, sociale, économique et politique, — droits qui s'étendent donc à l'éducation qui prépare chaque nouvelle génération à prendre sa place dans cette vie et à s'y conduire d'une manière digne des créatures et enfants de Dieu que nous sommes, qu'il s'agisse des aspects religieux à proprement parler ou des aspects dits temporels, voire séculiers, de notre vie terrestre.

C'est justement pourquoi, en bénissant l'école, on a prié le bon Dieu de remplir ceux et celles qui y enseigneront de l'esprit de science, de sagesse et de crainte de Dieu, et d'assister les élèves de sa grâce céleste pour que leur intelligence comprenne, que leur coeur retienne, et que leur vie réalise le salutaire enseignement qu'ils recevront, et qu'en tout ils glorifient le nom de Dieu. Donc, en tout premier lieu, remercions le bon Dieu pour la construction de cette nouvelle école. Prions-Le instamment d'y former des générations d'élèves qui seront des citoyens sérieux et des chrétiens convaincus et pratiquants.

Les débuts

Je tiens en même temps à féliciter tous ceux qui ont collaboré à cette oeuvre, car c'est vraiment une oeuvre de collaboration. Je ne sais pas qui le premier a conçu l'idée de cette nouvelle école. N'importe. Dès la fondation de la paroisse du Sacré-Cour en 1904 pour desservir tous les catholiques de langue française de la ville de Winnipeg, on a pensé à l'éducation des enfants de cette paroisse. En effet, la première école a ouvert ses portes même avant l'ouverture officielle de l'église. Au fur et à mesure il a fallu agrandir l'école pour assurer à un nombre toujours croissant d'enfants intéressés l'éducation tant française que chrétienne à laquelle ils avaient droit. La nouvelle école, que nous venons de bénir, n'est donc que la suite logique de l'idée qui existe et qui fait honneur à la paroisse depuis son inauguration.

C'est pourquoi on doit évoquer en passant le souvenir de tous ceux, prêtres de la paroisse, religieuses, instituteurs et institutrices, et fidèles qui ont préparé à leur façon la belle réussite que nous contemplons aujourd'hui. Ils prennent part, j'en suis sûr, à notre fête et à notre joie en cette occasion.

Je félicite les architectes, ingénieurs, entrepreneurs et ouvriers qui ont su nous donner un édifice de toute beauté et qui en même temps répond à toutes les exigences des écoles les plus modernes, les plus pratiques.

Je félicite chaleureusement M. le curé, le R. P. Cléophas Lafrenière, qui, d'une façon toute particulière, a inspiré, encouragé et mené à bonne fin le projet qui se trouve réalisé en ce jour. Mes félicitations aussi à ses assistants et à ce magnifique institut religieux des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée qui assurent depuis plus de 50 ans le service de cette paroisse. J'ignore si les religieuses des Saints Noms de Jésus et de Marie ont contribué à la fabrique même du nouveau bâtiment, mais je suis convaincu qu'elles ont fourni bien des idées. Quoi qu'il en soit, je tiens à remercier la Congrégation et les religieuses qui travaillent ou qui ont travaillé à la paroisse du Sacré-Coeur.

Les paroissiens

Tous ceux que je viens de nommer méritent bien nos éloges. Mais sans vous les paroissiens du Sacré-Coeur ils n'auraient pu rien faire. Si je vous nomme en dernier lieu, c'est pour faire ressortir le rôle que vous avez joué et pour qu'on ne l'oublie pas. Je vous félicite, organisations de la paroisse et paroissiens individuels, des efforts, des sacrifices que vous avez faits pour rendre possible la construction de cette nouvelle école. Vous les avez faits avec générosité pour l'amour de Dieu, pour le bien de vos enfants et par là pour le bien de notre province et de notre pays. Que le bon Dieu vous en sache gré, qu'Il vous bénisse tous.

★ ★ ★

Deuxième partie (en anglais)

J'aimerais ajouter mes remerciements personnels au représentant du premier ministre de la province du Manitoba, l'hon. Gurney Evans, ministre du Commerce et de l'Industrie, et lui dire combien nous apprécions sa présence, non seulement comme représentant du premier ministre, mais aussi à cause de ses propres qualités personnelles. Puis-je ajouter un mot de bienvenue aux représentants des autres corps publics, municipaux et autres, et aux nombreux distingués visiteurs qui nous honorent de leur présence en cette occasion et se réjouissent avec nous qu'on ait complété la construction de cette splendide nouvelle école du Sacré-Coeur.

Elevation et non pas séparation

Il y a un peu plus d'un an, alors que le premier ministre lui-même prenait part à la cérémonie de la levée de la première pelletée de terre, inauguration des travaux de construction de ce nouvel édifice, il exprima son admiration pour le zèle et les profondes convictions de la population de cette paroisse qui, au prix de si grands sacrifices mêmes pécuniaires, construit et maintient en opération une telle école pour ses enfants.

En réponse à ses remarques je l'assurai que, si les parents catholiques s'imposent de si grands sacrifices pour le bien de leurs enfants, ils n'ont aucunement l'intention de "se séparer", ni eux ni leurs enfants, de leurs concitoyens du Manitoba ou de Winnipeg. Au contraire ils s'efforcent de suivre le "curriculum", ils acceptent l'inspection officielle et ils passent des examens scolaires identiques à ceux des autres écoles, en vue du but commun qui consiste à préparer les futurs citoyens du Manitoba qui seront un crédit à cette province et, en coopération étroite avec leurs concitoyens, travailleront à promouvoir ses meilleurs intérêts.

En pourvoyant à la construction et à la gestion d'une telle école, ils exercent un droit que leur garantit la loi de la province. S'ils agissent ainsi, en dépit du lourd fardeau financier imposé, c'est parce qu'ils remplissent dès lors un devoir dû selon leur conscience à Dieu, à savoir de posséder des écoles où non seulement on peut réciter une prière qui dirige vers Dieu tous les travaux scolaires et réclame Sa bénédiction, mais où tout l'enseignement peut être dispensé dans une atmosphère qui reconnait clairement Dieu et Ses droits sur nous.

Progrès partiel

Nous sommes profondément conscients que notre gouvernement manifeste un grand esprit d'initiative dans le champ de l'éducation comme dans d'autres domaines, notamment dans celui du Commerce et de l'Industrie. Nous le félicitons des mesures prises pour assurer progressivement un meilleur système d'éducation et des sommes d'argent qui sont dépensées à un rythme d'augmentation rapide dans ce domaine si vital de l'éducation. Notre grand regret et dès lors notre demande instante à la population et au gouvernement du Manitoba c'est que cette mise en vigueur si nécessaire d'une partie des recommandations de la Commission Royale sur l'Education n'ait pas été accompagnée de la mise en vigueur des autres parties de ce Rapport concernant l'aide aux écoles privées et paroissiales. Cette aide leur aurait permis à elles aussi de suivre les autres recommandations et de fournir, comme dans les autres écoles, une éducation plus efficace aux futurs citoyens qui les fréquentent.

La mise en vigueur d'une recommandation, sans l'autre, place les écoles privées et paroissiales dans une position très désavantageuse pour accomplir un travail qu'elles ont en commun avec les écoles publiques. Il semble difficilement juste que des citoyens, exerçant un droit garanti par la loi de la province, doivent s'apercevoir que l'exercice de ce droit est mis en péril, non par une législation directe, bien sûr, mais par une politique d'éducation et par une dépense des fonds publics qui rendent l'exercice de ce droit pratiquement impossible aux écoles privées et paroissiales à qui on nie toute aide financière.

Confiance en l'avenir

Je dis "pratiquement impossible". Il y aura toujours des personnes comme les paroissiens du Sacré-Coeur, citoyens loyaux et chrétiens dévoués à Dieu, tellement attachés à leur droit qu'elles feront tous les sacrifices nécessaires pour supporter leurs propres écoles, en plus de supporter les écoles publiques de la province, non seulement parce qu'elles considèrent le maintien de leurs propres écoles comme un devoir dû à Dieu, mais aussi, j'en suis certain, parce qu'elles ont confiance que le sens de la justice et l'esprit de tolérance si caractéristiques de notre province du Manitoba triompheront et qu'on trouvera un moyen, équitable pour tous, de fournir cette aide financière et donc de permettre aux parents catholiques d'exercer leur droit avec toute l'efficacité nécessaire . . . pour le bien de leurs enfants, l'intérêt de notre province et de notre pays, et la gloire de Dieu.

Le "Nouveau Journal" ne ressuscitera pas

MONTREAL — Le "Nouveau Journal" ne renaîtra pas de ses cendres encore chaudes. C'est M. Jean-Louis Gagnon, qui en était rédacteur en chef, qui l'a déclaré au cours d'une conférence de presse, annonçant l'ouverture d'une école privée de journalisme à Montréal.

"Il est vrai, a-t-il dit, que des démarches ont été entreprises afin de faire revivre le "Nouveau Journal" et que ces démarches sont venues bien près de donner des résultats heureux, mais, à la dernière minute, elles ont échoué sur un écueil financier. Vous comprendrez que je ne puis pas, en toute honnêteté, dévoiler de noms.

M. Gagnon sera directeur des cours et professeur titulaire à la nouvelle école de journalisme fondée par l'Académie Pierre — studio 5316.

Un journaliste a demandé à M. Gagnon si l'on enseignerait l'administration d'un journal à cette nouvelle école. Il a répondu qu'un journaliste se borne à écrire et n'a pas à se creuser le cerveau avec les problèmes financiers. Et il a précisé qu'au "Nouveau Journal" il était directeur et non administrateur.

Parlons l'un à l'autre

(Texte du "The Telegram" de Toronto, traduction de **La Liberté et le Patriote**)

Il semble que les Canadiens éprouvent une grande difficulté à parvenir au stage "adulte" au point de vue national. Certains facteurs — tels les grandes distances qui séparent les régions habitées, les rivalités historiques, la diversité de langues qui fait ressortir la différence des cultures et patrimoines raciaux — peuvent expliquer ce retard, mais ce ne sont pas là des raisons valables.

De fait, aujourd'hui, 200 ans après le Traité de Paris et presque un siècle après l'entente de la Confédération, aucune excuse raisonnable ne peut justifier le fait qu'un abime immense existe entre les Québécois et les autres Canadiens de langue anglaise. Et pourtant abime il y a. Et s'il semble, de prime abord, qu'il existe un paisible "modus vivendi" entre les deux peuples, il y a, par ailleurs, une foule de causes de frictions qui enveniment ce qui devrait être une amitié étroite, riche en échanges mutuels.

Telle pourrait et devrait être la situation, sans l'appui d'aucune recommandation d'une Commission Royale ou formule politique. Il suffirait d'exercer un peu de sens commun de part et d'autre, et cela peut-être un peu plus de la part de la population de langue anglaise.

Le plus grand obstacle est celui de la langue, et sur ce point, les deux partis font preuve d'obstination. Toutefois, l'on peut comprendre, jusqu'à un certain point, qu'une partie de la population québécoise manifeste de la résistance envers la langue anglaise. Ce peuple qui se considère comme "conquis" — bien que le reste du Canada ne le pense pas — a droit à une certaine sympathie lorsqu'il s'efforce jalousement de défendre sa culture ancestrale.

Par ailleurs, toute opposition à l'enseignement du français dans ce que les Québécois appellent le Canada anglais, ne peut être justifiée. Le français devrait être enseigné dès les premiers grades à l'école, et jusqu'à la fin du cours universitaire; et il devrait être enseigné comme langue vivante, écrite et parlée, propre à ouvrir nos horizons sur la vitalité de la littérature française et à nous stimuler en faveur des vigoureux courants intellectuels qui se font sentir au Québec, à l'heure actuelle.

On peut certes alléguer comme excuse que le programme scolaire étant surchargé aujourd'hui, l'enseignement du français n'y peut figurer, et que l'on ne peut trouver de professeurs qualifiés. Ces objections ne tiennent pas dans un pays soi-disant bilingue. De plus, lorsque l'on aborde le sujet en Ontario, l'on sent toujours un remous d'antigallicisme qui semble être quelque peu relié aux divergences religieuses et historiques. Ceci est absurde.

Nous, du Haut-Canada, devrions faire un plus grand effort pour apprendre à converser avec le peuple, richement doué, intelligent et sympathique, qui compose le tiers de la population de notre pays. Sauf quelques exceptions, les Canadiens qui ne sont pas d'origine française ont tendance à critiquer la conduite et les coutumes du Canada français, sans pouvoir parler leur langue, converser avec eux et comprendre leur mentalité. Peut-on donc blâmer les Québécois si cette attitude présomptueuse suscite leur mécontentement?

Récemment, lorsque le "Sun" de Vancouver alléguait dans un article de fond que le Québec, en maintenant une économie rurale arriérée et en laissant le clergé avoir la main haute dans les affaires temporelles s'était nui à lui-même, "La Presse" de Montréal reproduisit ledit article en entier, et commenta que l'accusation était peut-être justifiée. Mais, d'ajouter le quotidien montréalais, que dire des brèches dans le gouvernement fédéral, et des scandales dans les autres provinces du Canada, y compris la Colombie-Britannique?

Voilà, pour le moins, une réplique justifiable.

Par ailleurs, un des principaux griefs du Québec contre le reste du Canada est que les postes de commande dans le service civil et l'industrie sont fermés aux aspirants de langue française. Ce problème, toutefois, semble être créé par le Québec lui-même.

Tous savent que l'anglais est la langue utilisée dans le commerce au pays et à l'étranger avec les pays où le Canada fait affaire. Si les Québécois refusent d'apprendre l'anglais, comme bon nombre le font, ils n'ont pas à se plaindre s'ils sont exclus des postes de commande dans des entreprises de grande envergure.

Par exemple, lorsqu'un candidat dans les Pays-Bas, la Belgique, l'Allemagne ou tout autre pays commerçant, aspire à une carrière dans le commerce autre que celui de son pays, il apprend les langues des pays avec lesquels il devra faire affaire — et il le fait avec une facilité remarquable.

Il est donc temps que les Canadiens fassent face à la réalité et apprennent la langue les uns des autres, et cela dans l'intérêt du Québec, du Canada anglais et du Canada tout entier.

Billet du vendredi

CHARLES DICKENS, romancier populaire

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Sauf erreur, et jusqu'à preuve du contraire, Charles Dickens est le plus grand romancier que l'Angleterre ait connu. Né en 1812, il y a cent cinquante ans, l'écrivain se révéla à lui-même, un peu par hasard, à une époque prête à l'accepter. Sur la fin du dix-huitième siècle et au début du dix-neuvième, telle chose que le roman anglais n'existait pas. Il y avait eu çà et là des essais, comme d'ailleurs, des tentatives de coucher sur le papier certaines histoires, mais le roman proprement dit était à venir.

Le peuple l'attendait, ne demandant que de lui faire fortune et Dickens vint en son temps. Le pays était riche d'histoire, de tradition, de légendes, d'argent. Sa vie sociale offrait aussi des contrastes nombreux, aussi invraisemblables que cruels, ce qui constituait une riche matière pour les curieux de l'humain. On était à la pire époque de l'exploitation industrielle. Des enfants de cinq et six ans travaillaient dans les usines. On risquait la prison à contracter des dettes. La corruption s'étalait partout, sous des formes variées. Dans les écoles, la cruauté des maîtres inspirait la terreur et la révolte grondait chez les élèves. Pour les puissants, qui se refusaient à l'avouer, la livre sterling comptait plus que la vie ou la dignité humaine.

• • •

Charles Dickens vint, qui connut la misère ambiante, avant de la traduire en ses livres. Si, par la naissance, il appartenait au monde de la bourgeoisie, il fut rejeté vers le peuple par l'extrême pauvreté où tombèrent les siens. Son père, modeste fonctionnaire, fut emprisonné pour dettes comme tant d'autres. Sauf Charles, qui gagnait un peu d'argent dans une fabrique de cigares, ses sept autres enfants et sa femme l'y suivirent, car il ne pouvait, n'ayant pas d'emploi, payer son loyer. Entre-temps, Charles s'instruisait comme il le pouvait. Par les livres surtout, qu'il dévorait. Il apprit à écrire, sans trop s'en rendre compte.

Il s'aventura un jour à rédiger une sorte de récit, où il mit ensemble ce qu'il voyait autour de lui et les impressions ressenties. Il le signa du nom de Boz et l'envoya à l'**Evening Chronicle**, qui le publia. Il avait vingt-deux ans. Il continua et ce fut le succès. Un livre suivit, qui s'intitula **Sketches by Boz**. Dès lors, Dickens ne cessa de produire. Il fut prolifique on ne peut plus, mais presque tous ses livres ont une valeur réelle. Si **David Copperfield** paraît être son chef-d'oeuvre, ses **Pickwick Papers** n'ont pas moins d'admirateurs, qui apprécient en l'auteur l'humoriste et le critique des moeurs autant que le narrateur.

• • •

Les oeuvres se succèdent, qui font de Dickens le maître de l'heure, tant aux Etats-Unis qu'en Angleterre. La liste est longue de celles qui offrent des qualités de premier ordre, acclamées dans le monde entier, dans le texte comme en traductions: **Nicholas Nickleby** et **Dombey and Son, Oliver Twist, The Old Curiosity Shop, Little Dorritt, Barnaby Rudge, Bleak House, Hard Times, Great Expectations** que Swinburne et d'autres critiques disent son meilleur livre. Ne pas oublier son **Tale of Two Cities**, où il relate la révolution française, en donnant une impression aussi sensible que réaliste.

Dickens possédait un sens peu ordinaire de l'observation, auquel s'alliait celui du ridicule. Ce n'est pas en vain qu'il avait fait de **Don Quichotte**, découvert dans le grenier de son père, son livre de chevet. Il voyait clair et bien. Rien ne lui échappait de ce qui caractérise un homme, souligne ses qualités ou ses défauts. Quand, de retour d'un long voyage aux Etats-Unis, il donna son Martin **Chuzzlewit**, le livre souleva des protestations. On trouvait qu'il exagérait. Au vrai, il avait su voir, et l'exagération se trouvait dans l'accentuation de la caricature. Dickens était sans le savoir le continuateur de son compatriote, Tobias George Smollett (1721-1771), qu'il dépassa d'ailleurs, dans l'ironie, l'humour, la satire.

Quand il mourut en 1870, on eût dit qu'un voile de deuil assombrissait le ciel de l'Angleterre. Car Dickens était aimé, autant qu'il était lu. Il fut, plus que quiconque, romancier populaire.

L'ILLETTRE.

AVIS

Faute d'espace, il a fallu remettre à la semaine prochaine la publication de rapports en provenance des paroisses suivantes: Précieux-Sang, Oak Lake, Ste-Agathe et Ste-Amélie.

LA REDACTION.

Sts-Martyrs-Canadiens

Baptême

Denise-Angèle-Marie, fille de Ronald Pambrun et Dora d'Avignon.

Ça et là

Les activités paroissiales reprennent avec une nouvelle ardeur: l'école maternelle compte 23 élèves; les Jeannettes sont officiellement en marche depuis le 11 octobre; les Dames Auxiliaires s'éveillent d'un repos saisonnier; la chorale est organisée et M. Achille Plamondon en est le maître de chapelle; la Caisse Populaire fêtera bientôt son premier anniversaire.

Il y aura retraite paroissiale du 14 au 21 octobre. L'heure des messes sur semaine est changée à 7 h. 30 a.m. Jeudi, messe pour les enfants à 3 h. 40 p.m. Les adultes aussi sont bienvenus.

On remarque plusieurs nouveaux paroissiens, ce qui est bien.

On demande de remettre les billets de tirage dès maintenant.

Pas de nouveaux bienfaiteurs à remercier. A la semaine prochaine.

Mgr Charles-J. Désorcy, curé de Ste-Bernadette (Windsor Park), bénissait samedi dernier à 2 h. p.m. le "Jardin du St-Sépulcre", cimetière catholique situé le long du chemin 59, à un mille de Warrens Corner. Assistaient à la cérémonie: M. l'abbé D. McDougall, curé d'Ile-de-Chênes, directeur, MM. James Edward, de Toronto, président des 45 Memorial Gardens du Canada, E. Bourdon, président des Memorial Gardens au Manitoba, Doug Lowe, gérant du Jardin du St-Sépulcre au Manitoba, Laurent Marcoux, président du bureau de direction, Frank Kennedy, directeur, etc. Deux des directeurs étaient absents: M. le Dr Paul L'Heureux et M. Edward Turner.

A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

par M. Henry LANE,
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le lundi 10 septembre avait lieu la réunion régulière du Conseil de ville de St-Boniface. Dès le début de la réunion, lorsque les minutes de l'assemblée spéciale tenue la semaine dernière furent présentées pour adoption, l'échevin Lonergan s'objecta en disant qu'on ne lui avait pas permis de proposer un amendement lors de cette réunion. L'échevin Softley, qui avait présidé cette réunion, dit que l'échevin Lonergan avait le droit d'en appeler à sa décision lors de la réunion, mais qu'il ne l'a pas fait et que d'après les règlements parlementaires, il n'avait pas le droit de proposer un amendement maintenant; il s'ensuivit une longue discussion sur les droits et prérogatives, citant tel ou tel paragraphe de la constitution. M. le Maire suggéra à l'échevin Lonergan de soumettre son amendement plus tard dans la veillée aux affaires remises en discussion.

Chemin et taxes

Au chapitre des délégations, un citoyen de la rue Bourget se plaignait amèrement du fait qu'il payait des taxes élevées et n'avait qu'une mare boueuse comme chemin, depuis que des entrepreneurs avaient labouré le chemin pour y poser un égout; son automobile avait été endommagée au montant de $60 par le mauvais état de la rue et les enfants avaient beaucoup de difficulté à se rendre à l'école. L'échevin McKall l'assura que la condition de la rue ne s'améliorerait pas vite puisque le Métro doit maintenant procéder à y installer une conduite d'eau de 42 pouces, mais que la rue sera pavée l'an prochain, puisque la compagnie P. Burns s'y construira une maison de salaison de $3,000,000 l'an prochain. M. le Maire dit qu'aussitôt qu'il sera possible de le faire, l'ingénieur verra à améliorer quelque peu l'accès à la résidence des contribuables.

St-Boniface 6

Quatre-vingt-onze résolutions des comités furent présentées pour adoption; la plupart furent acceptées.

Il y eut lecture d'une lettre du premier ministre du Canada, l'hon. J. G. Diefenbaker, qui sympathise beaucoup avec les résidants de notre ville qui ont subi des dommages lors des pluies récentes, mais dit que toute demande d'aide devrait être faite au premier ministre de la province et que le sinistre doit être d'importance nationale; le Conseil enverra une copie de cette lettre à l'hon. Duff Roblin.

L'hon. D. Roblin avise la ville qu'il a pris note de la lettre de l'Association d'Education et qu'il a donné ordre à tous les départements de l'administration provinciale d'adresser toute correspondance aux résidants de la ville de St-Boniface en y insérant le nom de la ville de St-Boniface et la zone 6.

Avocat de la ville?

C'est enfin le tour de l'échevin Lonergan de proposer son amendement et il propose que M. Don Brock soit employé comme avocat de la ville à temps partiel au salaire de $9,000 par année. Après une longue discussion sur les droits et privilèges, le vote fut pris et trois échevins seulement votèrent en faveur; l'échevin Lonergan proposa alors que M. Brock soit nommé et que le salaire soit laissé libre à discuter. Il ajouta que le comité du personnel avait discuté, le printemps dernier, du salaire de l'avocat de la ville et était arrivé à la conclusion que ce salaire devrait être au-delà de $9,000 et c'est par rapport à l'avis des comités du personnel que M. Brock avait stipulé ce salaire dans sa demande. L'échevin McKall déclina toutes les qualités personnelles et l'expérience acquise au Conseil par l'ancien échevin Appleby et dit que le Conseil avait étudié toutes les qualités de ceux qui avaient posé leur candidature et vu la différence des salaires entre celui de l'avocat Appleby et de l'avocat Brock, le Conseil avait voté en faveur de l'avocat Appleby. L'échevin Lonergan revint à la charge et proposa que l'avocat Brock soit engagé au même salaire que l'avocat Appleby, disant que la firme Brock avait représenté la ville pendant 18 ans et avait pleine connaissance de toutes les affaires municipales; le vote fut le même, trois seulement votant en faveur de la motion de l'échevin Lonergan. L'échevin Guilbault demanda si l'avocat Appleby est le représentant de Ladco dans ses pourparlers avec la ville et s'il continuera de l'être? L'échevin Ursel affirme que l'avocat Appleby n'est plus l'aviseur légal pour Ladco.

Son salaire?

L'échevin Huppé dit que dans les discussions du comité du personnel la question d'élever le salaire de l'avocat de la ville à $9,000 avait été étudiée mais qu'aucune promesse avait été faite à quiconque qu'il obtiendrait ce salaire.

L'échevin Lonergan propose que demande soit faite à la commission des parcs pour faire afficher l'offre de la ville de payer une récompense à quiconque rapportera les cas de vandalisme affectant les propriétés de la ville.

Conclusion

L'échevin Lonergan, qui ne se décourage pas facilement, donne un avis de motion, voulant que la résolution du Conseil nommant l'avocat de la ville soit reconsidérée à une réunion du Conseil, le 22 octobre. L'échevin dit que les élections seront passées alors et qu'il n'y aura pas de considération politique. Plusieurs échevins s'objectent à cette remarque et le maire croit que cet avis de motion n'est pas en ordre parce que, dit-il, un avis de motion doit être discuté à la prochaine réunion spéciale ou régulière, tel qu'indiqué dans l'avis de motion, mais ne peut être différé à une date ultérieure. Une autre longue discussion s'ensuivit et les avocats furent consultés. Finalement l'échevin Lonergan retira son avis de motion quitte à y revenir à la prochaine réunion.

Budget augmenté

L'échevin Lonergan donne un autre avis de motion demandant aux départements suivants de donner les raisons d'être pour l'augmentation de leur budget entre les années 1955 à 1962: les divisions scolaires de St-Boniface et Norwood, etc.

L'échevin cite des augmentations de 95 pour cent, de 300 pour cent et de 185 pour cent et demande que tous ces départements expliquent les raisons d'être de ces augmentations.

Candidat à la mairie

M. le Maire dit qu'il sera de nouveau candidat à la mairie lors des élections municipales du 19 octobre prochain. Les nominations auront lieu le mardi 2 octobre.

A lundi prochain.

Depuis 1955, la population de St-Boniface a augmenté d'environ 35 pour cent. Le coût de la vie a monté, la semaine du travail a été diminuée, les salaires augmentés, des bénéfices supplémentaires ajoutés, etc.

Mais tout cela peut-il justifier les augmentations suivantes?

	1955	1962	Augmentation %
Budget total	$2,095,000	$4,078,000	plus de 95%
Ecole St-Boniface	214,000	941,000	" " 300%
Travaux publics	93,000	268,000	" " 185%
Département de polices	117,000	256,000	" " 115%
Département de feu	172,000	317,000	" " 80%
Ecole Norwood	367,000	620,000	" " 75%
Santé et Hygiène	73,000	111,000	" " 50%
Administration	127,000	193,000	" " 50%

Exposition préparatoire au prochain Concile

Plus de 500 paroissiens de St-Boniface visitaient dès dimanche dernier la grande exposition organisée par la Légion de Marie, dans la salle Jubinville au soubassement de la cathédrale, comme préparation spirituelle au prochain Concile Oecuménique. MM. Aurèle Desaulniers, président de la Curia, et Paul Bergeron, président du comité de l'exposition, ont été grandement aidés par tous les membres de la Légion et du clergé paroissial dans la préparation des grands tableaux qui donnent une vue d'ensemble de la vie spirituelle de la paroisse et des moyens à prendre pour "participer" spirituellement au succès du Concile.

Dès l'entrée dans la salle, le visiteur voit un immense tableau où sont illustrées les principales nouvelles constructions érigées dans le diocèse ces dernières années: Petit Séminaire, Grand Séminaire (agrandi), Maison des Retraites, églises paroissiales Sts-Martyrs-Canadiens, St-Gérard, Ste-Famille, Christ-Roi, Notre-Dame-de-l'Assomption, Ste-Bernadette, St-Emile, St-Eugène et St-Maurice. Un deuxième tableau illustre la grande variété que la prière individuelle et communautaire peut revêtir, selon le devoir d'état de chacun.

Plus loin deux autres tableaux permettent de se rendre compte de la force ou faiblesse du catholicisme sur le plan mondial, et des ravages que cause le communisme dans maints pays. Ce dernier tableau a été exécuté grâce à la collaboration de M. Léo Brodeur qui donna des cours instructifs sur le communisme cet été. Le tableau qui renseigne sur les problèmes de la jeunesse dans la paroisse est illustré d'agréables dessins dus au talent de Mlle Pauline Morier.

Les trois grands tableaux sur le Concile ont été confectionnés par l'équipe de Mlle Thérèse Beaulieu: 1) la prière pour le Concile; 2) les onze commissions conciliaires, avec photos de chacun de leurs présidents; 3) les grandes intentions pontificales.

Le tableau suivant renseigne sur le rayonnement de la paroisse-cathédrale par ses multiples oeuvres (ce tableau est dû au talent d'artiste d'une Missionnaire Oblate du S.-C. et de M.I.). Ces oeuvres sont indiquées avec moults détails sur un feuillet que chacun peut apporter avec soi: Légion de Marie, Dames de Ste-Anne, Cercle Ouvrier St-Joseph, Tiers-Ordre de St-François, Cercle St-Thomas, Club St-Michel, Gais Manitobains, Camp Notre-Dame (à la Plage Albert), Société St-Vincent-de-Paul, Service Social, Guides et Scouts catholiques, Union de la Ste-Vierge, Ciné-Club, Congrégation Mariale, Jeunesse Etudiante Catholique et Croisade Eucharistique. Puis, tout à côté, un tableau donne des indications précises sur la pratique religieuse dans la paroisse dont le territoire contient 9,200 âmes de toutes les religions, dont 7,149 catholiques pratiquants (195 sont non-pratiquants) en grande majorité Canadiens français, soit au nombre de 6,854.

L'avant-dernier tableau de l'exposition permet de jeter un coup d'oeil sur l'archidiocèse de St-Boniface: population totale, 258,209; population catholique, 68,342. Le clergé comprend 111 prêtres séculiers et 113 prêtres religieux; les frères enseignants sont au nombre de 31 et les religieuses, 764. Il y a 70 paroisses, 12 postes et 44 chapellenies. Les principales maisons d'enseignement sont: grand séminaire, petit séminaire diocésain, petit séminaire St-Jean à Fort-Alexandre, collège de St-Boniface, juniorat oblat, collège St-Joseph d'Otterburne, etc. Les consulteurs diocésains sont: Mgr Charles Empson, P.D., Mgr Charles-J. Désorcy, C.S., M. Jean Piché, P.S.S., MM. les abbés Maurice Deniset-Bernier, Rémi DeRoo et Léo Couture, chancelier.

Enfin, avant de quitter l'exposition, le visiteur peut se renseigner sur les richesses de la lecture "catholique".

Cette riche exposition dure toute la semaine. Les organisateurs ont voulu mettre la population au courant des grands thèmes du prochain Concile, l'inviter à prier aux intentions universelles du Pape, lui faire connaître la vitalité catholique du diocèse et de la paroisse, en réponse à une invitation spéciale de la commission diocésaine du Concile d'organiser sur le plan paroissial "quelque chose" pouvant intéresser les chrétiens aux grands événements qui se dérouleront à Rome dès le mois prochain. Ceux qui ne sont pas encore allés visiter cette exposition sont priés de le faire avant la fin de cette semaine. Ils s'enrichiront de toutes manières, comme les centaines de personnes qui les ont précédés.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Le pique-nique annuel de notre Conseil, annoncé pour le 9 septembre dernier, n'a pas eu lieu, et pour cause. Il va sans dire que les organisateurs de tournois, de pique-niques n'ont pas été trop favorisés par les éléments. Maître Temps a certainement pris contrôle absolu de la situation et leur a causé bien des maux de tête.

Heureusement pour nous, le président du comité des activités de notre Conseil, le frère Ted Vermette, ne se dit pas encore vaincu, car il nous laisse sous-entendre que les choses ne se terminent pas là . . . Pique-nique il y aura . . . en toute probabilité le dimanche 16 septembre. (Il faut tout de même ne pas y aller trop catégoriquement, car vous savez comme moi, il y a encore un élément qui s'appelle "température inclémente . . .) La lettre du Grand Chevalier et les annonces au Carnet Mondain à CKSB vous donneront tous les détails.

M. l'abbé M. Deniset-Bernier, curé de la paroisse Basilique, demande à notre Conseil, par l'intermédiaire de notre aumônier, de bien vouloir assurer la garde du Saint Sacrement lors des Quarante Heures qui se dérouleront en la basilique cette fin de semaine; on nous confierait spécialement la nuit de dimanche à lundi. Certains ont déjà donné leurs noms, mais il faut encore un grand nombre de volontaires. Ces derniers sont priés de communiquer avec le frère Gérard Rousseau, en signalant le numéro CEdar 3-3290, ou encore le Grand Chevalier, le frère Napoléon Boily, au numéro WHitehall 3-7905.

Il y a un vieux dicton qui dit: "Si on veut recevoir, il faut d'abord donner!" Si on pense à cela le moindrement, c'est plein de bon sens. Alors, mentionnons que sous peu on fera la demande aux plus virils de notre Conseil de se rendre à la Croix-Rouge pour faire leur petite, ou moins petite contribution à la banque de sang. Nous aurons l'occasion de vous en reparler.

La perle de la semaine: "Les affaires nouvelles . . . ce sont de vieilles rengaines . . . passons donc aux affaires en cours . . ."

Le grand tirage bat son plein, et les billets disparaissent tellement vite qu'on a même quelque difficulté à en trouver. C'est ce qu'on appelle du travail d'équipe. Selon les dernières statistiques, la distribution des billets est complétée et les résultats, des plus encourageants, se font déjà sentir. Félicitations à tous.

C'est avec regret que nous apprenons la mort d'un de nos anciens membres, le frère Augustin Mahé, décédé le mardi 11 septembre. Les prières ont lieu ce soir vendredi au salon mortuaire Desjardins. Sincères condoléances à Mme Mahé et sa famille.

La prochaine assemblée générale de notre Conseil: le lundi 17 septembre, à 8 h. 15 p.m.

APRES TOUT.

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité d'adaptations des règlements d'urbanisme

Cette demande sera entendue par le Comité d'adaptations lors de sa réunion à 1 h. 30 p.m., le mardi 25 septembre 1962, dans la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, temps et endroit où les représentants pour et contre ladite demande seront entendus.

Cas No 474-62 **St-Boniface**

Demandeur: **Edward Turner** (propriétaire).

Objet: La permission de construire et de maintenir une addition d'un étage, 14 pieds par 16 pieds, au coin sud-ouest (à l'arrière) de la présente demeure familiale, demeure et addition étant non-conformes, possédant une cour-avant de 12.8 pieds de profondeur plutôt que de 25 pieds tels que requis, et une cour de côté sur le côté sud de 3.5 pieds de largeur plutôt que de 5 pieds tels que requis, et égout du toit dépassant de 6 pouces du côté sud de la cour.

Propriété: 281, Enfield Crescent.

Mme M.-R. Bellefeuille,
assistante-secrétaire,
Comité d'adaptations.

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité d'adaptations des règlements d'urbanisme

Demandes qui seront entendues par le Comité d'adaptations lors de sa réunion à 10 h. a.m., le mardi 18 septembre dans la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, temps et endroit où les opinions pour et contre lesdites demandes seront prises en considération.

Cas No 452-62 **St-Boniface**

Demandeur: **Alice Realty Ltd.**, au nom des propriétaires **P. et S.** Calvo.

Objet: La permission de diviser le terrain en deux lots; la permission de conserver la maison sur le lot sud, lequel aura 50 pieds de largeur; et la permission de construire et entretenir une maison uni-familiale sur le lot nord lequel aurait une largeur de 33 pieds et une superficie de 3,960 pieds carrés au lieu d'une largeur de 50 pieds, et une superficie de 5,000 pieds carrés telle que requise.

Propriété: 137, avenue Claremont.

Mme M.-R. Bellefeuille,
assistante secrétaire,
Comité d'adaptations.



CITÉ DE ST-BONIFACE
AVIS

Des demandes en écrit seront reçues par le soussigné, jusqu'à 4 h. 30 du soir le vendredi 21 septembre 1962, pour la position suivante:

Commis grade "B" (jeune homme ou demoiselle)

Salaire initial: $197.00 par mois, augmentations réglementaires.

Entrée en fonction: aussitôt que possible.

Temps de probation: six mois.

Les candidats devront indiquer le degré d'éducation atteint, ainsi que leur expérience, s'il y a lieu.

Pour plus amples renseignements et formules de demande, s'adresser au soussigné.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Greffier

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 10 septembre 1962.



CITÉ DE ST-BONIFACE
AVIS
LISTE MUNICIPALE DES VOTANTS 1962

AVIS est par les présentes donné que la liste des votants de la ville de Saint-Boniface, qui ont droit de vote aux élections municipales cette année, a été complétée et que tout électeur, ou toute personne qualifiée pour être électeur, peut demander que le nom de n'importe quelle personne qui a droit de vote soit ajouté à ladite liste. De même, elle peut demander que le nom de toute personne qui n'a pas droit de vote soit rayé de ladite liste, conformément aux dispositions de la Charte de Saint-Boniface.

De plus, tout électeur, ou toute personne qualifiée pour être électeur, qui désire porter plainte relativement à une erreur ou omission dans ladite liste, devra, dans les quatorze (14) jours qui suivent cette date, donner au Greffier, ou déposer à l'Hôtel de Ville, à son adresse, avis en écrit de sa réclamation et de son intention d'en appeler au Juge relativement à ce sujet. Ces dépositions ne seront pas considérées à moins qu'elles ne soient dans les mains du Greffier le ou avant le 25 septembre 1962.

DONNE à Saint-Boniface, ce onzième jour de septembre, A.D. 1962.

Maurice PRUD'HOMME
Greffier

N.B. On pourra examiner la liste au bureau du Greffier à l'Hôtel de Ville, aux bureaux de poste de Saint-Boniface et de Norwood, ainsi qu'à tous les sous-bureaux de poste à Saint-Boniface.



M. et Mme Jules-C. Turenne, de 265, rue Notre-Dame, St-Boniface, célébraient leur 56e anniversaire de mariage le 11 août dernier. La fête débuta à 4 h. 30 p.m. par une messe célébrée aux intentions des héros de la fête par leur fils, le R. P. Alphonse Turenne, O.M.I., de Falher, Alta. Un souper de famille fut servi chez la fille des jubilaires, Mme J. Boily, 154, rue Des Meurons, où les parents se réunirent pour une veillée.

Le Cercle Molière présentera une pièce de M. J. Ouvrard en novembre

"Confucius", comédie en trois actes, par Jacques Ouvrard, de St-Boniface, sera le premier spectacle de la saison 1962-63 qu'offrira au grand public le Cercle Molière, en novembre.

L'auteur a écrit cette oeuvre il y a deux ans à l'occasion du concours national de pièces en trois actes organisé par le Théâtre du Nouveau-Monde à Montréal.

A la fin de février 1963, si les conditions sont favorables, le Cercle se propose une tournée dans les provinces de l'Alberta, de Saskatchewan, d'Ontario et du Manitoba. Mme Pauline Boutal dirigera ce spectacle, dont la pièce n'a pas encore été choisie.

Au mois de mars 1963, Robert Séguier, de St-Boniface, mettra en scène une comédie moderne de Robert Lamoureux, "La brune que voilà".

Le Cercle Molière annonce de plus la création d'un atelier-laboratoire à l'intention des personnes intéressées au théâtre français.

Tous ceux et celles qui désirent prendre part à ces exercices peuvent le faire sans frais. Il s'agit simplement de s'inscrire au Cercle Molière avant le 18 septembre.

Des cours seront donnés pour les acteurs, metteurs en scène, machinistes, décorateurs, etc. . . deux fois la semaine, mardi et jeudi, entre 8 h. et 10 h. p.m., au local du Cercle Molière dans le soubassement de la basilique-cathédrale de St-Boniface.

Pour les détails d'inscription: M. Valmore Gervais, Poste CKSB, CH 7-4865; Mme Aimée Simon, Poste CKSB; Mme Régine Marsh, 164, rue Harvard, Winnipeg, GR 4-3005, et Mme Pauline Boutal, 272, avenue De la Cathédrale, WH 3-9052.

Les membres de cet atelier-laboratoire auront la chance dès cette saison de présenter plusieurs pièces en un acte devant le public.





Au poste CBWFT

DIMANCHE 16 SEPTEMBRE
4.30—Sports d'été
5.00—Heure des quilles
6.00—Travaux et les jours
6.30—Dictionnaire-magazine
7.00—L'homme invisible
7.30—CF-RCK
8.00—Variétés Côte d'Azur
8.30—Concert
9.00—Actualités politiques
9.30—Album de famille
10.00—Documents
11.00—Cinéma: "Traffic à la frontière"

LUNDI 17 SEPTEMBRE
5.30—Grangallo et Petitro
6.00—Guillaume Tell
6.30—A la pointe de l'exploration
7.00—Nouvelles
7.15—Exploits sportifs
7.30—Casse-tête
8.00—Belles histoires
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—La toile d'araignée
9.29—Rendez-vous avec Michelle
10.00—Machins et Machines
10.30—Cinéma: "La ligne droite"

MARDI 18 SEPTEMBRE
5.30—Le moulin aux images
6.00—Sir Lancelot
6.30—Le trésor des treize maisons
7.00—Nouvelles
7.15—Vous êtes reporter
7.30—Carrefour
8.00—Georges Guétary
8.30—Tic-Taquin
9.00—Un, deux, trois . . . rideau
9.30—Qu'il fait bon vivre
10.00—Caméra '62
10.30—Cinéma: "Thérèse Etienne"

MERCREDI 19 SEPTEMBRE
5.30—Roquet belles oreilles
6.00—Défi au danger
6.30—Entre deux eaux
7.00—Nouvelles
7.15—Comment dites-vous
7.30—Tête-à-tête
8.00—Long métrage: "Le roi de la Pagaille"
9.30—Dans les rues de Québec
10.00—Absolvo Te
10.30—Cinéma: "L'énigmatique M. Horace"

JEUDI 20 SEPTEMBRE
5.30—Kermesse
6.00—Sang et or
6.30—Airs de Paris
7.00—Nouvelles
7.15—Vous êtes reporter
7.30—Carrefour
8.00—Les grands de la chanson
8.30—La semaine du Canada à Seattle
9.30—Votre Courrier
10.00—Tribune libre
10.30—Ciné-Club: "Les mauvaises rencontres"

VENDREDI 21 SEPTEMBRE
5.30—Professeur Calculus
6.00—Ivanhoé
6.30—Au pays de Neufve-France
7.00—Nouvelles
7.15—Promenoir des poètes
7.30—Féminin pluriel
8.00—Dans tous les Cantons
8.30—Cinéma International: "Capitaine de Koepenick"
10.00—Sérénade estivale
10.30—Cinéma: "Sous le ciel de Provence"

SAMEDI 22 SEPTEMBRE
5.00—Caravane
6.00—Champion
6.30—Des pays et des hommes
7.00—Nouvelles
7.15—Cette semaine
7.30—Shirley Temple
8.30—Billet de faveur: "A pied à cheval en voiture"
10.00—Composez 999
10.30—Cinéma: "La belle ensorceleuse"

L'Eglise a honoré dix laïcs de St-Boniface, dimanche soir

Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, à la fin de la cérémonie qui eut lieu dimanche soir dans la basilique de St-Boniface et au cours de laquelle dix laïcs venaient d'être honorés par l'Eglise pour leur dévouement inlassable, exprima son immense joie qu'un nombre sans cesse grandissant de laïcs de son diocèse collaborent plus intimement à l'oeuvre de l'Eglise et demanda à tous ses diocésains de l'accompagner spirituellement à la réunion de l'épiscopat canadien tenue à Ottawa cette semaine et au Concile oecuménique qui débutera à Rome le 11 octobre.

La cérémonie avait commencé à 8 h. par la procession des membres du clergé qui prirent place au choeur. On remarquait particulièrement Mgr C. Empson, P.D., et MM. les abbés M. Deniset-Bernier et R. DeRoo, respectivement curés de la paroisse-cathédrale et de Holy Cross. Sires J.-P. Guay (maire de St-Boniface) et J. Stangl, chevaliers de l'Ordre de St-Grégoire, prirent place près du trône pontifical.

M. l'abbé Bernier expliqua alors brièvement pourquoi le pape Grégoire XVI avait institué en 1831 l'Ordre de St-Grégoire, en souvenir de saint Grégoire I qui défendit l'Eglise avec tant de clarté doctrinale et de vigueur apostolique et pour récompenser les laïcs qui, à son exemple, montrent la même fidélité permanente au service du Corps mystique du Christ. C'est ainsi, dit-il, que Sire Roland Couture, nouveau chevalier, a montré sa vie durant une fidélité exceptionnelle à l'église-cathédrale de St-Boniface, sous tous les curés et archevêques qui se sont succédés, comme en témoignent les minutes des syndics, les rapports de la paroisse et le bulletin paroissial où le nom de "Roland Couture" parait maintes et maintes fois.

La médaille d'or Bene Merenti, présentée pour la première fois en 1831 par Grégoire XVI, est offerte ce soir, continua M. le Curé, à quatre éminents et dévoués paroissiens: M. Napoléon Boily, dont l'humble et efficace dévouement a favorisé l'essor remarquable que connait présentement la Légion de Marie qui multiplie des conversions chaque année; Mme P. Mireault qui a tant accompli ces dix dernières années comme présidente du Service Social de la paroisse; Mme P. Davis qui ouvrit sa maison chaque année, à l'automne, pour le grand thé dont les recettes étaient versées aux pauvres, qui continue maintenant avec générosité à aider à l'organisation du thé-bazar annuel pour les pauvres, et dont le mari fit tant pour le grand séminaire et pour la restauration de la cathédrale, et Mme L. Cancade dont le grand zèle ne refuse aucune tâche susceptible d'aider l'Eglise et qui, comme présidente des Dames de Ste-Anne, multiplie ses services à Dieu et aux âmes. En honorant ce soir ces quatre paroissiens, conclut le curé, l'Eglise veut du même coup rendre hommage aux membres et aux exécutifs des Associations dont ils sont ou ont été les présidents.

M. l'abbé DeRoo fit ressortir éloquemment le rôle propre du laïcat au sein de l'Eglise du Christ, soit d'insérer la grâce qu'ils ont reçue du Christ par le baptême et la confirmation dans les institutions temporelles. Puis il mentionna les cinq paroissiens de Holy Cross que S. S. Jean XXIII honorait de façon particulière, parce qu'ils surent démontrer qu'un laïc catholique convaincu n'est pas un citoyen de seconde zone ni un membre muet et passif du Corps mystique: Sire Céleste Muller, chevalier de l'Ordre de St-Grégoire, éducateur catholique techniquement et pédagogiquement compétent qui joue un rôle toujours plus éminent au sein du département provincial de l'Education; MM. Angus McVarish et Arthur Lear et Mmes Theresa Swanson et Diane Boyer qui ont servi l'église paroissiale si généreusement comme président de la St-Vincent de Paul, syndic, personne d'oeuvres ou catéchiste, et méritent de recevoir ce soir la médaille d'or Bene Merenti. En eux sont honorés les organisations paroissiales, les maris ou épouses qui leur ont permis de tant se dévouer à l'Eglise et aux membres du Christ.

Après ces explications des deux curés, M. l'abbé Léo Couture, chancelier, lut au micro en latin, en français et en anglais les documents pontificaux qui proclamaient les noms des deux nouveaux chevaliers de l'Ordre de St-Grégoire "au titre civil", et signés à Rome le 8 juin dernier: Sire Roland Couture et Sire Céleste Muller. Mgr Baudoux procéda ensuite à la cérémonie d'investiture, bénit les épées, donna le baiser de paix, épingla les médailles et récita un ensemble de prières et de bénédictions aux formules hautement symboliques. Puis il bénit les médailles d'or Bene Merenti et les remit aux récipiendaires "en témoignage public de leur dévouement et comme invitation à se dévouer encore davantage pour Dieu et leurs frères".

Son Excellence mit fin à la cérémonie en adressant à l'immense foule qui emplissait la vaste nef le "mot" cité au début de cet article, et en présidant le salut du T. S. Sacrement.



M. Gilles Guyot vient d'annoncer qu'il posera sa candidature au siège d'échevin du quartier no 1 lors des élections municipales qui se tiendront à St-Boniface le 19 octobre. Les nominations auront lieu le mardi 2 octobre.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Ce n'est pas possible qu'il y ait si peu de membres qui s'intéressent aux affaires du Conseil. Pourtant, jugeant par l'assistance à la dernière assemblée, on pourrait bien en avoir l'impression. Serait-il que nos membres considèrent les assemblées comme des sombres soirées où l'on vient écouter quelques-uns discuter ou faire des discours?

Cela ne dépend vraiment que d'eux-mêmes! Le conférencier et le comité d'activité du Conseil font de leur mieux pour rendre chaque soirée aussi agréable que possible, et si certains frères auraient quelques suggestions à faire, c'est à la salle du Conseil qu'on voudrait les entendre! Ainsi donc, montrons notre intérêt en venant en grand nombre à l'assemblée du lundi 17 septembre alors qu'aura lieu la cérémonie d'installation des officiers et qu'on pourra prendre connaissance des détails des annonces suivantes: le comité d'actions fraternelles invite tous les frères du Conseil et leurs épouses à une soirée sociale, le 28 septembre, à 8 h. p.m.

Nous serons les hôtes au congrès d'Etat qui se tiendra dans notre salle le 30 septembre, de 10 h. a.m. à 6 h. p.m. Tous les intéressés sont bienvenus.

Sous l'auspice du Conseil Goulet, il y aura, dans l'église du Précieux-Sang, à 7 h. 30 p.m., le 7 octobre, le chapelet vivant. Joignons nos prières à celles de tous les paroissiens et de tous les catholiques pour le succès du Concile Oecuménique.

Et n'oublions pas la soirée des soirées: le banquet du "Columbia Day" qui aura lieu au "Skyview Ballroom" de l'hôtel Marlborough à 7 h. p.m., le 12 octobre.

Le frère J. Dionne tient les billets et il voudrait bien en disposer aussitôt que possible. N'attendons pas à la dernière minute et aidons-le à s'en débarrasser en retenant les billets maintenant.

Au Centre de la Croix-Rouge, rue Osborne, donation de sang le 9 octobre, à partir de 7 h. p.m.

FIGARO.



Le Retour des BELLES HISTOIRES DES PAYS D'EN HAUT

lundi 17 septembre à 8 h. (heure avancée) à CBWFT, CANAL 6

Dix-huit déléguées du Manitoba au congrès des Filles d'Isabelle

Un groupe imposant de Filles d'Isabelle du Manitoba faisait récemment un voyage à Montréal, afin d'assister au Congrès International de l'Ordre, tenu en l'hôtel Reine Elisabeth. Environ 2,000 membres, 574 déléguées officielles, venant des Etats-Unis, des Philippines et de quatre provinces du Canada, prenaient part à ce congrès bisannuel.

En plus de nombreuses séances d'études et de délibérations variées, le Congrès nous donna l'occasion d'assister à de nombreuses manifestations d'ordre religieux et social. Le lundi soir, ouverture officielle par la récitation du chapelet radiodiffusé, par Son Eminence le cardinal P.-E. Léger, directement de la basilique-cathédrale St-Jacques. Trente-six autobus conduisaient ensuite la foule à l'Oratoire St-Joseph, où il y eut procession aux flambeaux et messe célébrée par Son Eminence, qui prononça aussi le sermon. Mercredi matin, messe à l'intention des congressistes, célébrée en la cathédrale par Mgr Shea, chapelain suprême. Vendredi, toujours à la cathédrale, messe de Requiem pour les membres défunts, célébrée par Mgr Joseph Poissant, chapelain d'Etat du Québec.

Au point de vue vie sociale, un banquet grandiose réunissait le mercredi soir quelques milliers de personnes, dont de nombreuses personnalités représentant le gouvernement provincial, la ville de Montréal, le Conseil d'Etat des Chevaliers de Colomb et autres. Son Emminence avait délégué, pour le représenter, Son Exc. Mgr Léo Blais, ancien curé de St-Boniface, maintenant évêque auxiliaire à Montréal. Mgr Blais voulut bien nous accorder quelques minutes après le banquet et nous demanda de saluer les gens du Manitoba de sa part. Jeudi, le Cercle d'Etat du Québec avait eu la délicatesse d'inviter à son banquet, la délégation du Nouveau-Brunswick et celle du Manitoba. Ce banquet, genre fête de famille, réunissait quelque 500 personnes et ce fut pour toutes une soirée mémorable. Durant les cinq jours que dura le congrès, nous, du Manitoba, avons pu apprécier la proverbiale hospitalité de nos compatriotes de la province de Québec, et nos soeurs des Etats-Unis et des Philippines garderont aussi, nous en sommes certaines, un souvenir inoubliable de cette semaine magnifique à tous points de vue.

Faisaient le voyage à Montréal, les déléguées officielles, Mme Bertrande Desrochers, de St-Boniface, régente d'Etat du Manitoba, Mme Marthe Girouard, régente de Somerset, Mlle Angèle Augert, régente de Notre-Dame-de-Lourdes, Mme Bertha Marcoux, régente de Lorette, Mme Gilberte Audette, régente de St-Boniface, Mme Donalda Lafournaise, régente de St-Malo, Mme Rosa Normandeau, régente de La Broquerie. Parmi les membres accompagnant ce groupe on remarquait Mmes Yvonne Marion, Annette Grenier, Blanche Paillé, Alice Loiselle et Simone Sherwood, Mlles Gertrude Kenny, vice-régente de St-Boniface, Colette Huot, secrétaire d'état, Mélanie Gallant, Jeanne Carrière et Berthe Alyea, toutes de St-Boniface, ainsi que Mme Martha Van de Korkhove, de Somerset.

Le Manitoba français peut être fier de cette délégation qui a su, à notre avis, le représenter dignement aux yeux de tous.

La REDACTRICE.

Petite Note

Remerciements

Mme A. Vinette et sa famille remercient les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes et prières, soit par envois de fleurs ou assistance aux funérailles lors du décès de leur époux et père, M. P. Vinette.

Filles d'Isabelle du Cercle de St-Boniface

Il faut absolument que l'assistance soit nombreuse à notre prochaine réunion, le 18 septembre, car nous aurons ce soir-là le plaisir de recevoir M. l'abbé M. Deniset-Bernier, que Son Excellence a eu la bonté de nommer officiellement aumônier de notre cercle. C'est pour nous un grand honneur et une joie et tous nos membres doivent se faire un devoir de venir saluer notre aumônier. Un bon goûter sera servi. Mme Alice Douville nous a promis une surprise et toutes jouiront certainement de cette soirée.

Des circonstances imprévues nous ayant forcées de remettre à plus tard le banquet du 10e anniversaire, qui devait avoir lieu au printemps, nous sommes heureuses d'annoncer que ce banquet aura lieu définitivement le 4 novembre. Ce sera un banquet mixte auquel tous les membres sans exception, leurs époux et amis, ainsi que les parents et amis des Filles d'Isabelle sont cordialement invités. Les billets seront en vente dès la prochaine assemblée. Il faut que ce banquet nous réunisse très nombreuses, comme une grande famille que nous sommes. Il y aura aussi ce jour-là une initiation; celles qui ont des candidates doivent faire connaître leur nom au plus tard le 15 octobre, à Mme B. Desrochers (ALpine 3-5005) ou à Mme C. Huot (CHapel 7-9418). Les appels devant être reçus en soirée ou en fin de semaine, si possible. Vous pourrez vous procurer des formules de demande à la prochaine assemblée, le 18 septembre.

Au revoir, et nous vous verrons en grand nombre, mardi prochain.

La REDACTRICE.



Voici une photo d'une maquette de la nouvelle église paroissiale de Laurier. L'église, qui remplace l'édifice élégant mais vénérable, dédié à Notre-Dame-des-Victoires, se trouve à l'est de la voie ferrée, à l'angle des chemins Gouvernement et Trottier. Elle a 48 pieds de largeur et 130 de longueur, sur un plancher en béton, recouvert de vinyl. Les murs de brique et de contre-plaqué naturels renforcent la charpente d'arches laminées. On y accommodera 400 fidèles, en plus de 30 places au jubé. Son Exc. Mgr G. B. Flahiff bénira le temple, le mardi 18 septembre à 4 h. p.m. (heure solaire). M. l'abbé R. Lavoie est curé de l'endroit. M. Roy Sellors a fait les plans de l'église dont le coût est estimé à $80,000.

M. Emile Petit, âgé de 56 ans, est décédé à Ile-de-Chênes

ILE-DE-CHENES — Le vendredi 31 août, à l'hôpital général de St-Boniface, M. Emile Petit est décédé à l'âge de 56 ans.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Bertha; une fille, Lilianne (Mme Edouard Manaigre), de Lorette; quatre fils, Lucien, Raymond, Gilbert et Roger; quatre petits-enfants; quatre soeurs, Mmes N. St-Pierre, F. Vanderelst, L. Bazinet et A. Lavallée; trois frères, Maurice, Arthur et Prospère.

M. Petit est né à La Broquerie, Man. Homme d'affaires bien connu et estimé de tous, il a été commerçant pendant 40 ans à Ile-de-Chênes; il s'occupait d'une ferme et d'une route de lait. Il était aussi membre du Club Belge, des Chevaliers de Colomb du Conseil Jubinville de Lorette et du Cercle Ouvrier de St-Boniface.

Les prières furent récitées au salon funéraire Desjardins le dimanche soir 2 septembre par les Chevaliers de Colomb, et le lundi soir à la résidence familiale, où une grande foule s'était réunie.

Le service funèbre fut chanté dans l'église d'Ile-de-Chênes le mardi matin 4 septembre par M. l'abbé D. McDougall, curé, assisté de MM. les abbés Gédéon Trudeau et Gérard Lévesque, comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé R. Bélanger, curé de Lorette, assistait au choeur. La chorale était sous la direction de M. l'abbé J.-L. Caron, vicaire.

Les porteurs étaient six neveux du défunt, MM. Eugène St-Pierre, Louis Vanderelst, Albert, Oscar et Roland Petit et Jean Lavallée.

Six Chevaliers de Colomb étaient porteurs honoraires, MM. Alex. Arnould, Gaston Bohémier, Jules Beauchemin, Fernand Trudeau, Aimé Dumaine et Philibert Hamel.

MM. Alex. Arnould et Gaston Bohémier firent la quête.

Parmi l'assistance on remarquait M. et Mme Maurice Petit, de Vancouver, frère et belle-soeur du défunt, et son beau-frère, M. Horace Beauchemin, de Churchill.

Tous les paroissiens d'Ile-de-Chênes et de Lorette offrent leurs sincères condoléances à la famille éprouvée.

Remerciements

Les familles Emile Petit et Edouard Manaigre désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur récent deuil, soit par offrandes de messes, fleurs, visites et prières auprès de la dépouille mortelle ou assistance aux funérailles. Un merci spécial aux Chevaliers de Colomb du Conseil Jubinville, au responsable du chant, à l'organiste et aux dévoués prêtres qui les ont assistés dans leur épreuve.

Vassar

Bapteme

Le 1er septembre: Larry Myles, fils de M. et Mme T. Slusarczyk. Parrain et marraine, Larry et Wanda Slusarczyk, frère et soeur de l'enfant.

Retour aux etudes

Le 4 septembre, l'école ouvrait ses portes à 49 élèves des 1ère à la 8e année. Trois filles, Agnès Maczuga, Béatrice Prosek et Linda Ovorka se rendaient à l'école secondaire de St-Norbert. Trois garçons, Michel, Léon et Bernard Beaudry se dirigeaient vers le collège d'Otterburne, et Marc Beaudry prenait sa troisième année au Petit Séminaire. A tous ces étudiants, meilleurs voeux de succès.

Ça et la

M. et Mme Alfred Beauchamp eurent le plaisir de recevoir la visite de leur fille, Sylvia, religieuse chez les Rév. Srs des Saints Noms de Jésus et de Marie et professeur à l'Académie Ste-Marie de Winnipeg.

Durant ces dernières semaines avait lieu le départ de trois bonnes familles de la paroisse, celle de M. Philippe Pelletier, pour St-Jean-Baptiste, de M. Elmer Boutang pour Ear Falls, Ont., et celle de M. Etienne Simard pour Steinbach.

Malade

Prompt rétablissement à M. Richard Cayer, hospitalisé à Roseau.

Ste-Rose-du-Lac

Personnel enseignant

Le mardi 4 septembre eut lieu la rentrée des classes: 435 élèves, soit 308 à l'école élémentaire et 124 à l'école secondaire.

M. Jean Bosc, de Notre-Dame-de-Lourdes, principal de l'école élémentaire, a sous sa direction 10 institutrices: Mlle Lucille Provencher, o.m.m.i., institutrice de la 1ère année; Mlle Thérèse Alarie, élèves anglais de la 1ère année et 9 élèves de la 2e; Mlle Tardiff, 2e année; la Rév. Sr Thaddeus, de la congrégation de Notre-Dame-des-Missions, 3e année; Mlle Lorraine Pinette, 4e année; Mlle Bell, 5e année; Mme Lebas, 6e année; Mlle Desrosiers, en raison du trop grand nombre d'élèves dans les 5e et 6e années, fut nommée institutrice du surplus d'élèves dans ces deux classes; la Rév. Sr Marie-St-Emilia, de la congrégation de Notre-Dame-des-Missions, 7e année; M. Jean Bosc, 8e année.

M. Albert Normandeau est principal de l'école secondaire. Les instituteurs et institutrices sont M. Albert Fontaine, M. J. Bruyère, Mlle Gilberte Proteau, o.m.m.i., et Mlle Gilberte Beaudin.

Souhaits de succès à tous les élèves favorisés d'un excellent corps professoral. Si les écoles de Ste-Rose ont obtenu de bons résultats l'an passé, c'est certainement dû à la compétence et surtout au dévouement des instituteurs et institurices.

Souhaits de bienvenue aux cinq nouvelles institutrices, la Rév. Sr Marie-Ste-Emélia, Mlles Alarie, Bell, Tardiff et Desrosiers. Merci de tout coeur à la Rév. Sr Marie-Henriette, qui s'est dévouée durant trois ans à Ste-Rose et aussi à Mmes Van Joff et J. Montsion, Mlles Stella Rivard et Annette Bouchard, qui étaient aussi ici l'an dernier.

Départ

M. le Dr A. Isabey, qui était venu s'établir à Ste-Rose au mois de juillet dernier a quitté la paroisse récemment. Il doit s'établir à Rolla, D.-N. Tous lui souhaitent beaucoup de succès. M. le Dr Réal Préfontaine continue cependant sa pratique à Ste-Rose.

Sr Paul-de-Sion, des Srs Blanches, visite ses parents à La Broquerie

LA BROQUERIE — A l'école élémentaire, le dimanche soir 2 septembre, les Rév. Srs St-Serge et Paul-de-Sion, Soeurs Blanches venues de l'Est, donnaient d'intéressantes vues sur leurs oeuvres missionnaires.

De retour de l'Ouganda après un séjour de 14 ans en Afrique, la Rév. Sr St-Serge est actuellement en vacances au Canada, et a accompagné la Rév. Sr Paul-de-Sion durant les quelques jours de vacances passés dans sa paroisse natale. A cette occasion, un souper de famille eut lieu à la demeure des parents de cette dernière, M. et Mme Narcisse Fournier, le mercredi 5 septembre, date de naissance de Mme Fournier.

Les petites missionnaires ont profité de leur congé pour faire connaître leur travail apostolique. Dans ce but elles voulurent bien présenter des vues à divers endroits, entre autres chez les Révérendes Soeurs de la Présentation et à l'Ecole Ménagère de St-Boniface, ainsi qu'aux écoles élémentaire et secondaire de La Broquerie.

Le jeudi 6 septembre, les deux Soeurs Blanches repartaient pour l'Est et ce vendredi 14 septembre, la Rév. Sr Paul-de-Sion quittera le Canada pour se rendre à Toulouse, France, tandis que la Rév. Sr St-Serge retournera en Ouganda en février prochain. Merci aux Révérendes Soeurs pour leurs intéressantes informations. Puisse le Ciel bénir leur labeur et susciter des ouvriers et ouvrières nombreux pour cueillir la moisson abondante des âmes en pays Africain.

Mariage Savard-Kirouac

Le samedi 8 septembre, à 4 h. p.m., M. l'abbé U. Lafond, curé, bénissait le mariage de Mlle Marguerite Kirouac, fille de M. et Mme Damase Kirouac, à M. Ernest Savard, fils de M. et Mme Cyprien Savard. Les mariés étaient accompagnés de leurs pères respectifs.

Les filles d'honneur étaient Mlles Juliette Kirouac, nièce de la mariée, et Louise Plouffe. Les garçons d'honneur étaient MM. David et Gabriel Savard, frères du marié. Le chant fut exécuté par la chorale de La Broquerie aidée de Mme Paradis, d'Ile-de-Chênes, qui chanta de beaux cantiques. Mme Joseph Balcaen touchait l'orgue.

Un souper fut servi à l'hôtel de La Broquerie après quoi il y eut réception des parents et amis à la salle de l'aréna.

Après leur retour d'un voyage de noces à Banff, les nouveaux époux résideront à St-Vital.

A propos de cinquantenaire

Il ne faudrait pas oublier la fête du 50e anniversaire de l'arrivée des Soeurs Grises dans la paroisse, qui aura lieu le dimanche 21 octobre. Le programme comprendra la messe solennelle à 10 h. 30 a.m., le banquet à midi à l'école élémentaire suivi d'une séance à l'école secondaire à 2 h. 30 (heure solaire).

Les billets sont en vente chez tous les marchands de la paroisse. Pour plus de détails sur les fêtes, s'adresser à la secrétaire du comité d'organisation, Mlle Marie-Louise Boily.

N.-D.-de-Lourdes

Mariage

Le samedi 25 août, à 4 h. p.m., en l'église de Notre-Dame-de-Lourdes, M. l'abbé Marcel Dacquay, curé, bénissait le mariage de Mlle Marie-Rose Rivert (Perreault) à M. François Fouasse. Il y eut réception à la salle paroissiale après la messe. Cette réception fut suivie d'une soirée dansante.

Baptêmes

Le 2 septembre: Pauline-Marie-Estelle, fille d'Alban Magne et d'Yvette Payette, née le 24 août. Parrain et marraine, M. et Mme Pierre Magne.

Le 9 septembre: Diane-Marie-Noella, fille de René Monchalin et de Muriel Tarko, née le 27 août. Parrain et marraine, M. et Mme Frederic Kapphahn.

Le 9 septembre: June Aileen Marie, fille de Charles Blalock et de Sylvane Montagnon, née le 27 juin. Parrain et marraine, M. Gabriel Roch et Mme Clémence Montagnon.

La Salle

Souper paroissial

Le souper paroissial annuel au poulet, devenu une tradition dans la paroisse, est en bonne voie de préparation. Cette année il aura lieu le dimanche soir 14 octobre, à la salle paroissiale. Cordiale invitation à tous les intéressés et amis des paroisses environnantes.

Baptêmes

Le 2 septembre: Adèle-Elisabeth, fille d'Albert Pouteau et de Bernice Van Achte, née le 11 août. Parrain et marraine, Victor Van Achte et Elisabeth Pouteau.

Le 2 septembre: Louise-Béatrice, fille de René Toupin et de Lorraine Cormier, née le 23 août. Parrain et marraine, Denis Cormier et Béatrice Bayet.

Le 9 septembre: René-Camille, fils de Léonard Girardin et d'Yvonne Laurendeau, né le 29 août. Parrain et marraine, Camille Ledoyen et Irène Laurendeau.

Malade

Voeux de prompt rétablissement à M. Léo Lagacé, hospitalisé à la suite d'un pénible accident survenu le lundi 27 août.

Va-et-vient

Mmes Robertine et Sophie Cormier recevaient le mercredi 22 août la visite de leur nièce, Mlle Fleur-Ange Cormier, de St-Norbert, étudiante depuis trois ans à l'Université de la Sorbonne à Paris, qui a passé des vacances au Manitoba au cours du mois d'août. Elle était accompagnée de son frère, Roger, de St-Boniface.

Du 31 août au 2 septembre, Mlle Priscille Cormier fut en promenade à Camperville, où elle visita sa soeur religieuse, la Rév. Sr Marie-Ste-Lucille, M.O., ainsi que des amies à Duck Bay. Ses soeur et beau-frère, M. et Mme Joseph Mahé, et ses neveu et nièces, André, Denise et Irène Mahé, de St-Boniface, firent également le voyage.

Le vendredi 7 septembre, M. Gérard Gautier, de Beaconfield, Qué., était en visite chez ses cousins, la famille Georges Bernuy.

On peut faire de l'égoisme tout seul ou à plusieurs.
Baden-POWELL.

La nouvelle école paroissiale du Sacré-Coeur, symbole de foi catholique et française

Son Exc. Mgr G. B. Flahiff, C.S.B., archevêque de Winnipeg, bénit solennellement dimanche dernier "l'unique école bilingue et catholique de Winnipeg" en présence de Son Exc. Mgr M. Baudoux, archevêque de St-Boniface, de représentants des autorités provinciale, métropolitaine, municipale, de la législature, de la judicature, de nombreux membres des clergés séculier et régulier, de religieuses de plusieurs communautés, et d'une foule (estimée à 1,500) de paroissiens actuels et anciens du Sacré-Coeur. Au cours de la séance qui suivit cette cérémonie de bénédiction, Son Excellence profita de l'occasion pour rappeler que le gouvernement provincial, en n'appliquant qu'une partie des recommandations de la Commission Royale MacFarlane, celles qui favorisent un plus haut niveau académique, un personnel enseignant plus qualifié et mieux rémunéré, des édifices plus modernes et mieux équipés, mais en négligeant les recommandations de la même Commission Royale au sujet de l'aide financière aux écoles privées et paroissiales, rend presque intenable la position de ces écoles par rapport aux écoles publiques. Pourtant la loi provinciale le reconnait leur droit à l'existence, et leur ambition de fournir non seulement des citoyens compétents, mais des chrétiens convaincus. Peut-on continuer à reconnaitre un droit et à lui nier les moyens de progrès, conclut Son Excellence.

Ces paroles énergiques de Mgr Flahiff concluaient de façon magistrale les grandes fêtes de bénédiction et d'ouverture officielle de cette nouvelle école du Sacré-Coeur, réalisation d'un rêve ambitieux. C'est à 2 h. 30 que la foule se massa devant la porte principale de l'édifice, la gent écolière prenant place immédiatement derrière les dignitaires. M. le Dr Paul-Emile LaFlèche, éminent paroissien, représentant au Manitoba du Conseil de la Vie française en Amérique et maître de cérémonies pour la circonstance, coupa le ruban traditionnel après avoir prononcé une courte mais vibrante allocution, dont voici le texte:

* * *

Fières paroles

"Aujourd'hui marque une étape nouvelle dans le rayonnement de cette paroisse catholique et française qu'est le Sacré-Coeur de Winnipeg, fondée il y a plus d'un demi-siècle par nos fiers et dévoués devanciers.

"L'école de son choix est une partie intrinsèque d'une paroisse bien organisée. C'est une seconde pierre angulaire, sur laquelle reposent la vie, le maintien et, je dirais, la survie de la paroisse.

"Après tant d'années, nous sommes encore convaincus de la nécessité de ce milieu ethnique. L'érection de cette école séparée, bâtie à nos frais et dépens, démontre bien que nous sommes fiers de cette richesse réelle et positive que sont notre religion, notre langue et notre culture française, facteurs qui ont enrichi et alimenté les racines mêmes de cette patrie commune.

"Ce patrimoine sacré, légué par nul autre que Mgr Adélard Langevin, O.M.I., le grand blessé de l'Ouest, nous sommes déterminés à le maintenir au prix de sacrifices pécuniaires et laborieux en dépit des circonstances difficiles dans lesquelles nous nous trouvons. Nous sommes ici, parce que nos pères ont opté pour nous; et j'ajouterais même que le critère de l'unité nationale, pour nous, réside dans la reconnaissance (...) le maintien de notre religion, de notre langue dans les écoles de notre choix. Nous avons ici un témoignage concret et frappant de notre survie et c'est tout à l'honneur des paroissiens du Sacré-Coeur, de nos dévoués curés et vicaires, et de la fidélité incessante de notre corps enseignant. C'est un bien grand honneur d'avoir été choisi pour présider l'inauguration officielle de cette école et, à titre de représentant et directeur du Conseil de la Vie française en Amérique, organisme qui n'a jamais hésité à nous fournir une aide morale et financière des plus généreuse, il me fait plaisir de couper le ruban et de déclarer cette école catholique et française officiellement ouverte."

"Le chant de l'école"

Après la coupe du ruban, la remise des clefs de l'édifice par MM. J. Sumner et R. Bockstael, architecte et entrepreneur, Mgr Flahiff procéda à la cérémonie de bénédiction, accompagné des RR. PP. Aimée Lizée, O.M.I., provincial, et Cléophas Lafrenière, O.M.I., curé. Puis la foule remplit à craquer la salle Guertin et dut même envahir corridor et salles attenantes, pour la deuxième partie du programme qui débuta par l'O Canada chanté par tous, et par trois chants exécutés par la chorale de l'école du Sacré-Coeur sous la direction enlevante d'une religieuse. Tous applaudirent particulièrement "le chant officiel de l'école" composé par une des religieuses du personnel enseignant.

Le Dr LaFlèche présenta ensuite les divers orateurs tour à tour avec conviction, émotion, humour. Le premier en liste fut S. H. le maire de St-Boniface, M. Joseph-P. Guay, ancien paroissien du Sacré-Coeur et premier président du Club Lydia, l'un des grands responsables de la nouvelle construction. L'orateur s'exprima ainsi:

Le maire J. Guay

"Si j'ai été invité à prendre la parole en cette occasion mémorable, ce n'est pas tant comme maire de St-Boniface, mais bien comme ancien paroissien du Sacré-Coeur, de 1930 à 1948, et comme premier président du Club Lydia, et je tiens à vous dire toute ma reconnaissance pour cette délicate attention, car c'est véritablement un honneur et un insigne privilège pour moi que de participer à ces fêtes, le couronnement de tant d'efforts et de dévouement de toute la paroisse.

"Je vous apporte non seulement mes félicitations chaleureuses, mais celles de vos anciens paroissiens qui demeurent aujourd'hui à St-Boniface: nous nous sommes associés à vos problèmes et à vos difficultés, nous avons épousé votre cause de la religion et de la langue, et nous avons sympathisé avec tous les responsables de vos mouvements pour la bonne cause.

Des anciens à St-Boniface

"Je voudrais souligner le dévouement inlassable, poussé jusqu'au sacrifice et à l'abnégation, des curés et des vicaires de cette paroisse depuis sa fondation, des religieuses qui ont veillé à l'éducation de nos enfants, des paroissiens qui ont mis l'épaule à la roue, et de tous ceux qui eurent à coeur le succès de vos projets; je citerais en particulier la grande sollicitude de vos archevêques qui ont voué cette paroisse de tous les Canadiens français de Winnipeg aux valeureux apôtres que sont les Oblats de Marie Immaculée.

"Parmi les laïcs qui se sont dépensés sans compter à prélever les fonds nécessaires pour l'heureux aboutissement de vos rêves, j'aimerais citer les membres du Club Lydia, qui ont travaillé d'arrache-pied pour organiser les moyens qui permettraient de réaliser leur but, et toutes les organisations qui ont secondé leurs efforts si généreusement.

"Cette école demeurera un monument dédié aux pionniers et aux membres actuels de cette paroisse, et j'ose espérer que la génération actuelle et à venir saura apprécier les sacrifices et les déboires qui ont été la base de la réalisation d'un rêve longuement caressé.

"Avec mes félicitations sincères, celles de vos anciens à St-Boniface, acceptez aussi nos voeux les plus chaleureux pour le succès de votre oeuvre, tant religieuse que nationale, parmi les nôtres. Que Dieu bénisse vos efforts et les couronne de succès toujours grandissant!"

Félicitations et voeux

S. H. le maire de Winnipeg, M. Stephen Juba, après avoir dit en souriant sa joie que M. Guay ait choisi de demeurer à St-Boniface et du coup lui ait laissé le champ libre dans l'arène municipale, félicita chaleureusement les responsables de "ce rêve devenu réalité" qui, grâce à leur dur travail et à leur parfaite coopération, firent naître les moyens financiers nécessaires pour l'érection de ctte école de haute qualité. Il conclut ses remarques en lisant quelques mots en français, ce qui lui valut une invitation de M. le Dr LaFlèche à s'inscrire un jour aux cours de français qu'on organisera à l'école du Sacré-Coeur.

L'hon. Gurney Evans, ministre du Commerce et de l'Industrie, secrétaire provincial, et représentant personnel de l'hon. Duff Roblin, premier ministre, et de l'hon. Stewart McLean, ministre de l'Instruction publique, fit ressortir le caractère sacré de la cérémonie de bénédiction qui mérite le respect de tous, de toutes langues et religions, l'importance de ce que les paroissiens du Sacré-Coeur ont accompli pour garder leurs caractéristiques propres dans le double domaine religieux et linguistique. Il félicita les membres de la chorale qui chantèrent "avec leurs voix et leurs coeurs", et conclut en offrant ses meilleurs voeux et félicitations à tous les responsables de cette nouvelle école qui ont si bien compris l'importance primordiale de l'éducation de nos jours. (Ses quelques remarques en français, au début de son discours, lui méritèrent ce compliment du Dr LaFlèche: "Nous vous remettrons un diplôme de français".)

Action de grâces

Le R. P. C. Lafrenière, curé, vint ensuite offrir ses remerciements personnels et ceux de ses paroissiens à Mgr Flahiff, au représentant du gouvernement provincial, à Mgr Baudoux (la paroisse du Sacré-Coeur faisait autrefois partie du diocèse de St-Boniface), aux maires (à souligner ici la présence de M. R. Bonnycastle, président de la Corporation métropolitaine) et aux autres distingués visiteurs. Il donna ensuite ses impressions sur le travail accompli avec tant de dévouement par les organisations paroissiales et par les paroissiens individuels, et son témoignage ému d'admiration devant tant de sacrifices de la part des laïcs, des religieuses, du clergé paroissial pour conserver par l'école leur double héritage religieux et culturel. Il conclut en disant sa reconnaissance à Dieu et à l'Eglise, en ce jour commencé le matin par quatre messes "d'action de grâces".

Le représentant de la gent écolière, William Rhéaume, s'avança alors sur la scène et dit "merci" à tous les responsables de cette magnifique école où il fera si bon d'étudier. Il s'acquitta de sa tâche, d'un ton ferme et éloquent et avec une diction parfaite, en français et en anglais.

(On peut lire en page éditoriale le texte complet du discours du dernier orateur, Son Exc. Mgr G. B. Flahiff.)

Après tant de paroles d'éloges, de félicitations, d'action de grâces, qui soulevèrent souvent les applaudissements des auditeurs, le Dr LaFlèche annonça qu'on pouvait visiter à loisir le nouvel édifice, puis se rendre au gymnase où des dames dévouées offriraient thé ou café et autres douceurs. Des élèveurs de l'école y vendaient un programme-souvenir d'une élégance remarquable, où se trouvent des renseignements multiples sur l'histoire de la paroisse et de l'école, sur les diverses organisations paroissiales (Commission scolaire, Caisse populaire, Conseil Provencher, Société St-Jean-Baptiste, Club Lydia, Dames de Ste-Anne, Club du Sacré-Coeur, Association Parents et Maîtres, Club "500", petits chanteurs du Sacré-Coeur, etc.), et un tribut d'hommage aux Oblats de Marie Immaculée, aux Soeurs des Saints Noms de Jésus et Marie, et à quelques bienfaiteurs insignes, dont feu Joseph-Ernest Guertin.

Dunrea

Mmes Clara Fifi et Eva Lachance, de St-Eustache, M. et Mme Edouard Lachance et le R. P. R. Tessier, O.M.I., de la paroisse du Précieux-Sang, et M. Armand Boulet et son fils, de Winnipeg, étaient de passage chez M. T. Boulet.

Aubigny

Baptême

Le 26 août: Normand-Joseph-Colin, fils de Georges St-Hilaire et Rita Dumesnil, né le 19 août. Parrain et marraine, M. et Mme Roger St-Hilaire, de St-Boniface.

Naissance

M. et Mme Joseph Sorin sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille; elle portera les noms de Gisèle-Blanche-Marie. Les parrain et marraine seront M. et Mme Lavoie, de Vancouver.

Lorette

Les familles O. Mondor et H. St-Pierre avaient le plaisir de recevoir la visite de Mmes Yvonne Bernardin et Léa St-Pierre, de Los Angeles, Cal. Avant de retourner, elles prenaient l'avion pour se rendre à New York et Montréal. M. et Mme Jos. Muloin, d'Oxbow, Sask., étaient aussi en promenade dans ces familles.

Pendant les vacances, M. et Mme Horace Savoie recevaient la visite des quatre soeurs de M. Savoie, Mlles Bella et Lucette Savoie, gardes-malades, Mme Nick Mattease, de New York, et M. et Mme Louis Dugar, du Dakota Nord, accompagnés de leurs fille et gendre, de New Haven, Conn.

M. le Juge et Mme Philippe Ferland, de Québec, ont visité, récemment, leurs parents et amis du Manitoba, entre autres, les familles Ferland, Marcoux et McDougald, de Lorette.

Nouveau vicaire

Souhaits de cordiale bienvenue au nouveau vicaire, M. l'abbé Gérard-Majella Lévesque. Sincères remerciements à M. l'abbé Rodrigue Bouchard de son grand intérêt pour les jeunes de la paroisse, surtout dans le chant et le sport, et bonne chance dans ses nouvelles paroisses de Notre-Dame-de-Lourdes et St-Lupicin.

Personnel enseignant

Souhaits de bon succès à tous les étudiants qui ont repris le chemin des écoles élémentaire et secondaire de Lorette, le 4 septembre. Le personnel enseignant à l'école secondaire se compose de M. Georges Guilbault, principal, la Rév. Sr C. Farmer, assistante-principale, et les Rév. Srs Elisabeth, St-René, Florence et Laurette-de-Jésus, MM. Maurice Emond et McGill. Cent cinquante élèves furent enregistrés.

A l'école élémentaire, la Rév. Sr St-Eméric est principale, tandis que la Rév. Sr St-Jean-du-Rédempteur sera assistante-principale. Les autres instituteurs sont les Rév. Srs Marie-de-Jésus et Joseph-de-l'Enfant-Jésus, Mmes Yvonne Lagassé, Lucienne Prud'homme et Thérèse Grégoire, Mlle Reine Brémault et M. Marchildon. Environ 260 élèves furent enregistrés.

Les Rév. Srs St-Patrice et Jean-Bosco, qui se sont dévouées ici pendant plusieurs années, poursuivront leur tâche à Powerview. Sincères remerciements pour tout le travail qu'elles ont accompli durant leur séjour à Lorette.

Nouvelle supérieure

La retraite annuelle des Soeurs de St-Joseph a apporté un autre grand changement. La Rév. Sr Elisabeth-de-St-Joseph a été nommée supérieure du couvent des religieuses. Chaleureuses félicitations.

Nouvelles familles

Bienvenue aux trois nouvelles familles de la paroisse, celle de M. Emilien McCarthy, qui réside dans l'ancienne demeure de M. Jos. Grossman, la famille Jean Vincent, dans l'ancienne maison de M. Alphonse Therrien, et M. et Mme Louis Vincent, qui ont acheté la demeure de M. Yvon Ross.

Mme Jules Duruisseau, mère de 15 enfants, est inhumée à Laurier

LAURIER — Le samedi 1er septembre avait lieu à Laurier le service funèbre d'une ancienne paroissienne, Mme Jules Duruisseau, décédée à Vancouver le dimanche 26 août.

Née Léontine Hébrard, à Lozaire, France, le 7 mars 1890, elle venait au Canada en 1906. Le 17 juillet 1908, elle épousait, à Notre-Dame-de-Lourdes, M. Jules Duruisseau, qui la précéda dans la tombe le 24 décembre 1950.

Le 18 juillet 1908, ils s'établirent à Laurier et c'est en 1943 qu'ils déménagèrent à Vancouver.

La défunte laisse dans le deuil dix filles, Marie (Mme Philippe Coss), Juliette (Mme Antoine Délaurier), Rose (Mme Hubert Délaurier) et Angèle (Mme Georges Leclerc), tous de Laurier, Berthe (Mme Louis Lavoie), Yvette (Mme Charles Molgat), Alma (Mme Léon Labrosse), Irène (Mme Laurent Leclerc) et Lucille (Mme Daniel Leclerc), tous de Vancouver, et Rita (Mme Roger Therrien), de Williams Lake, C.-B.; cinq fils, Albert, Charles, Louis et René, de Vancouver, et Elie, de Laurier.

Les porteurs étaient MM. Honoré Coss, Albert Délaurier, Alfred Leclerc, Francis Délaurier, Paul Coss et Raymond Délaurier.

Remerciements

La famille Duruisseau désirent remercier par la voix du journal les nombreux amis qui lui ont si généreusement manifesté leur sympathie à l'occasion de son récent deuil.

Autre deces

Le mardi 11 septembre, en l'église paroissiale avait lieu les funérailles de M. Abraham Florent, décédé accidentellement le samedi 8 septembre.

Dunrea

Baptême

Le 9 septembre: Gérald-Edmond-Joseph, fils de M. et Mme Edmond Renaud, né le 29 août. Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Bibault, oncle et tante de l'enfant.

Saint-Labre

Baptêmes

Léo-Joseph, fils de M. et Mme Marcel Gérardy, né à l'hôpital général de St-Boniface.

Robert-Joseph, fils de Lucien Laurencelle, né à l'hôpital général de St-Boniface.

Malades

Prompt retour à la santé aux personnes suivantes qui ont été hospitalisées au cours des mois d'août et septembre: M. Jean Gérardy, Mlle Réjeanne Dubois et le bébé de M. et Mme Edouard Beaulieu.

Ça et là

Bon succès à Mme Frobisher qui enseigne encore cette année à l'école Larteau, à Florzé, et à Mlle Marielle Poiron qui fera sa 9e année à l'école secondaire de Woodridge.

Le mardi 4 septembre, l'école de St-Labre ouvrait ses portes aux jeunes étudiants de la paroisse. Tous semblaient heureux, bien reposés et avides d'entreprendre une nouvelle année scolaire. Trois nouveaux étudiants se joignirent au groupe, cette année, Roger, Anita et Marie-Jeanne Gérardy.

Le personnel enseignant se compose de M. Armand Comeault (4e à 8e années) et Mme Henri Grenier (1ère à 3e années).

Bon courage et bon succès au personnel enseignant et aux nombreux élèves.

Somerset

Remerciements

Mme Laurette Lesage remercie sincèrement tous les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, envois de fleurs ou de cartes et assistance aux funérailles lors du décès de son époux, M. R. Lesage.

Grande-Clairière

Décès

La paroisse de Grande Clairière vient de perdre une de ses bonnes pionnières dans la personne de Mme Cyrille Delaite, née Rosalie Lamouline, décédée à l'âge de 89 ans après plusieurs semaines de maladie.

Femme chrétienne et charitable, elle a su se dévouer sans compter pour sa famille. Elle donna à tous l'exemple d'une grande résignation à la volonté divine.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Haywood

Ça et là

M. l'abbé J. Choiselat est allé prêcher la retraite des écoliers à Aubigny.

Le R. P. Joseph de Rocquigny, O.M.I., de St-Ambroise, est en convalescence chez sa mère.

Mme J. Bergeron passa une semaine chez sa fille, Mme Gerry Deslauriers, de Lido.

Georges Dheilly est retourné à l'école après quelques jours passés à l'hôpital lorsqu'il se fractura le poignet à la suite d'un accident de tracteur.

Mariage de Mlle W. Anderson à M. Gabriel Bazin, à Virden

VIRDEN — En l'église du Sacré-Coeur de Virden, le samedi 11 août, M. l'abbé J. Schreiber, curé, bénissait le mariage de Mlle Wilma Gladys Anderson, d'Oak Lake, à M. Gabriel Bazin, fils de M. et Mme Pierre-Paul Bazin, de Scarth.

Au son d'une marche nuptiale, la mariée fit son entrée dans l'église au bras de M. Richard-E. Plaisier. Elle était ravissante dans sa longue robe blanche. Le corsage de dentelle de nylon était garni de paillettes et de perles: la jupe, aussi de dentelle de nylon sur satin blanc, formait de larges festons. Son voile court était retenu par une couronne de dentelle ornée de paillettes et de perles. Elle portait des boucles d'oreilles serties d'une petite perle, cadeau du marié. Son bouquet se composait de roses rouges et de chrysanthèmes blancs.

La dame d'honneur, Mme Charles Bazin, belle-soeur du marié, portait une robe de taffetas bleu avec double jupe. Des roses roses formaient son bouquet. Une des filles d'honneur, Mlle Roswitha Gorzala, avait une robe bleue de voile de nylon sur tulle et taffetas avec jupe bouffante. Son bouquet se composait d'oeillets roses. Mlle Marie Plaisier, l'autre fille d'honneur, portait une robe de voile de nylon sur taffetas de couleur bleu. Son bouquet était d'oeillets roses. Toutes les trois étaient coiffées de petits chapeaux identiques de plumes et de tulle bleus, gants blancs et robes de même longueur.

M. Charles Bazin, frère aîné du marié, était témoin, et M. Roger Gabrielle, garçon d'honneur. MM. Gabriel Boulanger et François Gallant agissaient comme huissiers.

L'autel et le choeur étaient décorés de magnifiques bouquets de glaïeuls.

Mme F. Gallant touchait l'orgue. Mlle Vivianne Boulanger chanta, à l'offertoire, "Mother at Your Feet Is Kneeling"; Mme K. Hortichuk, "What Happiness Can Equal Mine", et, pendant la signature du registre, Mme F. Gallant exécuta "Tendre Mère", un couplet en anglais et un en français. Au cours de la messe, l'organiste joua les airs des cantiques chantés par le marié à plusieurs mariages.

Les servants de messe étaient John et Leonard Kelly, Bob Gallant, Donny et Ricky Rausch.

Mme R.-E. Plaisier choisit pour l'occasion une robe fuseau de dentelle bleue avec chapeau de même couleur et accessoires blancs. Son corsage était de roses rose foncé.

Mme Pierre Bazin, mère du marié, était vêtue d'une robe de crêpe de rayonne noire drapée et retenue à la taille par une broche sertie de pierres du Rhin. Elle avait des accessoires blancs et un corsage de roses rose pâle.

Après la cérémonie religieuse, il y eut une réception pour 67 convives, dans la salle du Sacré Coeur de Virden. M. l'abbé J. Schreiber dit le bénédicité. Les tables étaient décorées de bouquets de glaïeuls. La table d'honneur avait au centre un magnifique gâteau à trois étages soutenus par des cygnes blancs et décorés de roses roses et de colombes sur feuilles argentées. Le tout surmonté de cloches et de muguets et de colombes échangeant des anneaux.

M. Albert Bazin, frère du marié, porta le toast à la mariée, auquel répondit le marié en termes appropriés.

Les arrangements floraux étaient de Mme F. Van Loo, et la réception était à la charge de la Ligue Féminine Catholique de Virden.

Des télégrammes de félicitations venant de MM. et Mmes Sergé et Georges Bazin, frères et belles-soeurs du marié, de Vancouver, de MM. Louis et Robert Bazin, de Vancouver, neveux du marié, et de M. et Mme J. Rothian, de Calgary, furent lus par M. Aubert Bazin, maître de cérémonies.

Pour le voyage de noces, la mariée portait un deux pièces beige avec accessoires bleu pastel et un corsage composé d'une rose et d'un bouton de rose rose.

A leur retour, les nouveaux époux demeureront à Scarth.

Parmi les personnes venues de l'extérieur on remarquait M. et Mme Guy Bazin, accompagnés de leurs enfants, Gisèle, Gilbert et Marc, Mmes Tom Brophy et Gordon Fry, tous de Winnipeg; M. et Mme Jos. Bazin et Mme H. Blow, de Notre-Dame-de-Lourdes; M. et Mme Charles Bazin et leurs enfants, Douglas, Noreen, Lawrence et Annette, d'Edmonton; M. et Mme Fernand Bazin, de Melville; MM. et Mmes Aubert et Antoine Bazin, de Oxbow, Sask.; M. et Mme Claude Bazin, d'Alameda, Sask.; MM. et Mmes John Sawatsky et leur famille, René Plaisier, Clifford Rousson et leur famille et Auguste Valley, tous d'Oak Lake.

N.-D.-de-Lourdes

Baptêmes

Le 9 septembre: Julie-Arméline, fille d'Abe Dyck et de Doris Deleurme, née le 3 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Raymond Deleurme, grands-parents de l'enfant.

Le 9 septembre: Joël-Cécil-Joseph, fils de Raymond Delaquis et de Renée Bazin, né à l'hôpital Notre-Dame le 30 août. Parrain et marraine, M. Joseph Delaquis, remplacé par M. Joseph Bazin, et Mlle Cécile Delaquis, cousin et tante de l'enfant. Mme Joseph Bazin était porteuse.

Fisher Branch

Baptême

Laurent-Albert-Joseph, fils de M. et Mme Paul Bernier. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Meilleur.

Va-et-vient

Mme Fred Schmidt, fils, et ses trois enfants ainsi que M. et Mme A. Bouchard et leur fillette, de Letellier, ont passé deux semaines à Edmonton chez leurs parents, M. et Mme Irénée Labbé.

Mme Roger Bouvier et son fils, René, ont passé leurs vacances à Gravelbourg chez M. et Mme Ovide L'Heureux.

Mlle Angèle Meilleur, de Fort Francis, a passé une semaine chez ses parents, M. et Mme Ernest Meilleur.

M. et Mme Conrad Bouvier et leurs enfants, Huguette, Miriam et Louis, de Ste-Geneviève, ainsi que M. Germain Manaigre, de Lorette, ont visité M. et Mme U. Bouvier.

M. et Mme Roland Hudon et leur famille, de Winnipeg, ainsi que Mlle Lorraine Hudon, de St-Boniface, ont passé la fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme Joseph Hudon.

M. et Mme Olivier Ménard et leur famille, d'Ile-de-Chênes, étaient en visite chez M. et Mme Ernest Ménard.

Bienvenue à M. et Mme Bert Vandersteen, de Gull Lake, Sask., qui se sont établis sur la ferme paternelle. M. et Mme John Vandersteen sont déménagés au village.

La Bible vous parle

(Les textes sont choisis par la Société Catholique de la Bible.)

Le Christ a souffert pour vous, et vous a montré l'exemple pour que vous marchiez sur ses traces. (I Pierre 2, 21)

Plan de financement d'études mis à point par la B. de M.

MONTREAL — La création d'un plan combiné d'épargne et de prêt, destiné à répartir les frais de quatre années de scolarité à l'université sur une période allant jusqu'à neuf années et qui comporte la pleine protection d'une assurance-vie, telle est la nouvelle communiquée par le président de la Banque de Montréal, M. G. Arnold Hart.

Ce plan porte le nom de Plan de financement d'études universitaires de la Banque de Montréal. Il permettra de financer les études à l'université au moyen de versements mensuels modiques, d'une façon beaucoup plus économique qu'il ne serait possible, a dit M. Hart, sur la base d'un prêt régulier.

D'après ce plan, le père ou la mère, un tuteur ou un parrain s'engage à effectuer des versements mensuels pendant les deux, trois ou quatre dernières années d'école secondaire d'un étudiant, et à les continuer pendant les années d'université, pour terminer un an après la graduation.

En retour de cet engagement, le contractant recevra une somme globale au commencement de chacune des quatre années d'université, et il y aura automatiquement une assurance-vie pendant toute la période pour garantir les fonds convenus, advenant le décès du contractant.

Grande diversité de plans

D'après un plan typique, en déposant $49.55 par mois pendant sept années, commençant deux ans avant le collège, il est possible de garantir à un enfant des études universitaires de $4,000, moyennant un coût net de $1.93 par mois, assurance-vie comprise.

D'autres variations du plan comportent des versements qui varient de $9.39 par mois pendant neuf années pour un objectif total de $1,000, à $99.10 par mois pendant sept années, pour un objectif total de $8,000.

Si l'étudiant, pour quelque raison, quitte l'université, le plan peut se continuer comme plan d'épargne assuré — ou discontinué, au gré du contractant. Si l'étudiant double une année, le plan se poursuit tel que convenu en premier lieu et l'on pourra faire des arrangements pour l'année supplémentaire.

Un besoin des temps

En commentant le Plan de financement d'études universitaires, M. Hart a ajouté ceci: "Nous voyons dans cette nouvelle initiative la réponse à un besoin important des temps où nous vivons. Grâce à ce plan, un grand nombre de jeunes Canadiens, garçons et filles, pourront aller à l'université, qui, sans cela, seraient incapables de le faire parce que le fardeau financier à court terme serait trop lourd pour leurs parents.

"Nous espérons qu'il aura une valeur pratique et concrète pour les parents d'enfants qui sont présentement à l'école secondaire et qu'il contribuera à former les esprits supérieurs dont le Canada aura un besoin si pressant durant les années qui viennent."

On n'a rien donné tant qu'on n'a pas tout donné.

GUYNEMER.

Thé en l'honneur de M. Hervé Dansereau

LETELLIER — Le dimanche 2 septembre, à la résidence de M. et Mme Louis Dansereau avait lieu un thé à l'occasion de l'entrée au séminaire de leur fils, Hervé.

Parmi les invités, on comptait M. l'abbé E. Fontaine, curé, ainsi que 86 parents et amis. De Fargo et Langdon, D.-N., et de Pine Falls, Man., on remarquait des oncles et tantes présents pour saluer leur neveu et l'encourager à poursuivre son chemin.

Quatre générations d'enfants profitèrent de l'occasion pour se réunir. La première de ces générations était représentée par la grand-mère du séminariste, Mme Juliette Dansereau (née Jutras).

Le grand succès du thé fut assuré par la coopération remarquable des soeurs et tantes du héros de la fête. Une bourse de $110 lui fut offerte pour aider à défrayer les frais de ses habits, le tout fourni par les invités.

Remerciements

La famille Louis Dansereau désire remercier tous ceux qui ont si activement participé à l'organisation du thé ainsi que les parents et amis qui ont bien voulu accepter l'invitation. On regrette que quelques-uns n'aient pas pu s'y rendre mais on tient à les remercier de leurs lettres d'encouragements et de félicitations.

St-Léon

Souper paroissial

Le souper paroissial aura lieu cette année le dimanche 30 septembre, dernier dimanche du mois. Retenez bien cette date et rendez-vous au souper annuel de St-Léon.

Que tous ceux qui y sont déjà venus reviennent encore, et pour ceux qui n'y sont jamais venus, St-Léon est un coquet petit village à un mille du chemin 23. Une route pavée y conduit.

Vous pourrez déguster un succulent souper à la dinde et passer une agréable soirée en compagnie de vos amis.

Cordiale bienvenue à tous le dimanche 30 septembre.

Baptêmes

Le 24 juin: Guy-Pierre-Joseph, fils de Norbert Dacquay et de Fernande Robitaille, né le 11 juin. Parrain et marraine, M. Pierre Dacquay et Mme P. Dacquay, de Notre-Dame-de-Lourdes.

Le 1er juillet: Yves-Gérard-Joseph, fils de Roger Labossière et de Monique Talbot, né le 21 juin. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Talbot, de Manitou.

Le 1er juillet: Gilles-Jean-Joseph, fils de Romain Labossière et de Flore Labossière, né le 25 juin. Parrain et marraine, M. et Mme Robert Labossière, de St-Léon.

Le 8 juillet: Ronald-Joseph-Etienne, fils d'Etienne Rondeau et de Rita Durand, né le 26 juin. Parrain et marraine, M. et Mme Damien Rondeau, de Dunrea.

Le 13 juillet: Réal-François-Joseph, fils de Roger Rémillard et d'Irène Dubois, né le 4 juillet. Parrain et marraine, M. et Mme Léo Rémillard, de St-Joseph.

Le 19 août: Richard-Georges-Joseph, fils de Raymond Rondeau et d'Edith Payette, né le 10 août. Parrain et marraine, M. et Mme Georges Lesage, de Treherne.

Le 26 août: Armand-Claude-Joseph, fils de Robert Talbot et d'Antoinette Routhier, né le 19 août. Parrain et marraine, Claude et Suzanne Talbot.

St-Lazare

Ouverture des classes

Plus de 300 élèves faisaient leur entrée lors de l'ouverture des classes, le mardi 4 septembre.

C'est pourquoi, dimanche dernier, M. l'abbé G. Regnier, curé, exhortait les élèves au travail et demandait la coopération des parents avec les maîtresses. Pour obtenir de bons résultats, il faudra que les écoliers s'engagent à bien faire leurs devoirs à la maison aussi bien qu'en classe.

De cette façon, l'on sera content d'une année bien remplie et le succès des élèves fera honneur à l'école.

Balle-molle

Le club des jeunes jouait dimanche dernier une partie de balle-molle contre les membres de l'Association Athlétique. Ce fut une joute très intéressante; l'équipe de l'Association Athlétique terminait avec une victoire, au compte de 17 à 13.

Si le temps le permet, on propose encore une autre partie entre ces deux équipes et, à cette occasion, l'entraîneur du club des jeunes veut choisir l'arbitre lui-même . . .

Activités des C. de C.

Les Chevaliers de Colomb sont à organiser un tournoi de golf pour le dimanche 16 septembre. L'endroit de ce tournoi n'avait pas encore été décédé lors de l'assemblée. Ce sera tout probablement à Birtle ou à Spy Hill. Ceux qui sont intéressés devront donner leurs noms à MM. Omer Chartier ou Armand Guénette.

Ste-Anne-des-Chênes

Nouveau magasin

Les vendredi et samedi 7 et 8 septembre avait lieu la grande ouverture du magasin Marshall Wells, à Ste-Anne-des-Chênes. En effet, M. Louis Champagne, propriétaire de la quincaillerie Ste-Anne Builders s'est affilié à la chaîne des magasins Marshall Wells.

Après un bref discours du représentant de Marshall Wells, M. Max Bailey, le maire Laurent Fillion coupa le ruban et félicita (en français et en anglais) M. Champagne de son initiative. Le R. P. C. Montpetit, C.Ss.R., curé, bénit ensuite le magasin.

Après l'ouverture officielle, il y eut une grand vente à prix très réduits. Samedi soir eut lieu le tirage d'une lampe, de tables de télévision, de peinture pour un appartement et d'un poêle électrique. Les heureux gagnants furent M. Denis Daigneault, Mme Pamela Tougas, MM. F. Bériault et A. Friesen.

M. Louis Champagne désire remercier tous ceux qui sont venus visiter le magasin pendant ces deux jours de l'ouverture, soit quelque 700 personnes convaincues de la nécessité d'un tel magasin pour Ste-Anne et les paroisses environnantes.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tel.: WHitehall 2-3452
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

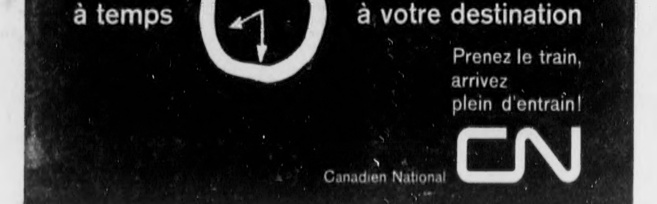
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	....	84	83.6	83.4	84.2
C.W. no 3	....	80.6	80.4	80.2	81
Fourrage no 1	....	80.3	80	79.6	80.4
Fourrage no 2	....	77.2	77	76.6	77.4
Fourrage no 3	....	74.2	74	73.6	74.4
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	....	136.4	136	136.4	137.2
C.W. no 3—6 rangs	....	134.4	134	134.4	135.2
Fourrage no 1	....	122.4	122	122.4	123.2
Fourrage no 2	....	121.4	121	121.4	122.2
Fourrage no 3	....	118.4	118	118.4	119.2
SEIGLE —					
C.W. no 2	....	126⅛	125⅜	125.6	126⅝
C.W. no 3	....	117⅞	117⅛	118	118⅞
C.W. 2 rej.	....	122⅝	121⅞	122.2	123⅛
C.W. no 4	....	110⅛	109⅜	109.6	110⅝
Ergot		107⅛	106⅜	106.6	107⅜
Sur voie net		122⅞	122⅛	122⅜	123⅛

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
Octobre	....	82⅛	82	82.2	83
Décembre	....	77.4	77⅛	77.6	79
Mai	....	80⅛	79⅞	80⅛	80.6
Juillet	....	79.4	79.2	79.2	79⅝
ORGE —					
Octobre	....	124.4	124	124⅛	125.2
Décembre	....	118⅞	118⅝	118⅞	120.2
Mai	....	120.4	120	120.6	122.2
Juillet	....	120	119.4	119⅝	121
LIN —					
Octobre	....	368	362.6	364⅛	370.6
Décembre	....	357.2	353.4	355.4	362
Mai	....	362	358	361	367.2
Juillet	....	361	356.2	357.2	364
SEIGLE —					
Octobre	....	124⅛	123⅜	123.6	124⅜
Décembre	....	121.4	120.6	121	122
Mai	....	124⅝	124.2	124.4	125⅛
Juillet	....	124	124	126⅛	125.6

(Pour la semaine du 4 au 7 septembre 1962)



RIVIERA 1963 — La nouvelle série Buick 1963 présente ce magnifique coupé sport Riviera, à quatre places. La Riviera mesure 53.2 pouces de hauteur et son centre de gravité très bas (15 pouces) la rend des plus manoeuvrables. Parmi les caractéristiques de la Riviera, mentionnons un volant réglable à la position convenant au conducteur (moyennant supplément) et des fenêtres de côté sans montants. A l'intérieur, nous voyons quatre sièges baquet; les deux sièges à l'avant sont séparés par un bloc de commandes fini noyer.

Son Exc. Mgr Morin administra la confirmation à Arborfield et Zenon Park les 17 et 18 août

ZENON PARK — Le samedi matin 18 août, M. l'abbé Roland Gaudet, curé, et les paroissiens avaient le bonheur de recevoir parmi eux Son Exc. Mgr Laurent Morin, évêque de Prince-Albert, venu conférer le sacrement de confirmation à une centaine de petits enfants. Son Excellence célébra la messe à 10 h. et donna le sermon après avoir reçu l'assurance de la plus cordiale bienvenue exprimée par M. le curé.

Vinrent ensuite les imposantes cérémonies de la confirmation, Mgr Morin étant assisté de MM. les abbés M. Leblanc, chancelier du diocèse, M. Van den Akker, curé d'Arborfield, et R. Gaudet. Les Rév. Srs Monique et Rose, de Trochu, Alta, étaient venues la semaine précédente faire le catéchisme préparatoire à la confirmation dans la paroisse et à Arborfield où Son Excellence administrait le sacrement de confirmation à une quarantaine d'enfants, le vendredi 17 août.

Ça et là

Le dimanche après-midi 19 août, M. le curé et plusieurs familles se rendaient à la plage du lac Z-N pour assister à la bénédiction du Camp d'été St-Jean Bosco et entendre la sainte messe célébrée par Son Exc. Mgr L. Morin à 5 h. ce même jour.

Mlle Louise Turcotte, fille de M. et Mme Emile Turcotte, est partie récemment pour Montréal où elle est entrée au noviciat des Soeurs Grises. Son frère, Eugène, et M. René April, fils de M. et Mme Alex. April, sont partis le jeudi 23 août pour le noviciat des Frères du Sacré-Coeur à Ambrun, Ont. Voeux de persévérance dans la noble voie qu'ils ont choisie.

M. et Mme Jos. Hamel, accompagnés de leurs quatre filles, de Prince George, C.-B., visitaient au cours des vacances leurs parents, MM. et Mmes Michel Leblanc et Omer Hamelin et leurs familles.

M. et Mme Heyman Froam, de Radisson, visitaient récemment leurs amis, M. et Mme Louis Chartier.

Mme Armand Lalonde, ses fils, Aurélien et Jean, et ses fille et gendre, M. et Mme Roland Roy, et leurs enfants, sont partis le vendredi 17 août à St-Boniface pour y demeurer. A cette occasion, il y eut soirée d'adieux en leur honneur le mercredi soir 15 août à la salle de l'arène.

MM. Léon Tremblay et Gilles Francoeur, employés à White Fox, étaient de passage durant la première fin de semaine de septembre. M. Tremblay visitait sa soeur, Cécile, du personnel de l'hôpital Notre-Dame.

Mlle Delphine Hudon est allée passer la dernière fin de semaine d'août à Saskatoon avec sa soeur, Georgette, employée à cet endroit.

M. et Mme Georges Pelletier, de Tisdale, se sont portés acquéreurs de l'épicerie Lalonde et en ont pris possession le 1er août. Ils y ajouteront un assortiment de marchandises sèches. A cette occasion, il y eut vente à prix d'aubaines la dernière semaine d'août. Bienvenue à ces nouveaux paroissiens et bon succès dans leur nouvelle entreprise.

M. et Mme René Fortier et leurs enfants et Mme Raymond Courteau sont allés à Trochu, Alta, où ils ont assisté le 12 août à la prise d'habit de leur fille, soeur et petite-fille, Angèle. Ils ont aussi visité M. et Mme Aimé Arès et leur famille à Edmonton. Mme R. Courteau est demeurée chez ses fille et gendre tandis que M. et Mme R. Fortier et leurs enfants allaient à Calgary visiter les frère et belle-soeur de ce dernier, M. et Mme Aimé Fortier, et leur famille.

Mlle Estelle Pelletier, de Victoire, a visité son amie, Mlle Jeannette Vigeant, d'autres parents et amis durant les vacances.

M. et Mme Wilfrid St-Amant et leurs enfants, de North Surrey, C.-B., de passage dans la paroisse pour quelques jours, ont visité leurs nombreux parents et amis.

M. et Mme Denis Favreau et leurs trois fillettes, de Prince-Albert, étaient en promenade chez M. et Mme Eugène Favreau et leur famille.

La Rév. Sr Marie-Alice, religieuse de Notre-Dame de la Charité d'Evron et supérieure à Le Goff, Alta, était en promenade chez sa mère, Mme Adélard Labbé, dernièrement.

M. Réal April est allé à Saskatoon dernièrement pour examens et soins médicaux et M. Roch Fortier est de retour à son foyer depuis la mi-août après un séjour de deux mois à l'hôpital St-Paul de Saskatoon où il a subi une intervention chirurgicale.

Au cours du mois d'août, M. et Mme Amable St-Amand eurent la visite de leurs fille et gendre, M. et Mme E. Gerlinski et leurs trois enfants, de Melville, de M. Albert Chamberland, de Le Pas, de Mme Alfréda Desjardins, de Saskatoon, de M. et Mme Arthur Reed, de Weekes, et de M. et Mme André L'Heureux (Doris Reed), de Winnipeg.

M. et Mme Jean-Marc April et leur fils, Maurice, et MM. Onésime et Adrien April sont allés passer le dernier dimanche d'août à Prince-Albert, y visiter M. et Mme Gaston Hudon et leur famille. M. et Mme Gérard April, accompagnés de leurs enfants, la Rév. Sr Reine-Marie, de Ponteix, Emile et Carole, vinrent les rejoindre, de Saskatoon, et ramenèrent leur nièce, Elaine, qui a passé deux semaines chez ses oncle et tante.

M. Ernest Chabot et ses enfants, Cyrille, Pauline, Emile, Martin, Isabelle et Mme Maurice Bussière, de Vonda, de passage chez son père, se rendirent à Ponteix pour assister à la cérémonie de prise d'habit de leur fille et soeur, Bernice, qui eut lieu le 25 août. Mme Philippe Brisebois et ses enfants, Marcel, Yvan et Yvette, et sa nièce, Mlle Bernice Chartier, allèrent aussi en même temps et au même endroit pour assister à la profession de leur fille et soeur, Irène. M. et Mme Dollard Chabot, Mme Rita St-Pierre, Mlles Donna Smith, Jeannine Chabot, Céline Lalonde et Jeannine Houle ont aussi fait le voyage à Ponteix à cette même occasion.

Mlle Roseline Hudon, de North Battleford, et M. Dennis Schreiber, de Melfort, vinrent dernièrement chez les parents de Roseline, M. et Mme Marcel Hudon. Ceux-ci, au cours d'un voyage dans l'Est, ont visité leur fils, Raymond, de l'Aviation canadienne, stationné à Uplands, Ont.; à Ottawa et Hull, les familles Armand Labrosse, Claude Piché, Achille Meloche et René Bouvier; à St-Pamphile, la famille Wilfrid Brunelle; à Sherbrooke, les familles Paul-Emile Lacroix et Yvan Pinard; à Montréal, Mme Eloi Côté et son fils, Raymond, M. et Mme André Côté, Mme François Labrie, Mlle Adrienne Godbout, M. et Mme Albert Valois et leurs enfants, Amélia, Joceline et Ronald, MM. et Mmes Bertrand Ouellette et Yves Sylvain; à Ste-Philomène, la famille Pierre Côté; à Greenfield Park, M. et Mme Emilien Valois; à Pointe-Claire, M. et Mme Raymond Pelletier, et à Vonda, M. et Mme Julien Haudegand. Ils visitèrent aussi la ville de Québec et Ste-Anne-de-Beaupré.

M. et Mme Charles Soucy, de St-Boniface, vinrent passer quelques jours de congé chez leurs frère et soeur, M. et Mme Albert Soucy, et chez leurs parents, M. et Mme Xavier Soucy, qu'ils ramenèrent avec eux pour quelques semaines de promenade.

Mme Victoire Lareau, qui partait en voyage pour l'Ontario et le Québec, a fait route avec MM. et Mmes Soucy jusqu'à St-Boniface le samedi 1er septembre.

MM. Jos. Bussière et Ernest Chabot, Mmes Rita St-Pierre et Denise Bussière se rendaient récemment à Cudworth et Vonda au mariage Bussière-Gransch. M. et Mme Louis Chartier, qui allaient conduire leur fillette, Suzanne, à l'école John Dolan de Saskatoon, ont aussi chemin faisant pris part à la noce.

Mlle Thérèse Marchildon est de retour de ses vacances dont quatre semaines passées en Europe où elle a visité l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, l'Allemagne de l'Ouest, la Suisse, l'Autriche, l'Italie, la France, les principautés de Monaco et de Liechtenstein. Elle est allée en pèlerinage à Lourdes et Lisieux et a vu S. S. le pape Jean XXIII à la fenêtre du palais Castel Gandolfo. De retour à Montréal, elle a visité des amies à Sherbrooke; MM. et Mmes Luc Marchildon, de Winnipeg, Laurent Marchildon, de St-Boniface, et Marcel Marchildon, de St-Norbert. De cet endroit, Mlle Marchildon a voyagé jusqu'à Saskatoon avec M. et Mme Théodule Lalonde et leur fils, Claude, qui revenaient d'une tournée de visites dans l'Ontario et le Québec. De là elle s'est rendue à Bonnyville, Alta, visiter ses soeur et beau-frère, M. et Mme Gérard Moquin, et leur famille et son frère, M. l'abbé Arthur Marchildon, fondateur de la nouvelle paroisse française, à North Battleford, en voie d'organisation.

Prince-Albert

Ça et là

M. et Mme J. Macht et leurs enfants sont de retour de Gimli, Man., où ils assistèrent à la graduation de leurs fils Ben, qui reçut ses "ailes" de l'Aviation canadienne. Mme Blanche Duhaine, mère de Mme Macht, de North Battleford, assista aussi à cette cérémonie, puis vint passer quelques jours à Prince-Albert.

Après 33 ans de service, M. Max. Kronthaler, employé à la brasserie Sick, prenait sa retraite. M. Kronthaler naquit à Amerdingen, Bavière, Allemagne, et après s'être acquis de l'expérience dans ce genre de travail en Allemagne, fut employé ici. Il recevait une promotion comme maître-brasseur, position qu'il occupa jusqu'en 1962. M. et Mme Krouthaler continueront à résider à Prince-Albert.

La retraite fermée pour les hommes de Prince-Albert au Queen's House de Saskatoon aura lieu les 21, 22 et 23 septembre prochains.

Le département de la voirie vient de terminer ses travaux sur la 4e avenue Ouest, et une couche d'asphalte fut posée récemment sur la rue de la cathédrale et du collège St. Mary. On a aussi agrandi le terrain de stationnement au nord de la cathédrale. Maintenant, il sera plus facile de tenir l'église dans un parfait état de propreté.

Les cours d'instruction pour les convertis commenceront le mardi 18 septembre, à 7 h. 30 p.m., à l'évêché. Ceux qui auraient des amis intéressés sont priés de les emmener.

Un service familial sera ouvert les premier et troisième jeudis de chaque mois, dans le sous-sol de la cathédrale.

Fiançailles

M. et Mme Armand Neider désirent faire part à leurs amis des fiançailles de leur fille, Armande, à M. Jack Watson, fils de Mme V. E. McKaw et de feu M. F. Watson, de Bancroft, Ont. Le mariage sera bénit dans l'église St. Michael d'Edmonton, Alta, le samedi 6 octobre.

Activités de la L.F.C.

La branche St-Michel de la Ligue Féminine Catholique a tenu sa première assemblée de l'automne, récemment. En l'absence du directeur, M. l'abbé H. Vallée, hospitalisé à l'hôpital Ste-Famille, Mme L. Servatius présida. Douze membres étaient présents.

On fit la lecture des rapports. Un gâteau et des friandises furent envoyés aux patients de l'hôpital mental de North Battleford, Sask.

Des draperies et du lainage ont été achetés pour le presbytère paroissial. Les plans furent discutés pour l'organisation d'un bazar et d'un thé pour le 31 octobre.

La réunion se termina par la prière usuelle et un goûter fut servi par Mmes G. Charette et H. McKay.

Ponteix

Ça et là

Mlle Florence Ruest, qui a passé quelques semaines avec ses parents, M. et Mme Léon Ruest, est retournée aux Etats-Unis, car elle enseigne dans une école de mission à Shaw, Oregon.

M. Jean Dumaine, de Winnipeg, a passé quelques jours chez ses oncle et tante, M. et Mme Henri Stringer.

M. Raymond Meloche a ouvert son nouveau salon de barbier avec billard.

M. et Mme Georges Gadbois et leurs six enfants, de Revelstoke, Alta, ont visité les parents de cette dernière, M. et Mme Léo Bonneville.

Mme J. H. Chambers (Marie Bourlon), de Trenton, Ont., est arrivée le 3 août pour passer deux mois chez ses frère et belle-soeur, M. et Mme Marceau Bourlon, et continuera à Mission, Texas, visiter son frère, René, et sa famille.

M. et Mme Edgar St-Cyr, accompagnés de leur fille, Lucille, ont passé une semaine chez leurs parents, M. et Mme Lucien St-Cyr, et chez leurs grands-parents, M. et Mme Gédéon St-Cyr.

Mme Willie Forget a été à Saskatoon avec sa fillette, Adèle, qui devait se rendre à l'hôpital Université.

M. et Mme H. McDonald (Rose Thibault), de Lloydminster, ont assisté au mariage Finlay-Scantland, à Val Marie, et ont passé par Ponteix chez MM. et Mmes Alcide Bonneville et Alfred Thibault.

M. et Mme Antonio Hamel, de Thetford Mines, Qué., ont passé quelques semaines chez des parents à Ponteix. Leur nièce, Mlle Hélène Carignan est repartie avec eux pour s'inscrire à l'école normale de Beauceville.

MM. et Mmes Joseph et H. Thibault et J. Vertefeuille, de Regina, ont visité MM. et Mmes Ernest Sévigny, Alcide et Edouard Bonneville et Marcel Cyrenne.

M. et Mme Lucien Thibault, de Fairholme, et Mme Gilberte Bouchard, de Vancouver, ont visité M. et Mme Lucien Thibault et autres parents.

MM. et Mmes Ernest Sévigny, Alcide et Edouard Bonneville, Lucien Thibault, Mme Gilberte Bouchard, M. et Mme Alfred Thibault, Mlle Hélène Therrien et Mmes René Brière et M.-A. Cyrenne se sont rendus au mariage Finlay-Scantland, à Val Marie, le 15 août.

Mme Viviane Gauvin est revenue d'un voyage au cours duquel elle a visité ses frère et soeur, M. le Dr Elmer Douville et Mme Wilfrid Matte, et leurs familles, à Ottawa, et ses soeur et beau-frère, M. et Mme A. Franciscus, à New York.

M. et Mme F. Ortman et leur fils, Scott, de Los Angeles, ont passé une semaine chez leurs soeur et beau-frère, oncle et tante, M. et Mme Edgar Bédard, et leur famille.

Mme Annette Carignan, accompagnée de sa fillette, Joanne, passa trois semaines chez ses enfants, MM. et Mmes Claude Couture et Jules Jeanson, à St-Boniface, et M. et Mme G. Shingara, à St-Vital. M. Couture a ramené les voyageuses en automobile.

Mlles Marcelle et Denise Bonneville sont allées suivre les cours à l'Ecole Normale de Sherbrooke, Qué.

Mme Anna Klein, de Vancouver, et M. et Mme Tobin, de St. Benedict, Sask., ont passé quelques jours chez M. et Mme Antoine Mercier.

M. et Mme Aldo Biancini, de Lethbridge, ont rendu visite à leur mère, Mme Alice Brière.

M. et Mme N. Duff et leur famille, de Regina, ont visité leurs parents, MM. et Mmes Ovide Liboiron, André Ferland et Orian Liboiron.

M. et Mme D. Fisher et leurs deux enfants, de Great Falls, Montana, ont visité Mme Annette Carignan.

M. et Mme Delmas Béliveau et leur fille, Joanne, de Regina, ont visité M. et Mme Edouard Bonneville, Mme Elodie Demontigny et M. et Mme Marcel Cyrenne.

M. et Mme Fernand Larochelle et leurs enfants, Irène, Jules et Pat, MM. et Mmes Léo et Jean-Noël Larochelle ont assisté au mariage de leur nièce et cousine, Mlle Jeanne Larochelle, cadette de la famille Raphaël Larochelle, à Swift Current.

M. et Mme Georges Jodoin, de Moosomin, ont visité leurs parents, MM. et Mmes Hubert Jodoin et Henri Cyrenne.

M. et Mme Ernest Desautels et Mme Annie Larose ont assisté au mariage Larose-Hébert, à Calgary, le 1er septembre.

Mlles Hélène Therrien et Anita Douville sont parties le 28 août pour suivre un cours de garde-malade, l'une à l'hôpital Université de Saskatoon et l'autre à l'hôpital Providence de Moose Jaw.

M. Raymond Piché et Mlle Roxanne Arcand ont visité des parents à Laflèche.

M. et Mme E. Zerr et leur famille, de Moose Jaw, ont passé deux semaines chez M. et Mme Armand Gervais.

M. Albert Carignan, de Natal, C.-B., a visité ses parents, M. et Mme Gérard Carignan.

M. et Mme W. Beaucamp, de Vancouver, ont visité M. Gabriel Lorenzino.

MM. et Mmes Adrien Roberge et Rousseau, de Natal, C.-B., ont visité M. Georges Roberge et MM. et Mmes Alphonse et Léo Roberge.

M. et Mme Adrien Roberge ont aussi visité les familles Liboiron.

Mlle Marie Stringer a passé quelques jours chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Eugène Nogue, à Calgary.

M. et Mme J. Rennie et leur fils, Gerry, de Wainwright, Alta, ont visité leurs parents, M. et Mme Achille Stringer.

Décès

M. Albert Derepentigny est décédé le vendredi 7 septembre. Les funérailles eurent lieu le mardi 11 septembre.

Vancouver

Erreur

M. Arthur-Joseph Croteau et non Proteau, tel que paru dans le journal du 31 août, est décédé à Kelowna, C.-B.

Vonda

Journée-rencontre

Le samedi 8 septembre, en la fête de la Nativité de la sainte Vierge, avait lieu, à l'école séparée de Vonda, la première journée-rencontre des jeunes.

Mlles Murielle, Yvette et Marie-Rose Lepage, Rose-Marie Fiolleau, Aline, Lilliane et Bernadette Martineau, Denise et Annette Rivard, Adèle Detilleux et Valorie Stadnyk.

Après avoir récité ensemble le Notre Père, elles ont médité sur l'Epitre du jour, dans laquelle elles ont revu: (1) que Dieu nous aime, qu'Il ne veut que notre bien et qu'Il arrange tout pour que nous puissions suivre son plan d'amour sur chacune de nos vies; (2) que tout ce que nous faisons peut et doit être une prière.

Après avoir fait un retour sur les vacances, elles ont organisé les journées-rencontres de l'année; elles se sont édifiées des résolutions d'une bonne maman à l'occasion de la rentrée; elles ont stimulé leur apostolat missionnaire en lisant des misères de l'Afrique, aujourd'hui; elles ont discuté la crise de l'adolescence, telle que parue dans **La Liberté et le Patriote** du 31 août; puis les 10 commandements pour réussir les études, tels que parus sur le pamphlet du "Prairie Messenger".

Dans une dernière prière, elles ont remercié le bon Dieu et Lui ont redit leur désir de bien faire.

Mariage Andrews-Willett

Le 18 août, M. l'abbé J. Hill bénissait le mariage de Mlle Shirley Willett à M. Lawrence Andrews, dans la cathédrale St. Andrews de Victoria, C.-B., et après l'échange d'anneaux, célébra la sainte messe. Les servants de messe étaient Marc et Paul Whitehead, neveux de la mariée.

Au son d'une marche nuptiale, la mariée fit son entrée dans l'église au bras de son beau-frère, M. David Whitehead. Elle était vêtue d'une longue robe blanche d'organza sur poult-de-soie. Son voile était retenu par une couronne garnie de perles et son bouquet se composait de roses roses. La fille d'honneur, Mlle Léa Bussière, était vêtue d'une robe de tulle de nylon mauve avec petit chapeau de même nuance. Son bouquet se composait de chrysanthèmes jaunes et blancs. Le garçon d'honneur était M. Arnold Van Klavern, de Victoria.

Après la cérémonie religieuse, une réception eut lieu chez M. et Mme David Whitehead.

Les nouveaux époux partirent ensuite en voyage de noces à Seattle. Ils résideront à Tashis, C.-B.

Ça et là

Les classes sont ouvertes depuis le 28 août; 56 élèves, bien décidés de travailler avec ardeur, se sont inscrits. Les jeux ont aussi recommencé et les jeunes sont plein d'enthousiasme.

Félicitations aux élèves qui ont eu de bonnes notes aux examens de français de l'A.C.F.C.

M. et Mme Harvey Willett et leurs enfants, de St. Walburg, sont venus passer une semaine chez leurs parents, M. et Mme S. Willett.

M. et Mme Antoine Willett et leurs deux fils, de Fort St. John, ont aussi passé une semaine chez leurs parents.

Mlle Shirley Willett, institutrice à Friendly Cove, C.-B., a passé quelques semaines chez des parents.

M. et Mme Michael Bush (Doreen Willett) et leurs cinq enfants, de Consecon, Ont., sont venus visiter leurs parents pour deux semaines.

M. et Mme E. G. Gasall (Helen Barrand) et leurs enfants, de Marinette, Wisconsin, étaient de passage en Saskatchewan pour quelques semaines et ont visité leurs parents, M. et Mme Georges Balcombe, de Saskatoon, et M. et Mme S. Willett, de Vonda, oncle et tante de Mme Gasall.

Le 5 août, plusieurs parents et amis de différentes parties de la Saskatchewan se réunissaient chez M. et Mme S. Willett pour célébrer le 25e anniversaire de mariage de M. et Mme E. Gasall. Un banquet fut servi, puis on présenta plusieurs cadeaux aux heureux jubilaires. Mme Anita Exner lue l'adresse de circonstance.

M. et Mme John Exner et leur fillette, Karen, de Abernethy, accompagnés de Mme S. Willett, de Mlles Shirley Willett et Léa Bussière, se rendaient à Victoria, C.-B., pour assister au mariage de Mlle Shirley Willett à M. Lawrence Andrews.

M. et Mme Gérald Corriveau et leur famille, ainsi que M. et Mme Edmond Grimard et leur fille, Hélène, d'Albertville, étaient en visite chez M. et Mme Ronaldo Marchand.

M. et Mme Edgar Rousson ainsi que M. et Mme Louis Marcotte et leur famille, de Prince-Albert, étaient en visite chez M. et Mme Ronaldo Marchand.

Mme Louis Boutin, accompagnée de Mlle Yvette Chaput, est retournée à Windsor, Ont., en avion, après avoir passé quelque temps parmi leurs nombreux parents de Vonda.

M. et Mme Laurent Loiselle et leur deux enfants étaient en visite chez M. et Mme Félix Loiselle pour la fin de semaine du 1er septembre.

M. et Mme Paul Loiselle étaient en voyage à Montmartre le 1er septembre.

Plusieurs jeunes ont repris leurs études: Lorraine Loiselle, au couvent de Prud'homme, Lucille Lepage et Lilliane Bussière, à l'Institut des Filles de la Providence, à Prince-Albert, Rita Bussière, à l'école normale de Saskatoon, Lamont Fournier, au collège de Muenster, Rosaire, Emile et Philippe Denis, au collège de Gravelbourg, et Conrad Bussière, à l'Université d'Ottawa pour sa troisième année en médecine.

Le 6 août, M. et Mme André Bussière allèrent à Zenon Park pour assister au mariage de leur fils, Maurice, à Mlle Hélène Chabot, de Zenon Park.

A cette occasion, plusieurs personnes de Vonda étaient présentes: M. et Mme Léon Bussière et leur fils, Conrad, M. et Mme Philippe et leur fille, Rita, M. et Mme Rosaire Bussière et deux de leurs enfants, Laurent et Lilliane, ainsi que Léa Bussière, Margot Fournier, Pierre et Rosaire Denis.

Bienvenue à M. et Mme Maurice Bussière, qui s'établiront à Vonda.

Radville

Les récoltes à Radville et les environs sont très abondantes et presque terminées. Une légère couche de neige tombée samedi dernier a complètement arrêté les travaux des champs.

Dorénavant, les réunions des Chevaliers de Colomb auront lieu le quatrième jeudi du mois, à 8 h. p.m. Les réunions spéciales seront annoncées d'avance. A la dernière assemblée, le frère Larcon donna une conférence sur le purgatoire et il y eut un forum. Le tout fut très intéressant.

Erreur

Mme Solange Martin était aussi accompagnée de Mme Rose Bérard, de St-Jean-Baptiste, et de Mme Ernestine Hébert, de St-Boniface, toutes deux soeurs de Mme Florina Prost, lors de sa visite à cette dernière au foyer des vieillards à Radville.

Sintaluta

Départ du Curé

C'est avec regret que tous les paroissiens de la mission Ste-Hélène ont vu partir leur bon et dévoué curé, M. l'abbé Léon Savoie, qui a reçu son obédience pour Bellegarde.

Pendant les 11 années passées dans la paroisse il fut d'un dévouement inlassable et d'une grande bonté pour la jeunesse. Le dimanche 9 septembre, après la messe, les paroissiens lui firent leurs adieux, lui offrirent une bourse en reconnaissance de tout le bien qu'il fit parmi eux et lui souhaitèrent bon succès dans sa nouvelle paroisse. M. l'abbé Savoie laisse à la mission Ste-Hélène un beau souvenir et une jolie petite église qu'il a su agrandir, embellir et munir d'un beau clocher.

Bienvenue au R. P. François Marcotte, qui doit remplacer M. l'abbé Savoie.

Thé-surprise

Le 31 août, plusieurs dames de la mission Ste-Hélène s'unirent aux Dames de Ste-Anne de Wolseley pour un thé offert en l'honneur de Mme François Savoie, tante de M. l'abbé Léon Savoie, qui quitte aussi la paroisse. Mme Marcel Français, au nom de toutes les dames, lui offrit un joli bouquet et une bourse accompagnés de bons souhaits.

Ça et là

De retour d'une visite chez Mme Louis Douan, d'Indian Head, M. et Mme Jos. Labrèche, Mme Auguste Ecarnot et son fils, Rémi, s'arrêtèrent chez M. et Mme Marcel Français.

M. Guy Pichelin, agronome venu de France pour un voyage de trois mois afin d'étudier la culture canadienne, s'est rendu chez MM. Marcel et Paul Français, qui lui firent visiter la ferme expérimentale et la ferme forestière d'Indian Head. Ensuite, ils se sont rendus, accompagnés de M. le Dr Préfontaine, de Montmartre, à Sedley, où ils visitèrent la grande ferme Béchard.



80 enfants de Willow-Bunch reçoivent le sacrement de confirmation

WILLOW-BUNCH — Le dimanche 9 septembre, à 3 h. p.m., eut lieu la cérémonie de confirmation conférée par Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, assisté de M. l'abbé Adrien Chabot, curé.

Son Excellence s'adressa d'abord aux 80 confirmands et les interrogea sur le catéchisme, notamment sur le St-Esprit et le sacrement qu'ils devaient recevoir. Tous défilèrent alors devant l'évêque, chacun accompagné de son parrain ou de sa marraine, pour être confirmé.

M. Gérard Verheist, principal, donna à chacun un cahier-souvenir de ce beau jour. La cérémonie se termina par la bénédiction du Très Saint Sacrement.

Va-et-vient

M. et Mme Alex. Laberge, de Ferland, ainsi que leurs deux fils étaient en visite chez leurs filles et gendres, MM. et Mmes Michel et Pascal Bonneau, dernièrement, et au presbytère où ils furent reçus par M. l'abbé Adrien Chabot et sa mère, Mme A. Chabot.

Mme Maurice Jacob et deux de ses enfants, Alfred et Hélène Gareau, de Sarnia, Ont., sont venus pour les funérailles de Mme Médéric Gareau, le mardi 28 août.

M. et Mme Ronald Rose et Mme A. Langlois, tous de Sarnia, Ont., ont aussi visité des parents et amis dans cette localité. Cette dernière passe quelque temps chez ses enfants, Mmes D. Savoy et Victorien Rondeau. A cette occasion, M. et Mme Maurice Langlois et leur famille, de St-Victor, et M. et Mme Robert Langlois et leur famille, de Moose Jaw, sont venus voir leurs mère, soeurs et beaux-frères.

M. et Mme Wallace Fitzpatrick et leur famille sont allés à Weyburn dernièrement, y visiter M. Alex. Dauphinais ainsi que M. le Dr Jos. Dauphinais, d'Amprior, Ont., en visite à Weyburn, tous deux frères de Mme W. Fitzpatrick.

Mme Gérard Granger est revenue de l'hôpital de Regina, dernièrement.

M. et Mme Jos. Bonneau et leurs deux enfants, de Regina, ont visité leur mère et grand-mère, Mme Alice Bonneau, avant de se rendre à Calgary pour assister à un mariage.

M. Philippe Légaré, qui demeura chez sa fille, Mme Alice Bonneau, durant quelques mois, est patient à l'hôpital de Coronach depuis quelque temps.

M. et Mme Roger Rodrigue sont partis dernièrement pour Red Deer, où M. Rodrigue enseignera.

M. et Mme Maurice Lapaire et leurs cinq enfants, de Swift Current, sont venus à Willow-Bunch pour le mariage de Mlle Doris Lapaire, le 21 août.

Mlle Thérèse Boulianne est partie dernièrement pour aller enseigner à Lethbridge, Alta.

M. et Mme Gédéon Boisvert et leur fils, Alcide, sont allés à Moose Jaw, récemment, y visiter leur fils et frère, Georges, patient à l'hôpital Providence, s'étant fracturé une main dans une machine agricole.

Naissances

A. M. et Mme Ovila Lespérance est née une fille.

A M. et Mme Pascal Bonneau est née une fille.

A Mme Jeanne Pynten est né un fils. M. Pynten est décédé récemment.

Debden

Va-et-vient

Au cours du mois d'août, M. et Mme Joseph Voisin eurent le bonheur de recevoir la visite de leur fils, le R. P. Guy Voisin, O.M.I., d'Hobbema, Alta.

Le R. P. Henri Bujold, O.M.I., est présentement chez son père, M. Pamphile Bujold. Il doit retourner en Bolivie prochainement.

Mlle Anita Bélair est allée à Saskatoon suivre un cours de coiffeuse.

Mlles Bernice Couture et Mariette Cyr sont allées à l'école normale de Saskatoon.

M. et Mme Henri Bilodeau sont de retour de Rivers, Man., où ils assistèrent au mariage de leur fils, Florent.

Mme Henri Lajeunesse, accompagnée de Mme L. Nadeau et de Mlle Alma Cyr passèrent une semaine en Alberta; elles se rendirent jusqu'à Jasper.

M. Théophile Leclerc, Mme Ovila Chrétien et M. et Mme Louis Jean se sont rendus à Sudbury, Ont., assister aux funérailles de M. Armand Lapalme, gendre de M. Leclerc.

Wawota

Va-et-vient

Mme Antoine Larrivée est allée à Regina avec ses fils et bru, pour quelques jours.

Mme Donat Lamontagne, de Dumas, est allée à Calgary avec sa fille, Jeanne, pour quelque temps.

M. et Mme Henri Rollin, de Vancouver, ont visité leur mère après une absence de 15 ans. Ils visitèrent aussi leurs frères et soeurs, neveux et nièces, de Dumas.

M. Gérald Dumont, de l'Aviation canadienne à Cantonie, Ont., est venu visiter ses parents et amis à Regina et Wawota.

M. et Mme Maurice Zébière rendirent visite à M. et Mme H. Monro. Ils étaient accompagnés de leurs fille et gendre, M. et Mme Graham Monro, et leur bébé, de Kennedy.

Mme Laurence McRae et sa fille, Linda, allèrent passer une semaine chez M. et Mme J.-E. Eberlé, de Montmartre.

M. et Mme Marcel Zébière et leurs deux filles, Anita et Claire, et une amie, Mlle Thérèse St-Mars, de St-Boniface, sont venus durant la longue fin de semaine visiter leurs parents, MM. et Mmes R. et Maurice Zébière et R. Jacques.

MM. et Mmes Fernand et Lionel Larrivée et leurs enfants, de Regina, sont venus visiter leurs parents.

M. et Mme Arthur Charles et leurs enfants, de Dumas, rendirent visite à leurs parents, M. et Mme Antoine Larrivée.

Mlle Denise Lemoine, accompagnée de sa mère et d'une amie, alla se promener à Porcupine Plains.

M. et Mme Schneider et leurs enfants, de Regina, sont venus passer une semaine avec leurs parents, M. et Mme McLean, de Dumas.

Baptême

Gerry-Robert, fils de M. et Mme Schneider, de Regina, né le 5 août. Parrain et marraine, M. et Mme Pierre Heidt, de Kipling, oncle et tante de l'enfant.

Jackfish

Va-et-vient

Mme Allenby, accompagnée de Mme Solange Lavigne et sa fille, Marguerite, de Prince-Albert, était en visite chez MM. Jos. et Robert L'Heureux.

M. et Mme Mike Kulanich et leurs trois enfants sont en visite chez M. et Mme W. Beaudoin et autres parents.

M. et Mme Damase Arcand sont partis au Manitoba pour assister aux premiers voeux de leur fils, Lionel.

M. et Mme Joseph Bru sont allés à Prince-Albert visiter Mme Clément Bru, père.

Ferland

Ça et là

Mgr Gérard Couture, P.D., curé de Ponteix, était de passage au presbytère et célébra la messe du 2 septembre. Il visita aussi les familles Couture.

M. René Couture fut victime d'un pénible accident lorsqu'il tomba de sa moissonneuse-batteuse et se fractura une hanche. Il fut d'abord transporté à l'hôpital de Mankota et ensuite par avion à l'hôpital général de Regina. Il est en bonne voie de guérison. Tous lui souhaitent un prompt rétablissement et bon courage.

Mlle Rita Beaudoin est hospitalisée à Mankota.

Mme Lucien Beaudoin passa quelques jours chez sa mère, Mme Cécile Hamel, de Frenchville.

M. et Mme Ernie Kupchyk et leurs enfants, de Regina, visitèrent leurs parents, les familles Louis, Gérard et Gaston Fournier.

M. et Mme Michel Donneau et leurs enfants, de Swift Current, ont visité M. et Mme Louis Fournier, le 2 septembre.

M. et Mme Alex. Laberge et leurs enfants, Jean et Robert, visitèrent M. et Mme Michel Bonneau, à Willow-Bunch, et M. et Mme Maurice Langlois, à St-Victor.

M. et Mme Isidore Douville, de Flin Flon, ont visité M. et Mme Médelger Chabot, dimanche dernier.

Mme René Couture visitait son époux à l'hôpital de Regina, ces jours derniers.

Mlle Lise Fournier, garde-malade, passa la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Louis Fournier.

M. et Mme Armand Laberge et leurs fils, Pierre, Maurice, René et André, de Moose Jaw, visitèrent leurs parents, M. et Mme Alex. Laberge et Mme René Couture pour la fin de semaine et le congé de la fête du travail.

Mlle Adrienne Chabot est allée poursuivre ses études au couvent Jésus-Marie de Gravelbourg.

M. et Mme André St-Jacques, de Glentworth, visitèrent leurs parents, M. et Mme Rosaire Chabot.

M. et Mme Lucien Beaudoin et leur famille ont visité M. et Mme Camille Hamel, de Vanguard, à l'occasion de l'anniversaire de naissance de M. C. Hamel et du départ de Mme Imelda Houle et de Mlles Fernande et Anita Houle, qui retournaient à leur foyer à Victoriaville, Qué.

Périgord

Ça et là

L'école a ouvert ses portes le mardi 4 septembre. Le personnel enseignant comprend la Rév. Mère Léon-Marie, 1ère année, M. Claude Leblanc, 5e, 6e et 7e années, et la Rév. Mère Christine-Marie, 8e, 9e et 10e années. Bon succès aux instituteurs et aux élèves.

Etaient de passage dans la paroisse, dernièrement, Mme Arnold Bentle (Marthe Dubé) et ses enfants, de Portage la Prairie, chez leurs parents, M. et Mme Zénon Dubé; M. et Mme Lucien Dubé et leurs enfants, de Le Pas, chez leurs mères et grands-mères, Mmes Philomène Dubé et Jeanne Martin; M. et Mme Marcel Pagé et leurs enfants, de Prince-Albert, chez les parents de Mme Pagé, M. et Mme Henri Patenaude; M. Louis Dubé, de St-Brieux, chez ses frères, MM. Jean et Gérard Dubé; M. et Mme Arthur Pelletier et leurs enfants, de Cardston, Alta, chez leurs frères et beaux-frères, MM. Georges et Henri Pelletier; M. et Mme Donald Martin et leurs enfants, de Prince George, C.-B., chez leurs grands-mères, Mmes Philomène Dubé et Jeanne Martin.

Une réception de famille eut lieu chez M. et Mme Joseph Mathieu, née Gracia Bernier, à l'occasion du départ de M. et Mme Edouard Bernier, de leur fille, Mme Rachel Thompson, et de son fils, Garth, qui doivent partir pour aller demeurer à Golden, C.-B. M. et Mme Bernier étaient des pionniers de la paroisse. Tous leur souhaitent bonne chance dans leur nouvelle demeure.

M. et Mme Joseph Plante, de St. Petersbourg, Floride, après des vacances de trois mois chez leurs parents, sont en route pour Seattle, Wash., où ils visiteront l'exposition mondiale.

Sont retournés à leurs emplois après leurs vacances, M. et Mme Marc Pelletier et M. Denis Patenaude, à Cardston, Alta, M. Adélard Patenaude, instituteur à Cardston, Alta, M. Robert Choquette, instituteur à l'école St. Mary's de Yorkton; M. Harvey Choquette, à Lipton, Sask.

Mlles Juliette Plante et Lucille Huppé sont pensionnaires au couvent de Prud'homme pour finir leurs études.

Mlle Gertrude Bossé, fille de M. et Mme Jean-Marie Bossé, est entrée au noviciat du couvent de Prud'homme. Bonne chance et félicitations à Mlle Bossé.

M. et Mme Roland Bossé et leur famille sont allés à St-Front, dernièrement, visiter leurs parents.

M. et Mme Raymond Mathieu sont allés à Golden, C.-B., où ils ont transporté le ménage de leurs grands-parents et de leur tante. Ils en profitèrent pour visiter leurs tantes à Calgary.

Condoléances

Sincères condoléances à MM. et Mmes Méderic Caza et Wallace DesRoches et leur famille, à l'occasion du décès de leur soeur, belle-soeur et tante, Mlle Edna DesRoches, décédée à Regina et inhumée dans le cimetière paroissial, durant le mois d'août.

Voeux et ordinations au scolasticat de Lebret

LEBRET — Son Exc. Mgr Paul Piché, O.M.I., vicaire apostolique du Mackenzie, a présidé une double cérémonie dans la chapelle du scolasticat oblat du Sacré-Coeur, à Lebret, Sask., les 8 et 9 septembre, à la fin de la retraite annuelle que prêcha le R. P. Edmond Servel, O.M.I., de la maison d'Aix-en-Provence, France.

Prononcèrent leurs voeux perpétuels le 8 septembre, les frères scolastiques André Nogue, fils de M. et Mme Jean-Baptiste Nogue, de Gravelbourg, Sask., Albert Bouffard, fils de Mme Rosina Bouffard, de Gravelbourg (résidant actuellement à St-Boniface), Camille Piché, fils de M. et Mme Conrad Piché, de Gravelbourg, Jean-Marie Côté, de St-Augustin, Qué., Joseph Goutier, de Vermilion, Alta, Alfred Groleau, d'Edmonton, et Edmond Paradis, fils de M. et Mme Arthur Paradis, de Dunrea, Man.

Furent ordonnés diacres le dimanche 9 septembre, les frères Denis Lebel, de Coaticook, Qué., Jean-Guy Lavoie, de St-Narcisse, Qué., Jacques Joly, de St-Paul, Alta, Denis Bédard, fils de M. et Mme Josaphat Bédard, de St-Pierre-Jolys, Man., Raymond Arcand, fils de M. et Mme Ludovic Arcand, de Letellier, Man., Gérard Rioux, fils de M. et Mme Eugène Rioux (décédés), de St-Pierre-Jolys, Man., et Laurier Boucher, de St-Edouard, Alta.

St-Hubert

Baptême

Le 2 septembre: Sheila Maureen, fille de M. et Mme Paul Jordens, née le 22 août à l'hôpital général de Regina. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Poncelet.

Ça et là

M. et Mme R. Istace ont fait un voyage à l'hôpital général de Regina, la semaine dernière, pour traitements médicaux. Pendant leur séjour dans la ville ils ont visité leur fille, Octavie, étudiante garde-malade chez les Soeurs Grises, et leurs frère et belle-soeur, M. et Mme O. Brûlé.

M. et Mme R. Istace et leur famille ont visité leurs fille et gendre, M. et Mme S. Nixon, de Kentleton, pour la fête du travail.

M. et Mme Léonard Jordens et leurs enfants, de Emo, Ont., ont passé une semaine chez leurs parents et amis de la localité et de Whitewood, dernièrement.

M. Jean Boutin, de Swift Current, Mlles Georgette de Laforest et Marlene Sherer ont visité Mme M. Boutin et sa famille, en fin de semaine.

M. et Mme Lorne Clark, de Regina, passèrent la fin de semaine chez M. et Mme P. Jordens.

Le caporal Walter Praud, de l'Aviation canadienne, stationné en Allemagne depuis quatre ans, a rendu visite à ses grands-parents, M. et Mme O. Praud, accompagné de son épouse et de ses trois enfants. Il était en route pour Edmonton, Alta.

Mme B. McCormick enseigne à l'école de St-Hubert.

Mlles Marguerite Istace, Vivianne Pelletier et Louise Jordens et MM. Arthur et Douglas Fuller, Tommy Jordens et Victor Istace fréquentent l'école secondaire de Whitewood.

Domremy

Décès

Le 2 septembre est décédé M. Edmond Casavant à la Résidence Ste-Jeanne-d'Arc, comme il s'apprêtait pour assister à la première messe dominicale, pendant laquelle, accompagné de son épouse, il communiait tous les dimanches. M. l'abbé J.-A. Houle, curé, lui a donné l'Extrême-Onction.

M. Casavant était un dévoué et excellent chrétien. Natif de l'Est, il était âgé de 83 ans.

En 1906, il épousa Nora Ménard à Alcide, D.-N., et vint demeurer à Vonda pour 19 ans. Depuis 1925, la famille demeurait à Domremy. En 1956, M. et Mme Casavant avait fêté leurs noces d'or.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, huit fils, Ephrem et Armand, de Prince-Albert, Léo, de Vawn, Sask., Ernest, Arthur et René, de Domremy, O'Neil, de New Westminster, C.-B., et Paul, de Crystal Springs, Sask.; sept filles, Eva (Mme Gédéon Chalifour), de Léoville, Sask., Diana (Mme Armand Marion), de New Westminster, C.-B., Aurore (Mme Frank Héroux), Rita (Mme Walter Kusch), Alice (Mme George Kusch), de Domremy, Thérèse (Mme Roland Dupuis), de Foxdale, Sask., la Rév. Sr Paul-de-la-Croix (Jeanne), des Filles de la Providence, de Montréal, Qué.; une soeur, Mme Ovide Robert, de Montréal; trois frères, Emile, de Tisdale, Léon, de Lac Pelletier, Sask., et Noé, du Dakota Nord; 62 petits-enfants et 12 arrière-petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu à Domremy le 5 septembre, présidées par M. l'abbé J.-A. Houle, curé, assisté de MM. les abbés L. Meehan et L. Lemay, comme diacre et sous-diacre. La croix était portée par M. Emile Casavant, frère du défunt. Les porteurs étaient les fils du défunt. Les servants de messe étaient des petits-fils, MM. André, Hervé et Marcel Casavant, Wallace et Richard Héroux. Le salon funéraire de Wakaw était en charge des funérailles.

Remerciements

Mme Casavant et ses enfants remercient tous les paroissiens et amis pour leur témoignage de sympathie et leurs prières à l'occasion de leur grand deuil.

Départ

M. et Mme Edouard Bernier, retirés à la Résidence Ste-Jeanne-d'Arc depuis deux ans, sont partis à la fin d'août pour aller demeurer avec leurs enfants à Golden, C.-B. C'est avec regret qu'on perd ces bons paroissiens. M. Bernier, malgré son court séjour dans la paroisse s'était bien dévoué pour les oeuvres paroissiales, surtout comme secrétaire de la campagne de "la part-à-Dieu". A l'occasion de son départ, M. l'abbé J.-A. Houle, curé, lui exprima les remerciements de la paroisse et lui présenta un cadeau durant une assemblée du Comité. Un goûter fut servi par Mme Arthur Doucet et Mlle Adrienne Houle.

Une soirée-surprise eut également lieu en l'honneur de Mme Bernier, organisée par Mme Eugène Leblanc, durant laquelle un cadeau des dames du village lui fut présenté.

Baptême

Le 30 août: Marie-Christine-Simone, fille de M. et Mme David Chatlain, née le 17 août. Parrain et marraine, M. Fred Chatlain et Mme Chatlain, oncle et grand-mère de l'enfant.

Lac Pelletier

Ça et là

Mlle Marylynn Studer était chez M. et Mme Irvin Studer pour la longue fin de semaine, et retourna à Regina reprendre son travail le 4 septembre.

M. et Mme Denis Studer conduisirent leur fils, Dean, à Calgary pour commencer ses classes. Ils visitèrent en même temps la soeur de Mme Studer et s'inscrivirent à l'Université de Calgary, où ils suivront un cours.

M. et Mme Joseph Dumesnil allèrent conduire leur fille, Géraldine, au couvent de Ponteix, pour son cours secondaire.

M. et Mme Georges Pellerin et leur famille se rendaient à Courval le 1er septembre, et visitaient MM. et Mmes Jean-Guy et Marcel Tremblay. Leurs fils et fille, Denis et Mariette, demeurèrent chez M. Jean-Guy Tremblay pour quelque temps.

Les classes sont commencées à Lac Pelletier, où Mlle Doreen Rambou enseigne de la 1ère à la 8e année.

M. l'abbé G. Laprise, curé de Cadillac, a pris charge de la mission de Lac Pelletier, paroisse Ste-Anne, et est assez bon pour célébrer la messe du dimanche, à 11 h. a.m. Tous le remercient de son grand dévouement.

M. et Mme Arthur Tessier ont passé la longue fin de semaine chez M. Joseph Tessier.

M. et Mme Marcel Laverdière et M. Joseph Dumesnil allèrent à Ponteix le 3 septembre, où ils visitèrent M. et Mme Aristide Laverdière.

M. et Mme Fred Trépanier et leur famille sont retournés au Manitoba le 3 septembre après avoir passé de belles vacances chez Mme Jos. Monette et sa fille, Irène.

M. et Mme Albert Létourneau conduisirent Guy Létourneau au Jardin Notre-Dame de Gravelbourg.

M. et Mme Fred Trépanier, Mme Jos. Monette et Mlle Irène Monette visitèrent M. et Mme André Bouvier, de Gravelbourg, dernièrement.

Les gens de Lac Pelletier ont commencé à récolter leur grain, dont le rendement est assez bon.

Vawn

La réunion de la Ligue Féminine Catholique eut lieu au presbytère le mardi 4 septembre, avec neuf membres présents. La présidente, Mme L'Heureux, récita les prières d'ouverture. Après la lecture du procès-verbal de la dernière réunion et de la correspondance, il a été décidé de commander des cartes "Offrande de la journée" pour chaque famille de la paroisse, ceci ayant été recommandé au congrès de la Ligue tenu à North Battleford, cet été.

Mmes L'Heureux, Gélinas, McGuire et Higgins ont visité l'hôpital provincial le 16 août, et la prochaine visite aura lieu le 27 septembre. On demande aussi de donner des articles de toutes sortes pour occuper les patients: nylons, fil, aiguilles, échantillons, laine, etc. A ce sujet, on devra s'adresser à la présidente.

Il y aura une messe basse chaque premier samedi du mois à la chapelle du couvent, à 7 h. a.m., aux intentions des membres de la Ligue. Pourquoi ne pas devenir membre et en profiter?

La Ligue déplore la perte d'un de ses membres dans la personne de Mme O. Despins dont la famille va demeurer à North Battleford. Cette personne fut très active dans la ligue et on récita un chapelet pour le repos de son âme.

La présidente lut une carte d'invitation à la Saskatchewan & Manitoba Social Life Conference, à Saskatoon, les 21, 22 et 23 septembre. Mme L'Heureux ou Mme Higgins y assistera.

On fit jouer le disque "My Life Is Empty" et on en discuta avant les prières finales. La réunion se termina par un goûter servi par Mmes Blanchette.

Gravelbourg

Un groupe de 19 personnes de la province de Québec est venu visiter les institutions de Gravelbourg, le lundi 3 septembre, à leur retour de l'exposition mondiale de Seattle. MM. Henri Forest, S.-M. Bonne, Pete Huel, Henri Lepage et Allyre Sirois allèrent à la rencontre du groupe. Un goûter fut servi au restaurant "Town & Country".

Mlle Thérèse Fafard était en promenade chez ses parents, M. et Mme Edmond Fafard.

M. Alex. Allard, de Gravelbourg, a acheté le magasin Charbonneau, tandis que M. Arthur Bouffard a acheté l'immeuble du Saskatchewan Government Telephone.

M. Georges Colpron, d'Edmonton, et M. Jean Fauchon, de Vègreville, Alta, sont venus visiter leurs parents, en fin de semaine.

Le caporal et Mme J. G. Leeuv sont partis résider à Calgary. Le caporal est maintenant retiré de la Police Royale Canadienne.

MM. et Mmes Roger Pittet, Richard Fontaine et Donald Lamarre ont passé la fin de semaine à Glendive, Montana, où ils ont assisté à une réunion de membres de "Jaycees".

Fairholme

Décès

Mme Alice Dorval est décédée à l'hôpital Notre-Dame de North Battleford, le 30 août, à la suite d'une crise cardiaque, à l'âge de 68 ans. Elle était hospitalisée depuis un mois.

La défunte laisse dans le deuil son époux, Valère Dorval; deux filles, Améline (Mme John Walsh), de Vacaville, Californie, et Marie, de Calgary, Alta; cinq fils, Arthur et Gérard, de Regina, Charles et Laurent, de Saskatoon, et André; cinq petits-enfants; deux soeurs et un frère, de l'Est.

Le service funèbre fut chanté le 3 septembre dans l'église Ste-Croix par M. l'abbé L. Pelletier. Harvey Thibault et Paul Gervais servaient la messe, et Elie Delorme portait la croix.

Les porteurs étaient MM. Ernest, Albert et Lucien Thibault, Joseph Dorval, Arthur Tanguay et Edgar Cadrain. L'inhumation eut lieu dans le cimetière de Fairholm dans le lot familial. La dépouille mortelle repose près de M. Anselme Dorval, fils aîné de la défunte, décédé en 1946, à l'âge de 25 ans.

Le salon mortuaire Sallows et MacDonald de North Battleford étaient en charge des funérailles.

Sont venus de l'extérieur pour assister aux funérailles, M. Alphonse Rouleau, Joseph Dorval et Lucien Thibault, de Ponteix, Sask.; Mme Gilberte Bouchard, de Vancouver; M. et Mme Albert Thibault, de Debden; M. et Mme Robert Chalifour, de Léoville; M. et Mme Emile Tanguay, de Cold Lake, Alta, et M. et Mme Norbert Vany, de North Battleford.

Sincères condoléances à la famille éprouvée, de la part des amis de Fairholme.

Ça et là

Les fermiers sont très occupés aux récoltes; si la température reste propice, tout va bien aller.

M. et Mme Ernest Thibault, accompagnés de Mme Gilberte Bouchard, de Vancouver, C.-B., sont allés visiter des parents et amis de Ponteix, Val Marie et Cadillac, pour deux semaines.

Mme Bouchard doit enseigner à Gravelbourg.

M. et Mme Emile Tanguay et leur famille sont venus de Cold Lake, Alta, pour assister au mariage d'un cousin, Robert Manship, le 31 août. Ils ont visité les familles Oscar Hanson et Arthur Tanguay durant la longue fin de semaine.

L'école Darlington a ouvert ses portes le 4 septembre. M. Michael Kuzyk est le principal, et Mlle Shirley Douglas enseigne de la 1ère à la 4e année.

M. Fontaine, d'Assiniboia, était de passage chez M. Ernest Thibault, le 5 septembre.

M. et Mme Jules Jodoin, de Vancouver, ont visité leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Ernest Bonneville, et plusieurs amis, le mois dernier. En 1931, M. Jodoin était barbier à Fairholme et propriétaire d'une salle de billes.

M. Adelard Tanguay, de Paradis Hill, a visité son frère, Arthur, et M. et Mme Ernest Bonneville, dernièrement.

Mlle Madeleine Gervais, fille de M. Philippe Gervais, est pensionnaire au couvent de Jackfish Lake.

Forget

Prélat Domestique

M. l'abbé Herménégilde Poirier, curé, vient d'être nommé Prélat Domestique de S. S. le Pape Jean XXIII. Son investiture aura lieu au retour de Son Exc. Mgr M. C. O'Neill, archevêque de Regina, du Concile oecuménique commençant à Rome le 11 octobre. Tous les paroissiens félicitent filialement le nouveau Prélat Domestique.



L'amitié . . . quelle richesse!

Chers cousins et cousines,

Avec la nouvelle rentrée scolaire et à votre retour dans les parages après un été passé au loin, vous avez certainement fait plusieurs nouvelles connaissances en plus de rencontrer vos anciens amis.

Sans doute, vous avez donné l'impression d'être un camarade idéal et espérez être ainsi pour le reste de l'année. Vos compagnons, soit en classe, à la salle de jeux ou à l'extérieur de l'école, vous estimeront si vous savez être toujours très gentil.

N'allez pas croire que la popularité ne tient qu'aux charmes, aux beautés physiques et à une intelligence merveilleuse. C'est faux! Soyez-en sûr, on vous aimera surtout si . . .

Vous savez mettre Paul ou Jacques à l'aise. N'oubliez pas qu'il est timide. Plutôt que "Tiens, pourquoi rougis-tu?", changez le ton de la conversation un peu trop embarrassante par une petite farce ou une simple banalité.

Vous ne dramatisez pas tout pour le plaisir. Jeannine s'est blessée en tombant de sa bicyclette. N'allez pas lui faire peur pour un rien en lui racontant comment votre cousin de campagne est resté boiteux pendant deux mois à la suite d'un accident semblable.

Vous savez respecter les goûts des autres. Pierre s'est mis en quatre pour recevoir toute la bande. N'allez pas le gêner en lui disant: "Dommage, j'aurais dû apporter mes disques, ils sont bien meilleurs".

Vous êtes soigné. Pas nécessaire de se peigner à toutes les cinq minutes ou de porter la dernière chemise de Ben Casey pour faire bonne impression. Mais les ronds de transpiration sous les bras, les pantalons avec des accrocs et le cou sale . . . ne croyez pas que Louise est aveugle!

Vous reconnaissez vos torts. C'est sûr, vous auriez dû apporter un tire-bouchon à ce pique-nique puisque vous étiez chargé de la liqueur. Alors n'accusez pas Paul, Henri ou Simone de ne pas y avoir pensé. Ne vous excusez pas non plus pendant des heures. Cherchez plutôt un moyen d'ouvrir les bouteilles.

Vous parlez correctement. Les mots grossiers sont pénibles dans la bouche d'une jeune fille. Supprimez-les donc une bonne fois et on vous trouvera d'autant plus féminine.

Vous n'ennuyez personne avec vos petites misères. Un mal de tête, une carie à une dent de sagesse, un ongle incarné, tout ça n'est guère intéressant pour Georges qui ne vous a jamais raconté comment il s'est cassé la jambe l'hiver dernier.

Vous ne jouez pas au super-man. C'est entendu vous êtes sportif, mais Claudette est un peu timide. Elle gardera un très mauvais souvenir de cette joute où vous avez pris des risques inutiles simplement pour vouloir l'épater.

Vous n'êtes pas trop audacieux. Même si elle n'ose pas protester, Gisèle a horreur d'entendre des histoires un peu osées. Alors pourquoi raconter avec de gros rires la dernière de Ouin-Ouin qui, du reste, n'est même pas drôle?

On peut compter sur vous. Ne vous croyez pas indispensable, c'est un peu trop. Mais si vous oubliez trop souvent de retenir les places de théâtre ou de rendre le livre que Monique vous a prêté, elle finira par préférer Arthur ou Agnès qui lui ou elle pense à tout.

Vous n'êtes pas casse-pied. C'est très bien de ne pas rester dans votre coin, l'air hargneux; mais vos compagnons n'apprécieront pas autant que vous le croyez les cris, les claques dans le dos, les crocs-en-jambe et autres "farces" déplaisantes.

Vous agissez en demoiselle et en gentlemen. Ne soyez pas trop cérémonieux, mais rappelez-vous que votre amie adore que vous la laissiez passer devant elle, que vous la félicitiez pour sa nouvelle coiffure, que vous lui demandiez si elle a trop chaud ou trop froid.

Vous savez remercier gentiment. Pas nécessaire de faire des regards noyés de gratitude lorsqu'un ami vous offre une tablette de chocolat ou vous prête sa plume. Mais n'oubliez jamais, au grand jamais, ce beau merci prononcé sincèrement.

Alors pas si difficile après tout d'être gentil. Agissez avec aisance, simplicité, et un peu d'oubli de soi et je vous parie qu'au cours de l'année scolaire vous pourrez ainsi vous mériter toute une multitude de vrais et bons amis.

COUSINE JOSETTE.

Seriez-vous susceptible?

De tout coeur, je souhaite que non, car s'il est un défaut capable de vous gâcher bêtement l'existence, c'est bien celui-là! "Comment se manifeste la susceptibilité?" "Suis-je susceptible?" Si ces questions vous préoccupent, faites notre test. Il y répond:

OUI—NON

1. Votre professeur vous demande: "Avez-vous fait seul ce devoir?". En concluez-vous aussitôt: "Le professeur me soupçonne de tricher"? ....
2. Vous vous promenez avec un ami et celui-ci rencontre un parent auquel il dit trois mots sans vous présenter. Etes-vous froissé? ....
3. Discernez-vous des sous-entendus désobligeants, dans toutes les remarques ou réflexions faites en votre présence? ....
4. Votre cousin oublie de vous téléphoner comme il vous l'avait promis. Le lui reprochez-vous aigrement le lendemain? ....
5. Vous entrez dans une pièce, la conversation s'arrête, "Ils étaient en train de m'éreinter", pensez-vous? ....
6. Un camarade vous raconte que votre ami intime a dit devant témoins que vous êtes radin, bêcheur ou menteur. Décidez-vous aussitôt de laisser tomber ce faux frère? ....
7. Dans la cour de récréation, deux garçons se tordent de rire regardant dans votre direction. "Ils se fichent de moi", pensez-vous? ....
8. Un camarade de classe donne une réception à laquelle vous n'êtes pas invité. Etes-vous mortellement blessé? ....
9. Votre meilleur ami vous a dit hier un mot un peu vif. Vous doit-il des excuses? ....
10. On critique vivement devant vous un auteur que vous aimez. Vous sentez-vous offensé ....
11. Votre mère fait à table une réflexion sur votre tenue négligée. Demeurez-vous muet jusqu'à la fin du repas? ....
12. Vous croisez dans la rue une amie de votre mère. Elle ne paraît pas vous reconnaître. En êtes-vous froissé ....

REPONSES

Si vous avez répondu plus de huit fois OUI, l'existence doit vous paraître triste et difficile. Vous êtes chagriné, froissé et amer. Est-il besoin de dire que vous êtes aussi très susceptible? On vous le reproche souvent et dans le fond de vous-même vous savez bien que c'est la vérité! Seulement, voilà, vous ne savez comment en sortir. C'est à votre orgueil qu'il faut vous attaquer; c'est le grand coupable. Attachez moins d'importance à votre personne et à l'opinion qu'on a d'elle. Votre susceptibilité devra bien vite battre en retraite.

Si les OUI et les NON s'équilibrent dans vos réponses, votre sensibilité vous joue parfois de mauvais tours. Trop tournée vers elle-même, elle tend à interpréter de façon défavorable les intentions, réflexions et gestes d'autrui à votre égard. Ne trouvez-vous pas que c'est une mauvaise utilisation d'une aussi belle faculté?

Si vous avez répondu par NON huit fois au moins, vous êtes sans complexe dans l'existence et suffisamment sûr de vous pour ne pas vous inquiéter outre mesure de l'opinion d'autrui. N'en négligez pas pour autant les critiques et remarques motivées!

Cherchez le mot

Voici une liste de dix prénoms bien connus dont les lettres sont disposées en désordre. A vous de les remettre à leur place. Si vous y parvenez en moins de cinq minutes, bravo!, mais ne regardez pas les réponses ci-dessous avant d'avoir terminé: Gribale, Idole, Alupette, Larmec, Upla, Quidimone, Saficorn, Voileri, Rheclas, Coline.

Réponses

Gabriel, Odile, Paulette, Marcel, Paul, Dominique, François, Olivier, Charles, Nicole.

Pour rire un peu

Une dame affolée téléphone à son médecin:

— Docteur, que dois-je faire? Depuis quelque temps mon mari se prend pour un cheval. Il hennit toute la journée et ne veut manger que des flocons d'avoine.

— C'est inquiétant, madame, venez me voir le plus vite possible avec lui.

— Très bien, docteur, nous arrivons au galop!

* * *

Deux députés discutent à la Chambre:

— Et d'abord, je me demande ce que vous faites ici. On ne vous a jamais vu ouvrir la bouche!

Je vous demande bien pardon. Chaque fois que vous parlez je bâille!

* * *

Mme XZ a invité quelques voisins à déjeuner. Le menu a été succulent. Après le repas, cigares. Puis M. XZ se lève:

— Excusez-moi, mes amis, je vais faire une petite sieste.

— Comment! s'exclame un convive, tu vas déjà dormir!

— Il est comme ça, dit Mme XZ avec fierté. Il ne peut pas rester sans rien faire.

* * *

Depuis une heure et malgré les exhortations de sa mère, Toto refuse de manger des carottes.

— Mais enfin, demande le père exaspéré, qu'est-ce qu'il a ton fils?

— Mon fils, répond la mère avec dignité, il a l'entêtement de son père.

* * *

Un homme meurt.

— C'est épouvantable, dit sa meilleure amie à sa femme . . . J'espère qu'il n'est pas mort d'une maladie grave, au moins!

* * *

Deux pickpockets ont été arrêtés par la police au moment où ils opéraient dans un grand restaurant. Ils ont avoué qu'ils s'étaient associés depuis le jour où, dans l'autobus, alors qu'ils étaient assis l'un à côté de l'autre et ne se connaissant pas, ils s'étaient mutuellement dérobé leur portefeuille.

Le cardinal Léger aux Routiers

Le scoutisme constitue une gifle en pleine face à notre civilisation

ST-ROCH-DE-MEKINAC — "L'idéal scout est un idéal de don total et de gratuité", a déclaré Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger, devant les routiers réunis au quatrième Rover-Moot canadien à St-Roch-de-Mékinac, dimanche.

"Le scoutisme constitue une gifle en pleine face à notre civilisation, a continué Son Eminence. Il doit être ce qu'il fut, ce qu'il est et doit continuer à être ce don de soi. Depuis sa fondation, le mouvement a évolué, vers le mieux. Le jour où il perdra son esprit de gratuité, il cessera d'exister. Le jour où les chefs travailleront pour leur intérêt et la rémunération, le scoutisme mourra."

Interprétant le symbole du camp, le coq chantant au sommet de la flèche, le cardinal a expliqué que le coq chante gratuitement et ainsi font les chefs qui se dévouent gratuitement au service des jeunes.

"Il y a 20 ans, la gratuité existait. Aujourd'hui, tout se paie. Quand le scoutisme se paiera, il cessera de vivre. Chez lui, des hommes et des femmes se donnent sans compter à la cause de la jeunesse et à la formation de vrais citoyens. Il y a place, il doit y avoir place pour ce don de soi, autrement notre civilisation mourra".

"J'ai trouvé de la gratuité ici, a conclu le cardinal, et cela m'a rempli de joie et de consolation."

L'évêque anglican de Québec, le très révérend Russell Brown a insisté à son tour sur l'importance d'avoir dans le monde un tel mouvement où les chefs se dévouent sans rémunération.

Le père Ambroise a remercié.

Le chef du Moot, M. Louis Pronovost, a offert une plaque en céramique, aux armoiries du camp, à son Eminence, et le chef adjoint, M. Fred Finlay, en a offert une également au très révérend Brown.

14ième APRÈS LA PENTECÔTE



Lis l'Evangile de ce dimanche et médite cette prière du sage: Je te demande deux choses, ne me les refuse pas tant que je vivrai: éloigne de moi fausseté et mensonge, ne me donne ni pauvreté ni richesse, accorde-moi le pain qui m'est nécessaire; de peur que, gorgé, je ne te renie et ne dise: "Qui est-ce, le Seigneur?", Ou qu'indigent, je ne vole et ne m'en prenne au nom de Dieu. (Proverbes 30, 7-9)

Société Catholique de la Bible

CZESTOCHOWA — Plus d'un demi-million de fidèles polonais se sont réunis à Czestochowa pour la fête annuelle de la "Vierge noire". Les différentes cérémonies du pèlerinage ont été présidées par le cardinal Stéfane Wyszynski, archevêque de Gniezno et de Varsovie, primat de Pologne, qui a prononcé également l'allocution de circonstance.

Scouts catholiques

Diocese de St-Boniface

Nouvelle année scoute

Avec la rentrée des classes, recommence une nouvelle année scoute. Comme chaque année, cela entraîne certains changements, parfois substantiels, dans nos troupes, qui voient partir quelques-uns de leurs membres; qui en voient aussi venir plusieurs nouveaux combler les vides et grossir les rangs.

Une nouvelle année scoute, c'est chaque année aussi, pour certains parents, l'occasion de s'interroger sur le scoutisme. Leur fils pourra-t-il, sans gêner ses études, suivre les activités régulières du scoutisme? Ne subira-t-il pas, à la troupe, l'influence malheureuse de certains membres? Est-il physiquement assez fort pour participer aux jeux, aux excursions, au camp? Ne demande-t-on pas à ces jeunes, de 11 à 15 ans, des efforts parfois au dessus de leurs forces? Quel profit retirera-t-il du scoutisme? Ne vaudrait-il pas mieux que leur fils, ou leur fille, participe plutôt aux activités d'un autre mouvement, qui leur paraît mieux répondre à l'idéal apostolique? Et d'autres questions de même ordre . . .

Les parents doivent, certes, s'interroger sur le scoutisme avant de lui confier leurs enfants, tout comme ils doivent s'interroger sur tout ce qui touche, de près ou de loin, la vie de leurs enfants. Encore doivent-ils rester objectifs dans leurs jugements. Certains parents, en effet, semblent mésestimer la valeur de formation du scoutisme, expriment à son endroit des craintes et une attitude de manque de confiance qu'ils sont loin de manifester dans les autres activités de leurs enfants alors que, si souvent, ceux-ci courent les rues le soir, dépensent inconsidérément leur argent en liqueurs douces, cigarettes, comics d'une teneur morale plus que douteuse, et perdent royalement leur temps sans que ces mêmes parents se soucient de cela le moins du monde.

Il est vrai que tous les jeunes ne peuvent devenir de bons scouts, et cela n'est pas toujours imputable à la faute des parents; cela peut dépendre du caractère, des tendances naturelles du jeune garçon, de circonstances spéciales; d'une manière générale cependant, cela dépendra de l'éducation et du degré de formation que les jeunes auront reçu au foyer; et le scoutisme; s'il lui arrive même parfois de remplir ce rôle, et d'y réussir, n'est quand-même, en soi, une école de redressement; il est une école de formation qui suppose que le garçon duquel il s'occupe a préalablement reçu dans son foyer une solide formation de base, des principes intangibles, et l'habitude d'une discipline basée sur l'amour et le respect de leurs parents et de leur autorité.

Le scoutisme pourra alors, dans ces conditions, continuer ce travail de formation et véritablement aider les parents, d'une manière très profonde, à préparer le jeune garçon à son rôle d'homme et de chrétien, en l'armant contre les difficultés de la vie, en développant en lui l'idéal humain et catholique, en lui permettant de pratiquer une foule de vertus qui feront de lui un homme fort et armé pour sa mission: le service du prochain, l'amour de la nature, l'altruisme, la générosité, l'amour de Dieu et de ses frères.

Un peu d'histoire

Avant d'exposer dans ces colonnes ce qu'est le scoutisme, et ce qu'il n'est pas, faisons d'abord un peu d'histoire.

Le 22 février 1857 naissait à Londres, Robert Baden-Powell, le futur fondateur du scoutisme. Grand sportif, officier intrépide et de grande valeur, ce héros national anglais, vainqueur de Mafeking, fut aussi un entraîneur d'hommes, un chef à qui l'on obéit parce qu'il sait donner l'exemple à tout moment, un fin psychologue qui sut découvrir les valeurs et les talents des jeunes et les canaliser, les développer en eux pour en faire des hommes complets, virils, forts, honnêtes et réalistes, en leur proposant un idéal de vie.

C'est en 1907 que B.P. (comme on l'appelle communément), tente sa première expérience scoute, et qu'il fonde le scoutisme dans la petite île de Brownsea, sur la côte anglaise. Cet essai heureux se transforme en véritable succès et le scoutisme prend une rapide expansion en Angleterre et, très vite, dans d'autres pays.

Au Canada, la fondation du premier groupe scout de langue française eut lieu en 1918, dans la paroisse Notre-Dame d'Ottawa.

A St-Boniface, la première troupe scoute, la Troupe Provencher, fut fondée en 1932; la deuxième, la Troupe Taché, en 1948, et la troisième, la Troupe Langevin, en 1952. La charte signée en 1935 par B.P. et feu Son Em. le cardinal Villeneuve, reconnaissait la Fédération des Scouts catholiques de la province de Québec, pour les groupes scouts qui y étaient affiliés, et qui étaient situés dans la province de Québec.

Les autorités de la "Boy Scout Association" refusèrent toujours cependant de reconnaître les autres groupes scouts catholiques et de langue française, qui se trouvaient en dehors du Québec. Malgré tous les efforts entrepris par nos chefs et par nos évêques, et tout spécialement par Son Exc. Mgr M. Baudoux, archevêque de St-Boniface, en vue de nous faire reconnaître par les autorités du "Boy Scout Association", malgré aussi la grande sympathie et les sentiments de sincère amitié scoute exprimés par de nombreux chefs du B.S.A., aucun accord ne pût se réaliser, et nous fûmes considérés comme des scouts "hors la loi", bien qu'affiliés de fait à la Fédération des Scouts catholiques de la province de Québec.

C'est pour obvier à cette situation pénible, celle que les minorités catholiques et de langue française ont toujours dû supporter, dans tous les domaines, que les scouts catholiques de langue française du Canada décidèrent, avec leurs frères scouts du Québec, de fonder un nouveau groupement scout national, "Les Scouts catholiques du Canada", qui n'est pas affilié au scoutisme international, mais constitué en mouvement scout national.

Au sein de ce nouvel organisme, les scouts catholiques de langue française continuent, avec une nouvelle ardeur, à faire du véritable scoutisme, conforme à l'idéal de l'Eglise et à celui de Baden-Powell, le fondateur. Un jour, peut-être, serons-nous reconnus par le B.S.A., lorsque ses chefs nationaux voudront bien nous accueillir en respectant nos principes légitimes et nos droits de groupe minoritaire.

Ce geste, tant attendu, sera très favorablement accueilli par les scouts catholiques de langue française, mais rien ne presse, et en attendant, nos troupes se multiplient, leur nombre augmente et la valeur de nos chefs et de nos troupes est en progression constante.

(à suivre)

TOUJOURS PRET.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement .... et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude de me souvenir de cette grande faveur et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

23-1420-23C.



NOS AMIS, LES LIVRES

(A la bibliothèque de St-Boniface, section française)
(angle des rues Cathédrale et Langevin)

C'est pour la première fois, cet été, que la Bibliothèque a pu abriter les activités enfantines des vacances dans ses nouveaux murs, et ce fut un vrai succès.

Pendant deux ans, nous avions dû suspendre l'Heure du Conte puisque nous n'avions plus assez de place pour recevoir les enfants, mais ils ne nous en tinrent pas rigueur puisque 160 jeunes de 6 à 10 ans vinrent s'inscrire. Il fallut d'ailleurs les diviser en trois groupes, car, devant cette affluence, la nouvelle bibliothèque risquait déjà d'être trop petite.

Le Club de la Feuille d'Erable connut encore plus de succès. Nous pûmes offrir près de 120 livres, tous de parution récente, à 64 membres actifs. Entre eux, ils lurent un total de 480 livres en sept semaines. Huit lecteurs se distinguèrent, lisant chacun plus de 20 livres, Jocelyne Soulodre atteignant même le chiffre record de 64.

Ces activités n'entravèrent pas pour autant la marche régulière de la bibliothèque puisque la circulation des livres d'enfants pour les mois de juillet et août monta à 8,160.

C'est le mercredi 29 août que la section enfantine connut son apothéose, lors du tirage des prix qui furent plus nombreux que jamais.

La librairie Fides offrit au Club de la Feuille d'Erable les cinq grands prix, cinq bons d'achat de cinq dollars qui furent gagnés ainsi: catégorie de 12 à 14 ans, René Turenne; catégorie de 9 à 12 ans, Marie-Thérèse Bérubé et Rose-Marie Basset; prix spécial pour les garçons, Charles Bédard; prix spécial pour les filles, Lucille Morier.

En sus, Mme Marie-Thérèse Brunet offrit des disques français à chacun des membres qui avait lu plus de 20 livres et un grand album-disque qui, tiré au sort, échut à Yvonne Soulodre.

Quant aux 56 plus assidus auditeurs de l'Heure du Conte, chacun reçut un livre de coloriage offert par la librairie Fides et deux d'entre eux gagnèrent un grand prix: livre pour Lise Savard, disque pour Paulette Soulodre, prix respectivement offerts par la bibliothèque et Mme Brunet.

Il ne nous reste plus qu'à féliciter tous nos jeunes lecteurs pour leur assiduité et remercier les donateurs pour leur générosité. Nous espérons qu'au cours de l'année scolaire nul n'oubliera le chemin de la bibliothèque et qu'elle demeurera un lieu favori de réunion.

Enfin, avant de conclure, le personnel de la Bibliothèque se joint à ses petits abonnés pour adresser ses remerciements les plus sincères à M. Léo Brodeur, professeur à l'Université Laurentienne de Sudbury, ancien directeur des programmes des enfants à CKSB, qui est venu animer à deux reprises une Heure du Conte qui restera dans toutes les mémoires.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

PIERREFLEUR

par LISE BLANCHET

NUMERO 18

C'est dimanche, je m'ennuie un peu à la maison. Mes parents écoutent, à la radio, la retransmission d'un concert de la salle Pleyel; ils ont fermé la porte du salon, de sorte que la musique m'arrive lointaine, comme d'un autre monde, et berce ma rêverie.

Pour tuer le temps, j'ai rangé mon linge dans l'armoire; j'ai disposé entre les piles de mouchoirs de petits sachets de lavande.

Puis, je vais soulever les rideaux pour voir le spectacle de la rue. Peu de gens en ce triste après-midi. Pieds dans les pantoufles, cigare aux lèvres, les hommes doivent lire leurs journaux; et les femmes, dans les cuisines, doivent préparer le thé.

Eh bien! Mais, voilà une occupation! Je vais faire la surprise d'un bon goûter à mes parents.

Des bananes, des oranges, de minces tranches de pommes vont macérer dans la crème et le sucre. En quelques minutes, les buns seront cuits au four.

Juste au moment où la crème commence à prendre consistance, on sonne. Sans souci du tablier de cuisine qui m'enveloppe, je me précipite pour ouvrir et je me trouve nez à nez avec Philippe Régnier et Danielle. Une Danielle qui me saute au cou.

— Il est joli ton tablier! Tu fais à manger?

— Tu ne crois pas si bien dire: je préparais le goûter.

Mes parents, accaparés par la Neuvième Symphonie (on entend les choeurs), n'ont pas bougé.

— Etes-vous seule? demande le docteur.

— Non, mais débarrassez-vous de votre pardessus . . .

Pendant ce temps, j'ôte le chapeau et le manteau de Danielle.

— Tu es douce, me dit-elle, comme une maman.

Et les yeux de Philippe se posent sur nous, avec cette étrange et nouvelle expression qui me trouble.

— Voulez-vous venir avec moi à la cuisine? Dans une dizaine de minutes, mes parents en auront terminé avec la salle Pleyel . . . Je puis les appeler, s'il vous plait.

— Je préfère vous suivre, dit-il d'une voix sans réplique.

— Oh! Quel malheur! La crème est retombée.

Du premier coup d'oeil, jugeant le désastre, je n'ai pu retenir cette exclamation qui fait rire le docteur.

— C'est avec cet appareil que vous la battiez?

— Oui.

— Donnez. Je vais essayer.

L'essai est des plus concluants; un geste maladroit fait jaillir la crème du compotier. Philippe Régnier en a la figure barbouillée, et moi, j'en ai jusque dans les cheveux. Danielle bat des mains, et nous étouffons de rire.

La musique s'est tue, et mes parents, qui viennent nous rejoindre, ont sous les yeux un spectacle du plus haut comique. On dirait un film de Charlot. Eux aussi se mettent à rire. Puis, maman entraine le docteur dans la salle de bains . . .

Les buns ont brûlé dans le four; mais qu'importe, le thé était délicieux, ainsi que ce qui restait de crème. Nous étions heureux. Moi, du moins, je l'étais. Et comme l'on croit toujours que les autres ressentent les mêmes joies, les mêmes chagrins, les mêmes maux, à la même minute que vous, j'ai cru que nous étions tous heureux.

Philippe avait rajeuni de dix ans. Au fait, a-t-il besoin de rajeunir?

A un moment, père lui dit:

— On ne sait toujours rien sur le vol de l'hôtel?

— Non, rien . . . je crois.

Personne ne s'intéressant à l'histoire à peine amorcée, on changea aussitôt de sujet.

— Nous reviendrons, dis, papa? Nous reviendrons?

Cent fois, Danielle pose la question ne se lassant pas d'être rassurée.

— Oui, si monsieur et madame Muller le veulent.

— Et toi, Nancy, tu voudras?

— Bien sûr.

Mon Dieu, comme Caroline est loin! Et loin, Jacques qui me l'a confiée!

Quand le docteur nous quitte, la pression de sa main sur la mienne me cause le même émoi que ses yeux pleins de flamme . . .

Et s'il était amoureux de moi? Allons! Dans quel rêve vais-je m'embarquer? Ce sont des choses qui arrivent, certes! Mais pas au docteur Régnier. Il a dû fermer son coeur, comme on ferme une chambre pleine de chers souvenirs. Je l'amuse, c'est tout. Il me considère comme une enfant, comme la soeur de Danielle . . . Et même s'il m'aimait, qu'y aurait-il de changé dans nos deux existences? Puisque je serai, un jour, la femme de Jacques de Virens . . .

• • •

. . . Fabienne n'est pas dans notre chambre, quand je suis de retour au pensionnat, et cela me chiffonne. J'aurais voulu son accueil . . . Machinalement, je mets mes provisions dans le placard, je suspends mon manteau, j'essaie une nouvelle coiffure, je grignote, sans conviction, un carré de chocolat, je compte les photographies dans mon album. Il y en a cinquante-quatre . . . Et pas une de Jacques! Pourtant, il en a une des miennes, lui! Savoir ce qu'il en aura fait? Il est tellement insouciant. Il ne pense, peut-être, ni à moi, ni à Caroline. Le vilain garçon! S'il était là, je lui dirais tout ce que je pense de lui. On ne laisse pas une fiancée si longtemps sans nouvelles . . .

Fabienne entre en chantonnant.

— Vous voilà? dit-elle. Avez-vous passé un bon dimanche?

— Très bon. Le docteur Régnier est venu; il a voulu battre la crème et il l'a fait sauter sur lui . . . C'était drôle.

— Vous avez des distractions plutôt puériles . . .

— Il voulait m'aider à préparer la collation, c'était assez gentil de sa part, ne trouvez-vous pas? Mais pourquoi refusez-vous de venir chez nous, l'un de ces dimanches?

Elle secoue sa tête brune.

— Non, je ne veux pas marauder le bonheur dans le verger des autres. J'attends.

— Chez-nous, ce ne serait pas pareil, dis-je. Vous n'auriez pas l'impression de marauder. Vous profiteriez tout simplement de l'ambiance. Je puis vous dire qu'elle n'est pas toujours des plus agréables . . . Aujourd'hui, c'était exceptionnel. Mes parents sont en train de changer leurs habitudes: ils ont écouté un concert à la radio . . . Avant . . .

— Avant quoi?

— Avant mon arrivée ici, nous sortions tous les dimanches, pour accomplir la même promenade: le tour du lac, tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre. Ce n'était pas folichon, mais le temps passait . . . Cet après-midi, à un certain moment, j'ai cru que les aiguilles s'étaient arrêtées. Heureusement, l'arrivée du docteur a tout changé. Nous avons ri, comme des enfants.

Ses yeux fixés sur moi ne semblent pas me voir. Quelle douce image d'autrefois s'anime pour elle? Quels souvenirs reviennent en surface?

— Parlez-moi un peu de vous, dis-je. Qu'avez-vous fait, aujourd'hui?

— Messe, déjeuner — on a eu une choucroute délicieuse: comme il y en avait beaucoup, on en resservira ce soir, tout le monde en aura profité —. Puis, une promenade vers le Mont. J'ai bavardé avec l'une des vieilles dames de la pension. Elle m'a donné une fleur mauve qu'elle avait cueillie dans un pré. Je l'ai mise dans l'eau, mais elle ne veut rien savoir pour relever la tête.

Je vois, dans le verre à dents, la fleur à la tête penchée; elle est d'une délicate teinte mauve . . . Mais quel est son nom?

— Il faudra que je fasse un peu de botanique, dis-je. Je ne sais rien de rien.

— Quoi que nous fassions, notre instruction comportera quelque lacune; nous voulons tout entreprendre, et puis, nous abandonnons tout en route. Moi, j'arrête l'espagnol.

— Pourquoi?

— Pour rien. Une idée. J'avais commencé par caprice, je stoppe pour la même raison.

Quand je serai mariée, j'inviterai souvent Fabienne à venir chez-nous; elle doit être très malheureuse.

Mais juste au moment où je vais lui faire part de mes résolutions, la cloche du diner tinte. Allons faire un sort à la choucroute!

CHAPITRE XV

Noël approche et, déjà, les vitrines des magasins rivalisent de luxe et d'ingéniosité. De grands sapins, enguirlandés de blanc, décorent tout le devant d'un immeuble de trois étages.

"Le Bon Enfant" (nous appelons, ainsi, en Suisse, le Père Noël des Français ou saint Claas des Anglais), le Bon Enfant, dis-je, tiré à quelques dizaines d'exemplaires, se promène dans les rues, dans les magasins, et conseille aux enfants d'être sages. Il leur distribue des images et des tablettes de chwin gum. J'entends une petite fille de quatre ans environ (j'apprends, d'ailleurs assez vite, qu'elle les a réellement, à quelques jours près), dire à son père qui lui tient la main:

— Tous ces "Père Noël" (elle est donc Française), je ne les aime pas. Ils nous donnent du "colle-aux-dents" . . . Mais l'autre, le vrai, celui qu'on ne voit pas, je l'aime et je l'attends.

— Que penses-tu qu'il t'apportera, Isabelle, celui que tu aimes, le vrai?

— Je voudrais surtout "mes quatre ans", dit la petite Isabelle d'une voix à attendrir un tigre . . . J'ai tellement peur qu'il me laisse toujours mes trois ans!

— Il ne t'oubliera pas, va, puisque tu es née la nuit de Noël, comme Jésus . . .

La petite fille saute sur un pied, toute contente, et je les vois disparaitre, elle et son père, au tournant de la rue, après s'être arrêtés une minute devant la vitrine d'un libraire, où des oursons en peluche jouent aux écoliers, avec des crayons, des stylos, des buvards . . .

Moi, je regarde surtout les robes. Il y a, chez Bonnard, de merveilleux désabillés, dignes d'une princesse. Je rêve d'avoir plus tard cette longue robe de chambre, couleur de feuilles d'automne, qui s'harmoniserait avec mes cheveux rouges.

Je rêve . . .

Une voix me tire de ma contemplation:

— Nancy, je désespérais de vous voir!

Jacques est à mes côtés. Je pourrais lui répondre qu'il ne m'a pas beaucoup cherchée durant ces dernières semaines. Mais ce n'est ni le temps, ni le lieu de lui en faire le reproche. Puisqu'il est là, tout doit être oublié.

Je remarque qu'il a vieilli . . . d'une certaine façon. On ne lui donnerait pas une année de plus, mais ses traits sont fripés, sa bouche abaissée, ses paupières amincies.

— Que faisiez-vous, Jacques, pour ne jamais m'écrire?

— J'ai bûché dur, je vous assure . . . Chaque jour, je me disais: "Je vais écrire à Nancy"; puis, sans cesse, je remettais au lendemain . . . Je songeais à m'évader . . .

— Vous évader?

— Oui, de ma plate vie d'étudiant pauvre.

Il a un petit ricanement:

— Avez-vous cru que j'étais en prison?

— J'y suis bien, moi, et à cause de vous! . . . Jacques, si nous ne nous étions pas rencontrés, si nous ne nous étions pas aimés, si je n'avais rien dit à maman, je serais libre.

— Voilà bien des "si"! Pourquoi revenir en arrière et songer à ce qui pourrait être? . . . Soit! Nous nous sommes aimés! Mais, je vous promets qu'il n'en résultera rien de mauvais pour vous.

J'en accepte l'augure . . .

Ces mois d'absence et de silence ont creusé, entre nous, un fossé plus profond que je ne le croyais. Je ne trouve rien à dire à ce Jacques étranger et je dois me faire violence pour lui sourire, pour lui offrir un regard dénué de rancune.

— Qu'admiriez-vous?

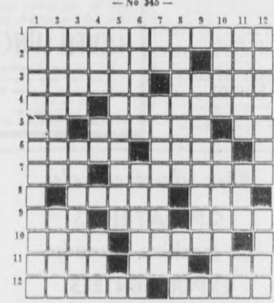
— Il y a de si belles choses dans les vitrines! A vous faire perdre la tête! . . . Regardez cette parure.

Je lui montre une étole de vison et une toque de même fourrure.

(à suivre)

Nos Mots Croisés

— No 345 —



HORIZONTALEMENT

1—Actions de poser un avis.
2—Mucosités du nez. — Epoque.
3—Nom vulgaire du merisier à grappes. — Machine hydraulique.
4—Saison. — Vicairie.
5—Chemin de halage. — Genre de composacées. — Saint.
6—Sorte de pied de vers. — Chef.
7—Tenue de payer. — Tousse faiblement.
8—Se jettent impétueusement. — Métal (plur).
9—Marque la preuve. — Rayon. — Dire qu'une chose n'est pas.
10—Situation. — Haute théologie.
11—Grand lac. — Note (plur). — Négation.
12—Conforme au bon sens. — Vase à boire.

VERTICALEMENT

1—Famille de plantes, dont le type est la vigne.
2—Nom vulgaire du hêtre. — Foyer.
3—Fin, rusé. — Tige centrale de la ramure d'un cerf.
4—En cet endroit-ci. — Prép. latine. — Possessif.
5—Chevroter.
6—Entêté. — Ane sauvage.
7—Terminaison. — Alcaloïde très xénéneux, qui se trouve dans la grande ciguë.
8—Fis craindre. — Camp, armée.
9—Prières.
10—Fête le 26 mai. — De la Doride.
11—Choisis. — Mouche africaine. — Dans le corps.
12—Ville des Etats-Unis. — Duc de Lorraine.

SOLUTION DU PROBLEME No 344

■ **Horizontalement:** 1. Parader — Ira; 2. Amome — Excès; 3. Rote — Aspe — CP; 4. Cri — Artérite; 5. Tressera — Oc; 6. Riant — Rime; 7. Re — Têtes; 8. Us — Sortis; 9. Pont-Neuf — Ord; 10. Ir — Oeuf — Emoi; 11. Eteufs — Otait; 12. Sent — Essarts.

■ **Verticalement:** 1. Parc — Roupies; 2. Amorti — Sorte; 3. Rotira — En; 4. Ame — En — Stout; 5. Dé — Astronef; 6. Ars — Creuse; 7. Rester — Tuf; 8. Apéritif — Os; 9. Cérames — Eta; 10. Ie — Et — Omar; 11. Recto — Etroit; 12. Aspects — Dits.

L'histoire de la poire en Amérique du Nord

Le docteur Samuel Johnson, homme de lettres anglais du 18e siècle, a dû avoir un penchant très développé pour les poires. Dans son dictionnaire, publié en 1755, il écrit: "Il y en a 84 espèces . . .", puis il énonce ces succulents fruits un par un. Parmi les noms fantaisistes de poires de son temps mentionnons la poire parfumée (**Perfumed Pear**); la poire coquine (**Knaves Pear**); la poire d'eau à grande bouche (**Great Mouth-Water Pear**); l'infâme d'Anjou (**Villain of Anjou**), également appelée la poire tulipe; et plusieurs versions des poires dites Bon Chrétien (**Good Christian Pears**).

Parmi les nombreuses poires qu'il a mentionnées, c'est la variété **Bon Chrétien** qui est devenue la poire-vedette de l'Amérique du Nord, la **Bartlett**. Un maitre d'école anglais, du nom de John Stair, a perfectionné la poire en 1770. Un pépiniériste londonien, du nom de Williams a commencé la culture du mariage Stair-Bon Chrétien et a appelé la nouveau-née **Williams**; c'est encore par ce nom qu'on connait cette variété de poires en Angleterre, en Asie et en Amérique du Sud.

La poire issue du mariage Stair-Williams-Bon Chrétien est arrivée en Amérique du Nord vers 1798, à la pépinière de Roxbury (Mass.). Quelque vingt ans plus tard, Enoh Bartlett achetait la pépinière et la poire a subi sa dernière mutation de noms. Aujourd'hui, la poire Bartlett déclasse toutes les autres variétés tant par sa production quantitative que par sa valeur. C'est une poire si parfaite que nous sommes portés à assumer qu'elle est un récent triomphe de la science d'hybridation des plantes, plutôt qu'une variété fameuse pour sa saveur depuis plus de deux siècles.

Les hommes de recherche déclarent que les ménagères achètent vraisemblablement les poires sous impulsion, surtout celles de la variété Bartlett. Elles semblent si alléchantes que nos mains y sont attirées comme par un aimant. Toutefois, les poires doivent généralement être gardées à la température de la pièce durant deux ou trois jours pour s'amollir. Contrairement à la plupart des autres fruits, les poires ne mûrissent pas bien tant qu'elles sont dans l'arbre. Elles atteignent un certain stage de maturité avant la cueillette, mais doivent développer leur succulence et leur douceur parfumée après la récolte. Pour mûrir les poires à perfection, gardez-les à la température de la pièce, dans le sac d'épicerie même dans lequel vous avez apporté vos poires du marché: "Cela, disent les experts, crée une bonne atmosphère de maturation".

Huit points d'interrogation (?) autour de la beauté féminine

1—Allez-vous au lit le soir sans vous démaquiller?

Se nettoyer le visage avant d'aller au lit est une obligation. Pour vous démaquiller, vous avez le choix entre les crèmes préparées par les instituts de beauté et l'huile d'amandes douces, le mélange de lait et de miel, le beurre bien étalé avec les doigts et le jaune d'oeuf mélangé de jus de citron.

2—Ne brossez-vous pas vos cheveux cent fois chaque soir?

Ne vous plaignez pas alors s'ils sont ternes, raides et cassants. Les cent coups de brosse journaliers donneront à vos cheveux force et beauté.

3—Pressez-vous vos petits points noirs?

Vous avez grand tort et vous le savez. Prenez-vous au moins la précaution de passer un astringent sur votre visage que vous venez de torturer? Veillez plutôt à votre régime, à votre sommeil, et n'oubliez pas votre culture physique.

4—Ne savez-vous pas choisir vos produits de beauté?

Telle crème ou tel rouge conviennent parfaitement à votre amie. Ne vous précipitez pas pour vous les procurer. Il y a des produits pour peaux grasses et d'autres pour peaux sèches. Assurez-vous donc de la nature de la vôtre et demandez conseil aux spécialistes.

5—Choisissez-vous une teinte de poudre plus claire ou plus foncée que la teinte naturelle de votre visage?

Alors ne vous étonnez pas si vous n'êtes pas aussi jolie que vous devriez l'être. Il faut deux poudres pour être parfaitement maquillée. Choisissez-en une qui se rapproche le plus possible de votre teint naturel. Puis achetez-en une d'un ton plus clair. Commencez par vous poudrer avec celle-ci, puis appliquez l'autre.

6—Ne soignez-vous pas vos mains?

De jolies mains douces et blanches ont pourtant un grand charme. Il est facile de les protéger par des gants de caoutchouc lorsqu'on fait le ménage. Si vous avez de durs travaux à faire, "griffez" auparavant un morceau de savon, vous protégerez ainsi le dessous de vos ongles des malpropretés si difficiles à enlever de cet endroit. Massez vos mains d'un peu de glycérine mélangée à un jus de citron.

7—Ne connaissez-vous pas les pires ennemis de votre beauté?

Votre ignorance alors est la cause d'une hygiène déplorable et, par là, de tous les maux dont vous souffrez. Veillez à la liberté de vos intestins, soit par un régime approprié, soit par la culture physique.

Reposez-vous. N'acceptez pas d'invitation si vous vous sentez lasse. Rien ne remplace le sommeil, rien ne remplace le repos.

8—Etes-vous coléreuse, jalouse, revêche?

Tous les soins de beauté du monde ne vous rendront jamais jolie. Et n'oubliez pas que la mauvaise humeur provoque des toxines qui sont absolument néfastes à la beauté du teint.

Quel que soit votre système actuel, vous aurez profit à vous renseigner sur l'installation moderne de chauffage à eau chaude par plinthes. Bien des propriétaires de vieilles demeures trouvent à ce système tant d'avantages qu'ils mettent au rancart leur énorme fournaise de combustible. Ils la remplacent, comme le signale l'Institut canadien de Plomberie et de Chauffage, par une installation à plinthes chauffantes, durable, économique et agréable à l'oeil.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Comment arrête-t-on le hoquet?

Si vous avez un sac en papier sous la main, recouvrez-vous en le nez et la bouche et respirez dedans. En faisant ceci, vous respirez à nouveau de l'acide carbonique et, naturellement, vous respirez plus profondément puisque vous manquez d'oxygène. La respiration profonde élimine les mouvements saccadés du diaphragme et peut arrêter le hoquet. Vous pouvez aussi avaler de l'eau sans respirer et cela arrêtera le hoquet parce que le diphragme aura un moment de repos.

✦ ✻ ✦

X . . . a entendu dire par un médecin que l'usage immodéré du tabac conduit à l'affaiblissement de la mémoire.

Le soir même, au cercle, un ami, le cigare aux lèvres, le prend à part et lui demande cinq dollards.

— Non, mon cher, répond-il sans hésitation.

— Pour quel motif me refusez-vous?

— Vous fumez trop.

✦ ✻ ✦

On nettoie les pièces de chrome d'une automobile à l'aide de laine d'acier fine . . . puis on y étend une couche de cire protectrice.

✦ ✻ ✦

Il est difficile de mettre, dans les moules, la pâte à muffins, ou à petits gâteaux, sans qu'il en tombe sur le bord. Pour éviter ce désagrément, graissez un pot à eau ou à lait, mettez votre pâte dedans, et vous n'aurez aucune difficulté à la verser dans les moules. On peut employer le même procédé pour les biscuits.

✦ ✻ ✦

Vouloir peu de choses à la fois, mais le vouloir à tout prix, c'est le secret de la victoire. (Foch)

✦ ✻ ✦

— Quel prétexte votre mari prenait-il pour vous battre?

— Oh! ce n'était pas un prétexte, c'était un bâton.

✦ ✻ ✦

Vous pouvez enlever l'odeur du poisson dans une poêle en y mettant quelques gouttes de vinaigre pendant que la poêle est encore chaude.

✦ ✻ ✦

Si un monsieur et une dame se rencontrent dans un passage étroit, le monsieur doit s'arrêter pour laisser passer la dame. A son passage, il lève son chapeau et s'incline légèrement. La dame dans ce cas doit répondre à la politesse par un léger salut.

✦ ✻ ✦

Vos touches de piano ont jaunies? Mouillez-les avec un linge souple trempé dans l'eau oxygénée. Laissez le piano ouvert et, le lendemain, faites briller avec une peau de daim ou un chiffon de soie.

Madame — C'est à cette heure-ci que tu rentres?

Monsieur — Mais, ma chérie, il n'est que 10 heures.

Madame — Comment, 10 heures! la pendule vient de sonner un coup.

Monsieur — Voyons, tu sais bien que la pendule ne sonne pas les zéros.

✦ ✻ ✦

Il existe certaines consolations. Tandis que les Russes prennent de l'avance dans l'espace, qu'ils sont puissants dans les missiles et les autres machines de guerre, ils tardent dans les autres domaines. Le génie de l'organisation et la science qui lancent des hommes dans l'espace ne réussissent pas à produire suffisamment de grain et de légumes pour nourrir le peuple. (The Sarnia Observer)

Nouveaux tableaux bilingues à Ottawa

OTTAWA — A l'avenir, ceux qui se rendront à l'édifice de l'est du parlement fédéral auront le plaisir de constater qu'on y reconnait le caractère bi-ethnique de la nation.

Des tableaux indicateurs apposés aux entrées font en effet savoir à tous, en français et en anglais, que les bureaux du premier ministre et ceux de son collègue des Affaires extérieures se trouvent dans cet édifice.

En toute objectivité, on doit reconnaitre que l'installation de ces tableaux est le fait d'un premier ministre de langue anglaise et, qui de plus est, du chef d'un parti qu'on a toujours dit hostile aux Canadiens de langue française.

Tarte fromage-crème et pêches (8 portions)

- 1¼ tasse de fines miettes de biscuits Graham
- ¼ tasse de sucre
- ⅓ tasse de beurre fondu
- 1 paquet (8 onces) de fromage-crème
- ⅓ tasse de lait
- ¼ tasse de sucre
- 1 oeuf
- ½ c. à thé d'essence d'amande
- 2 tasses de pêches tranchées

Préchauffer le four à 350°F. Amalgamer miettes de biscuits, ¼ tasse de sucre et beurre fondu. Presser sur le fond et les côtés d'une assiette à tarte de 9 pouces. Cuire à four préchauffé dix minutes. Défaire le fromage en crème; y ajouter le lait, ¼ tasse de sucre, l'oeuf et l'essence d'amande. Battre jusqu'à texture lisse. Disposer les pêches dans le fond de la croûte. Verser dessus le flan au fromage et mettre au four 25 ou 30 minutes ou jusqu'à ce que pris. Refroidir et servir.



Q. — Croyez-vous que dans la trentaine avancée on puisse faire un mariage heureux? Je suis celibataire et je connais une demoiselle à peu près de mon âge qui me plait beaucoup et dont j'admire les nombreuses qualités. Je la fréquente depuis quelques mois et elle semble se plaire en ma compagnie. Elle occupe une très belle situation dans un bureau et comme elle n'a plus de famille, elle habite un petit appartement très bien aménagé. Elle a beaucoup d'amis des deux sexes et mène une vie très intéressante. Je me demande vraiment si je devrais continuer à la courtiser, quitte, si je l'épouse un peu plus tard, à lui demander de changer son genre de vie. Votre opinion m'aiderait beaucoup. — QUI COMMENCE A AIMER.

R. — Mais certainement qu'à votre âge on peut faire un mariage heureux. Il est même fort probable que votre union soit beaucoup plus heureuse que certaines qui sont contractées beaucoup plus tôt par des jeunes qui ne sont que tout feu tout flamme et qui ne réfléchissent pas en faisant le choix de leur époux ou de leur épouse. Puisque la demoiselle semble vous estimer et qu'elle accepte de vous voir souvent, je ne crois pas, que si elle vient à éprouver pour vous des sentiments plus tendres qu'elle hésite à adapter son mode de vie à son nouvel état. Il ne faudrait pas, cependant, que vous exigiez un changement complet. Vous ne me dites pas si, vous aussi, vous avez un bon nombre d'amis ou si vous aimez la vie sociale, mais n'oubliez pas que le tempérament et les habitudes de votre amie sont les qualités qui ont su vous charmer et que si ces charmes disparaissaient ou diminuaient trop, tous deux, vous y perdriez. Tentez votre chance. Ne soyez pas trop timide.

• • •

Q. — Auriez-vous l'obligeance de me dire si j'ai le droit de léguer mes biens à une personne dans le besoin, ou suis-je tenue en loi et en conscience de les transmettre à des frères et soeurs ou autres parents à l'aise? Merci.

PARENTE RICHE.

R. — Pour ce qui est de vos obligations légales, je ne crois pas que vous soyez obligée de nommer vos frères, soeurs et autres parents les légataires de vos biens, qu'ils en aient besoin ou non. Il serait bon, toutefois, de consulter un avocat à ce sujet. Quant à vos devoirs de conscience, il me semble que si les biens dont vous disposez vous viennent en partie de vos parents, vous devriez en laisser au moins une part à vos frères et soeurs, quitte à disposer de ce qui reste comme vous le désirez.

• • •

Q. — Je suis un jeune homme dans la vingtaine et j'ai une assez bonne situation pour mon âge. Dernièrement j'ai fréquenté deux jeunes filles que je croyais gentilles, mais, en les connaissant un peu mieux, je me suis aperçu qu'elles n'étaient pas sérieuses du tout. Elles ne cherchent qu'à s'amuser, à fréquenter les cabarets et à faire dépenser de l'argent. Croyez-vous qu'il existe encore des demoiselles un peu plus sages? Je ne suis pas "chausson" et je ne suis pas à la recherche d'un "bas bleu", mais d'une amie gaie et gentille.

ANTOINE.

R. — Si vous lisez ce courrier et d'autres ailleurs, vous n'êtes pas sans savoir que ce sont généralement les jeunes filles qui se plaignent qu'il n'y a plus de garçons sérieux. Il est très regrettable que vous n'ayez rencontré que des étourdies jusqu'à présent, mais essayez de vous joindre à un bon nombre de jeunes demoiselles. En les étudiant un peu au cours des organisations de groupe vous ne tarderez pas à pouvoir faire un choix plus judicieux. Les jeunes filles sérieuses, gaies et aimables ne sont pas rares, croyez-moi, et je vous souhaite bonne chance.

• • •

Q. — Mon fiancé et moi serons reçus chez des amis de sa famille pour une fin de semaine. A notre retour de cette promenade devrais-je écrire un mot à notre hôtesse ou me contenter simplement de la remercier de vive voix à mon départ? Merci. — QUI VEUT BIEN FAIRE.

R. — Dès votre retour vous écrirez un gentil mot de remerciement à votre hôtesse et votre fiancé fera de même.

LOUISE.



C'est une erreur de croire que, pour se bien porter, il faut manger de la viande trois fois par jour ou, du moins, aux deux principaux repas. On peut fort bien la remplacer par du poisson, du fromage et surtout, en ce moment, par des légumes frais et par des pommes, du raisin, des bananes et tous les fruits de saison.

• • •

Qui donc pourrait ignorer que les végétariens ont une excellente santé et qu'ils s'abstiennent pourtant de manger de la viande? Les Pères Trappistes et les moines en général ne mangent pas de viande et ils ne se portent pas plus mal que les carnivores que nous sommes . . . La viande n'est donc pas absolument nécessaire pour maintenir la santé en bon état.

• • •

Avec des pommes de terre, des tomates, des haricots beurre qu'on appelle fèves jaunes chez nous, on peut, en y ajoutant ou non de la laitue, faire une excellente salade. Si vous la voulez plus substantielle, invitez un oeuf ou deux à se joindre à cette salade. Cela vaut bien un plat de viande, je vous l'assure.

• • •

Voici le temps de penser au riz. Que de gens ne connaissent que le pouding au riz ou le riz au lait. Et pourtant le riz constitue un légume savoureux. Beaucoup de riz et un petit restant de viande et vous aurez un plat dont on redemandera. Essayez donc!

• • •

Avec du riz on a toute une mine: hors-d'oeuvre, rizotte, soupe, etc. Il y a de par le monde un milliard d'hommes qui ne mangent pas autre chose que du riz. Pour la bonne raison que c'est la seule et unique nourriture qu'ils peuvent se payer. Au Canada, avec du riz et des crevettes, du homard, du crabe ou un reste de morue ou de haddeck cuit au court bouillon, accommodé à la sauce mayonnaise ou à la sauce vinaigrette, vous pouvez confectionner un plat de roi!

• • •

En tout cas, il est indiscutable qu'on peut vivre d'une façon très saine tout en mangeant moins de viande. Cette remarque s'adresse tout particulièrement à ceux qui abusent de la viande et qui s'imaginent qu'on ne peut pas vivre sans en manger beaucoup!

• • •

— Alors on ne devrait pas manger de viande? — Je n'ai jamais dit ça. Je prétends et j'ai raison de croire que nous en mangeons trop, beaucoup trop, infiniment trop. Quand on mange du lard ou du rôti de porc, le matin; du poulet à la sauce blanche, le midi et une énorme tranche de boeuf le soir et qu'on remange de la viande avant de se coucher, je considère et à juste titre qu'il s'agit d'un abus et que cet abus est dommageable à la santé. Voilà.

• • •

En somme, il faut garder le sens de la mesure et l'idéal serait de manger de la viande une fois par jour au repas du midi ou du soir. C'est bien suffisant pour le Canadien moyen et pour nous permettre plus tard de compter nos années en printemps au lieu de les compter en hivers!

Patron imprimé



Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 49—No 23

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

GARDERAIT ENFANTS à la maison pendant que la maman travaille. Les enfants d'âge pré-scolaire pourraient bénéficier du cours préparatoire. Signaler: CEdar 3-2114. 21-1381-23C.

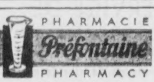
ON DEMANDE VENDEUSES, dames sachant conduire. Si vous désirez du travail 3 ou 4 heures par jour en visitant régulièrement chaque mois un groupe de clients de "Studio Girl Cosmetics" dans territoire devant être établi à St-Boniface et aux environs, et consentez à faire de légères livraisons, etc., écrivez à Studio Girl Cosmetics, Dept. CWA-28, 840, avenue Lafleur, Montréal 32. Ce territoire rapportera jusqu'à $5 l'heure. 23-1425-25P.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
413, AVE GRAHAM, WINNIPEG
(une rue à l'est de la Baie)
Téléphone: WHitehall 3-2934

Signalez CHapel 7-4288
Transit Service Station
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification - Réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
Reliance Typewriter
Office Equipment & Supply Co.
275, ave Taché, St-Boniface
Bureau: CEdar 3-1796
Résidence: CHapel 7-6617
ROGER-A. SABOURIN, propriétaire


PHARMACIE **Préfontaine** PHARMACY
Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile
Cartes de souhaits en français et en anglais


Mesdames!
Faites-vous donner votre permanente pour l'été maintenant ou
Golden Beauty Salon
à partir de **$5.95**
EN VEDETTE
Mademoiselle "Jan" — Experte styliste grand genre — Styles américains, parisiens et italiens
GRATIS
Une bouteille de parfum français exquis avec chaque permanente
AMENEZ VOTRE FAMILLE
Shampooing et mise en plis
$1.25
Coloration experte des cheveux
Golden Beauty Salon
Angle Hargrave et St. Mary's
A une rue du dépôt d'autobus
En face de la cathédrale Ste-Marie
Avec ou sans rendez-vous
Tél.: WH 2-5002 ou WH 3-2137
Vous pouvez jouir d'un bon repas chez GOLDEN DRUGS. Haute qualité, prix modique.

ON DEMANDE — Demoiselle fiable pour travail ménager léger et soin d'une écolière de 7 ans. Chambre privée. Bon salaire. Signaler: HUdson 9-4442. 23-1424-23C.

POUR PEINTURE INTERIEURE OU EXTERIEURE par peintre expérimenté. S'adresser à Jean-Paul, 470, rue Cavanaugh, ou signaler: CEdar 3-2847. 9-1054-T.F

SI VOUS AVEZ DES ARBRES ou caraganes à couper ou émonder. Travail garanti. Signaler: CEdar 3-7943 ou CEdar 3-6605. 22-1401-23P.

ON DEMANDE — Près cathédrale et hôpital St-Boniface. Logis: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Pour 3 adultes. Aussi, A VENDRE deux lits doubles en bon état. Signaler: CHapel 7-5975 après 1 h. p.m. 23-1439-T.F.

A LOUER — Norwood. Logis: 2 pièces; 2e étage. Poêle et réfrigérateur fournis. Signaler: CEdar 3-6143. 17-1265-T.F

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces meublées. Cuisine moderne. Poêle et réfrigérateur. Près des écoles et autobus. Convenable pour institutrices ou personnes qui travaillent. Libre actuellement. Signaler: CHapel 7-1688. 21-1384-T.F.

A LOUER — Rue Dumoulin. Logis: 3 pièces non meublées. Entrée privée. 2e étage. Libre: 15 septembre. Adultes de préférence. Signaler: CHapel 7-1047 ou CEdar 3-4281. 21-1376-T.F.

A LOUER — Rue Dumoulin. Logis: 3 grandes pièces non meublées. Très propre. Complètement privé. Place de stationnement. Près de toutes commodités. Libre: 1er septembre. Signaler: WHitehall 3-9024. 20-1361-T.F.

A LOUER — Norwood. Chambre meublée. Pour homme. Près autobus et toutes commodités. Place de stationnement. Signaler: CHapel 7-1745. 19-1332-T.F

A LOUER — 502, rue De la Morenie. Chambre meublée. Près autobus. Libre immédiatement. Signaler: CHapel 7-7146. 21-1391-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 285, rue Notre-Dame. Logis moderne: 2 pièces. Salle de bain et entrée privées. Nouveaux réfrigérateur et poêle. Stationnement avec prise de courant. Signaler: CEdar 3-4228, après 5 h. 22-1396-25C.

A LOUER — St-Boniface, 254, avenue Cathédrale. Près basilique. Logis: 3 pièces. Complètement privé. Joliment décoré. $55.00 par mois. Possession immédiate. Signaler: GLobe 3-2575. 22-1400-23C.

A LOUER — Précieux-Sang. Chambre meublée avec réfrigérateur et laveuse. Pour demoiselle, $23.00. Signaler: CHapel 7-6082. 22-1411-T.F.

A LOUER — 482, rue Aulneau, 2e étage complet: 3 pièces, salle de bain et entrée privées. Adultes de préférence. S'adresser à 483, rue Langevin, ou signaler: CEdar 3-1650. 23-1437-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis complètement meublé, 3 pièces. Entrée privée. Libre: 1er octobre. $94. Stationnement disponible. Signaler: CHapel 7-1272 ou CHapel 7-1701. 23-1436-24C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée. Près hôpital. Libre: 1er octobre. $20 par mois. Signaler: CEdar 3-4757. 23-1435-25C.

A LOUER — St-Boniface. Grande chambre meublée avec facilités pour faire la cuisine. Signaler: CEdar 3-4017. 23-1434-23C.

A LOUER — St-Boniface, rue Ritchot. Chambre meublée. Près autobus. Déjeuner servi si désiré. Signaler: CHapel 7-2649. 23-1433-24C.

A LOUER — Norwood. Grande chambre meublée. Entrée privée. Près autobus. Signaler: CEdar 3-3651. 23-1432-25C.

A LOUER — Rue Taché. 1 ou 2 chambres non-meublées. Conviendraient à 1 ou 2 personnes. Signaler: GLobe 2-4089. 23-1430-23C.

A LOUER — 168, rue Horace. Chambre et cuisine entièrement meublées. 1er étage. Entrée privée. Aussi, chambre pour une personne. Signaler: CHapel 7-7453. 23-1429-23C.

A LOUER — St-Boniface près hôpital. Chambre. Premier plancher. Signaler: CEdar 3-1615. 23-1426-23C.

DESIREZ-VOUS UN LOT POUR MAISON D'ETE? — Avant d'acheter, voyez nos lots à Plage Albert, une des plus belles plages sableuses du Manitoba. Bien boisés et près du lac. Pour tous renseignements, écrire ou téléphoner à B.-J. Trainor, Victoria Beach, Man. 4-887-T.F

SPENCER
Vêtements de base faits sur mesure pour soulagement des maux de dos et mauvaise posture.
Pour un rendez-vous, appelez, après 4 heures, Mme J. Haskell, représentante, JUstice 9-2671, 281, rue Lansdowne, Winnipeg 4. Pour références, appelez Mme Courteau, CEdar 3-5016.

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry
vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone: WHitehall 2-6625

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
1135, rue St. James, Winnipeg
Téléphone: SUnset 3-7258

A VENDRE — Grand lot: 100' x 200' sur bord du lac. Nouvelle sous-division à la plage Hillside, 2 milles de l'église catholique et de la Plage Albert. $1,200. Appeez ou voyez Léonard David, Victoria Beach. Téléphone: 734-2394. 20-1356-23C.

A VENDRE — Parc Windsor, 8, Echo Bay. Maison: 3 chambres à coucher. Lot paysagé. Principal, intérêts et taxe: $97.90 par mois. 5½% d'intérêt sur 1er hypothèque. Paiement initial très bas. Raison de vente: départ. Pas d'agent, s.v.p. Signaler: ALpine 3-5062. 21-1378-T.F.

DEVONS ACHETER MAISON de 5 ou 6 pièces à St-Boniface ou Norwood prochainement. Veuillez signaler CHapel 7-7603. 39-583-T.F

A VENDRE — St-Boniface. Maison de revenu. Bel emplacement. Revenu mensuel: $160, plus 4 pièces pour propriétaire. Comptant requis: $6,000 ou plus. Signaler: CEdar 3-4737. 13-1163-25C.

A VENDRE — Bungalow moderne: 5 pièces. Meublé ou non. Sur terrain de 2 acres sur rue principale à Ste-Anne. S'adresser à Paul Desautels. Téléphone: GArden 2-5561. 20-1351-23C.

A VENDRE — St-Boniface, 270, rue Tissot. Maison: 3 chambres à coucher. Salle de récréation au soubassement. 2 salles de bain. Gaz. Garage, patio et clôture. Age: 17 mois. Près autobus et église et école catholiques. Aussi, mobilier complet de maison. Comme neuf. Vendrait à sacrifice. Signaler: ALpine 3-0710. 22-1412-23C.

A VENDRE — Ferme: 355 acres, 3 milles au sud-est de La Broquerie. Maison: 8 pièces. Etable pour 40 animaux, graineries, garage. Bon puits artésien. Pas de pierres. Route A-1. Près école. Vendrait avec ou sans machineries et animaux. Mme R. Mignot, La Broquerie. Téléphone: HA 4-3246. 22-1403-23C.

A VENDRE — Poêle électrique "General Electric" avec boutons-pressoirs, 4 éléments de dessus. Signaler: CHapel 7-3167. 23-1438-23C.

A VENDRE — Pièces d'automobile "Studebaker" 1951 déconstruite. S'adresser à: 489, rue Giroux, ou signaler: CEdar 3-4458. 21-1386-24C.

A VENDRE — Ste-Agathe, Man., rue de l'église. Maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Chauffage: huile. S'adresser à Mathieu Lemoine, Ste-Agathe. Téléphone: 323-13. 23-1421-26C.

A VENDRE — Norwood. $13,500. Pas d'agents. Ancienne maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher et salle de couture. Grand salon avec dinette. Garage. Cour d'arrière clôturée. Comptant requis: $5,000 sur hypothèque payable à $50 par mois avec intérêt 6%. Signaler: CHapel 7-3631. 23-1422-26C.

A VENDRE — Bungalow: 3 chambres à coucher. 11 ans. ½ rue de l'église et école Ste-Marie, St-Vital. Grandes pièces. Soubassement à la grandeur. Chauffage automatique: huile. Prix raisonnable. Doit être vendu. Pas d'agents, s.v.p. Signaler: CEdar 3-3674 après 6 h. p.m. 23-1423-23C.

A VENDRE — St-Claude. Bâtisse sur rue principale pouvant servir pour n'importe quel commerce. AUSSI A VENDRE — à prix réduit: 2 tables de billard. S'adresser à Ted Byrialsen. 23-1427-24P.

A VENDRE — St-Malo, Man. Salle moderne de banquet et de danse. Excellent systèmes de chauffage, ventilation, sanitation et de diffusion pour disques. Conditions favorables. S'adresser à Ulysses Gadaire. 23-1428-26C.

A VENDRE

St-Boniface — Près avenue Provencher, église et école, bungalow: 3 chambres à coucher. Nouveau brochage et plomberie. Excellent état. Appeler Whitehall Agencies, WHitehall 3-8269, ou E. Ball CHapel 7-4338. 23-1431-23C.

A vendre — St-Norbert, Man.

Grande maison: 10 pièces, 6 chambres à coucher. Grande cuisine. Gaz et eau chaude. 3 plomberies. Située sur terrain: 2 acres, 150' en bordure de rivière. Près église et école catholique bilingues. Signaler: GRover 4-2682. 22-1388-24C.

A vendre — Saskatoon

Plusieurs maisons modernes près école et église catholiques françaises. 2 à 3 chambres à coucher. Soubassement. Chauffage: gaz. Aussi, maisons de revenu.
Provincial Agencies Ltd.
Représentant: Fernand-P. Neault
Téléphones: bureau, OLiver 2-1713; résidence, CHerry 4-4500
22-1402-23C.

A VENDRE

St-Boniface — Rue Berry. Maison de famille ou de revenu: 6 pièces, 2 plomberies. Chauffage moderne. $21,000. $4,000 comptant.

St-Bonifcae — Epiceries et viandes. Logis: 5 pièces attenant. Location idéale pour commerce. Bon chiffre d'affaires. $13,000, inclus bâtisse, marchandise et accessoires.

St-Boniface — Près écoles. Duplex moderne: 7 ans. 5 et 5. Garage. $22,000 à termes.

Norwood — Près Précieux-Sang. Maison: 6 pièces. Soubassement. Chauffage: huile. Taxe: $160. Lot: 93' x 100'. $11,000. $4,000 comptant.

St-Boniface — Près école Taché. Duplex: 3 et 4. Entrées privées. Chauffage: eau chaude, huile. Planchers: bois dur. Chambre supplémentaire au soubassement. $3,000 comptant. Balance à termes.

St-Vital — Près école catholique. Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Taxe: $125. Lot: ¾ d'acre. Soubassement complet. $10,000 à termes.

St-Vital — Près école. Maison moderne: 1½ étage, 6 pièces. Chauffage: gaz. Lot: 50' x 110'. 2 plomberies. Chambre supplémentaire au soubassement. $5,000. Balance facile.

St-Boniface — Centre. Maison non-moderne. 13 pièces. Chauffage moderne: huile. Lot: 66' x 120'. Taxe: $184. $7,000 à termes.

A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
22-1410-23C.

TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
St-Boniface

A VENDRE

St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste. Maison semi-duplex: 6 pièces. Soubassement à la grandeur. Chauffage: gaz. $11,000.

St-Boniface — Près des écoles. Maison de brique: 8 pièces. Idéale pour famille. Possession immédiate. $15,200 à termes faciles.

St-Boniface centre — Bungalow moderne: 4 pièces, plus salle de récréation au soubassement. $13,300.

St-Boniface — Triplex. Chauffage: huile. $16,500. Comptant requis: $3,000.

St-Boniface — Maison de revenu: 22 pièces. Revenu mensuel: $475. Prix: $35,000.

St-Boniface — Triplex. 16 ans. Revenu mensuel: $145, plus logis 4 pièces pour propriétaire. Garage double. $18,200. Termes faciles.

St-Boniface — Commerce d'épiceries et viandes. Gros chiffre d'affaires. Très bonne bâtisse. Logis moderne attenant: 4 pièces. Garage. Prix: $26,000. Prendrait duplex à St-Boniface ou Norwood en échange.

A.-J. BOULANGER
TELEPHONES:
Bureau, CHapel 7-8178
Résidence, WHitehall 3-2134
22-1408-23C.

POUR VENTE de maisons à St-Boniface, Norwood, St-Vital, ou pour avoir avec bon comptant, ou plus appeler Midtown Realty GLobe 3-4433 ou A. Dessuiniers, CEdar 3-5874. 41-613-T.F.

Nominations ecclésiastiques dans le diocèse de Winnipeg

Cinq nominations ecclésiastiques de l'archevêque de Winnipeg ont été annoncées cette semaine, pour prendre effet le 30 septembre.

M. l'abbé Charles Halpin, vice-chancelier, devient "Officialis". Il succède à M. l'abbé J. Warzak, décédé. L'officialis préside, comme juge, à la place de l'évêque les causes qui sont portées devant le tribunal diocésain en première instance.

Après cinquante-deux ans de ministère, M. l'abbé Paul-Emile Halde se retire de son poste comme curé de St-François-Xavier.

M. l'abbé Gérard Gervais devient curé à St-François-Xavier.

M. l'abbé C. Vachon devient curé à Dunrea.

M. l'abbé André Gervais devient curé à Ste-Amélie.

Le nouveau curé de St-François sera installé par Mgr Maurice Cournoyer, P.D., le 30 septembre. Le T. R. Maurice Cooney, V.F., installera M. l'abbé Vachon, le même jour, et le T. R. Z. Baczkowski, V.F., présidera l'installation de M. l'abbé A. Gervais.

Il n'y aura plus de vicaire à Dunrea.

Au Sacré-Coeur

Dames de Ste-Anne

Le dimanche 16 septembre aura lieu l'assemblée mensuelle des Dames de Ste-Anne.

Après la messe de 9 h. a.m., il y aura réception de nouvelles congréganistes, et les dames descendront ensuite au sous-sol pour la réunion.

Ce sera aussi le moment de payer les cotisations pour les dames qui ne se seraient pas encore acquitté de ce devoir.

• • •

PETITE NOTE

Visiteurs

Mme Marie Lemieux recevait avec joie la visite de Mme Prud'homme, née Séraphine Lemieux, de Montréal. Elle était accompagnée de M. et Mme Gustave Martel, de Somerset.

Pour cette occasion, Mme Lemieux invita à sa demeure quelques parents et amis qui se dirent enchantés de rencontrer Mme Prud'homme, exprimèrent le désir de la revoir avant longtemps et lui souhaitèrent un bon voyage de retour.

ATTENTION!
Nous avons un plan merveilleux d'éducation universitaire pour enfants. Le coût financier est mis de côté pour toutes les quatre années d'université. Les parents et les intéressés sont invités à écrire pour informations complètes. On demande aux institutrices, agents d'assurance et autres personnes intéressés à devenir Conseillers d'Inscription, même à temps partiel, d'écrire.
National College Scholarship Foundation,
F. J. McCormick,
Boite 335, Winnipeg 1
Téléphone: 943-2231

R. Laliberté
Service et réparation de téléviseurs et radios
(PRIX RAISONNABLE)
Téléphone: SPruce 5-5080

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

A VENDRE

St-Bonfiace — Rue St-Jean-Baptiste. Duplex: 8 pièces. Chauffage: gaz. Revenu: $75. Grand lot. Garage. A termes.

St-Boniface — Rue De la Morénie. Duplex: 4 et 5. Chauffage: eau chaude, huile. Revenu: $75. Garage. A termes.

St-Boniface — Près école Provencher. Bungalow: 4 pièces. Très bonne condition. Comptant requis: $3,000. Balance facile.

St-Boniface — Appartement: 5 logis. Comptant requis: $13,500. Balance à termes.

Norwood — Appartement: 8 logis. Bail. Poêle et réfrigérateur. Chauffage: gaz. A termes.

St-Vital — Rue Robertson. Lot: 50' x 110'. Prix: $2,200.

Norwood — 257, Enfield Crescent. Maison: 8 pièces. Salle de bain au 1er étage. 4 ou 5 chambres à coucher. Lot: 82' de largeur. Bel emplacement pour immeuble-appartement. Possession: 15 septembre. Titre clair. Comptant requis: $3,000, balance portée par propriétaire.

St-Malo — Terre: 200 acres. Prix: $11,500. Bonnes maison et étable. Possession immédiate. Comptant requis: $4,000. Balance à termes.

Swan Lake, Man. — Maison neuve: 5 pièces, 24' x 36'. Complètement moderne. Bonne eau. Lot: 70' x 180'. Vacante. Comptant requis: $6,000. Balance portée par propriétaire.

N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: CEdar 3-2027
22-1407-23C.

MARION REALTY
66, rue Marion, Norwood

A VENDRE

ST-BONIFACE
Immeuble-appartement: 3 logis; complètement loués. Prix: $23,900. $4,500 comptant. Balance: $125 par mois.

ST-BONIFACE
Immeuble-appartement: 5 logis, complètement loués. $39,500. Comptant requis, $12,000. Balance à termes faciles.

NORWOOD
Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Prix: $7,900. Comptant requis: $500. Balance à termes faciles.

ST-VITAL
Maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Beau grand lot. $12,900. $1,000 comptant.

PARC WINDSOR
Bungalow: 6 pièces. 3 chambres à coucher. Prix: $15,800. Comptant requis: $2,800.

ST-CHARLES
Maison: 5 pièces. 2 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Prix: $9,500. $500 comptant. Balance: $75 par mois.

Pour plus d'informations, appeler
Raymond THERIAULT
CEdar 3-6217 ou LEnnox 3-6017
22-1409-23C.

A VENDRE

ST-VITAL
Maison moderne — 4 chambres à coucher. ½ acre de terre. Près église et école. $10,000. $2,500 comptant.

RUE BERTRAND
Bungalow moderne — 4 pièces. $7,950. $2,000 comptant.

ST-BONIFACE
Près hôpital — Maison: 4 chambres à coucher. $10,500. $1,500 comptant. Propriétaire assumera balance avec termes faciles.

ST-BONIFACE
Maison — 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. $8,900. $1,800 comptant.

MAGASIN GENERAL
Dans grand district fermier — Logis: 6 pièces pour propriétaire. Complètement moderne. Propriétaire retiré. Echangerait sur propriété de ville.

ST-BONIFACE
Immeuble-appartement — 6 logements. Rapporte 15% sur placement. $27,500. Comptant. $10,000.

RUE BRAEMAR
Norwood — Duplex: 5 et 3. 2 plomberies. Chauffage: gaz. $14,900. Termes faciles.

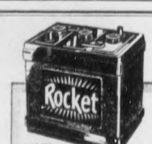
J.-R. Poirier REALTY,
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
ou
M. Jos. Trudeau,
130, rue Masson
Téléphone: CHapel 7-8011
22-1416-23C.

La "Norwood Jewellers"
320½, avenue Taché
NORWOOD
Téléphone: CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

NIAKWA INVESTMENTS LTD.
Prêts hypothécaires
Premières et deuxièmes hypothèques
Achat de portefeuilles d'hypothèques
700 Great Western Bldg., 356, rue Main, Winnipeg
Téléphone: WH 2-0038

ABLE JOBBERS CO.
La première maison d'épiceries vendant à escompte
158, avenue Provencher — CHapel 7-3996

Pêches Peter Pan — 24/15 oz. — $4.50 la caisse — Moins que 19c la boite
Blé d'Inde en crème — 24/15 oz. — $2.35 la caisse — Moins que 10c la boite
Soupe aux asperges à la crème — 24/10 oz. — $2.50 la caisse — Moins que 10½c la boite
Blé d'Inde en épis — 24/35 oz. — $2.75 la caisse — Moins que 12c la boite
Soupe aux tomates — 24/20 oz. — $3.50 la caisse — Moins que 15c la boite
Ouvert jusqu'à 5 h. tous les jours et jusqu'à 1 h. p.m. le samedi



ÉCONOMISEZ SUR LES BATTERIES
Prix de vente **$9.88** AVEC ÉCHANGE
Convennant à la plupart des Chevs., Plymouths, Dodges et à l'équipement agricole utilisant des batteries 6 volts, du groupe 2. Grosses économies aussi sur les modèles 12 volts.
LABOSSIÈRE SERVICE LTÉE
Angle des rues Provencher et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3970

LE SOULIER QUI VA
Il n'y a pas de "si" à ce sujet . . . lorsque vous choisissez vos chaussures chez EATON'S! Le vaste assortiment d'EATON'S, en styles, pointures et largeurs, vous garantit d'obtenir le genre de souliers à votre goût, la grandeur qui s'ajuste à votre pied, et le prix qui convient à votre budget! Les dispositifs à mesurer utilisés par EATON'S permettent à notre personnel entraîné d'avoir une image de votre pied plus complète qu'avec les mesures ordinaires qui indiquent seulement la longueur de votre pied. Ces appareils mesurent la longueur, de l'orteil au talon, et la largeur exacte, et montrent la pointure de chaussures requise pour un ajustement parfait du pied, de la plante au talon . . . toutes ces dimensions doivent être considérées en relation des unes aux autres afin d'obtenir la mesure exacte de votre pied. Vous avez un bénéfice de plus quand vous achetez chez EATON'S . . . la majorité des chaussures d'EATON'S sont "hygiénisées" pour votre plus grande protection.
Pas besoin de vous occuper des "si" . . . quand vous achetez des chaussures . . .
at EATON'S

Plus ancien prêtre de Winnipeg, M. l'abbé J.-A. Roy est décédé

M. l'abbé J.-Amédée Roy, un des prêtres les plus âgés de l'archidiocèse de Winnipeg, est décédé, mardi de cette semaine. Il vivait, retiré, à St-Boniface depuis une vingtaine d'années.

M. l'abbé Roy est né à Notre-Dame-des-Neiges, Trois-Pistoles, Qué., le 14 mars 1874, fils de Georges Roy et de Virginie Michaud. Après avoir vécu à Baltic, au Connecticut, il a fait ses études au séminaire de St-Hyacinthe où il fut ordonné sous-diacre. Venu dans l'Ouest, il fut professeur d'anglais au Petit Séminaire de St-Boniface en 1913 et il reçut le diaconat et la prêtrise dans la chapelle de cette institution de Son Exc. Mgr Adélard Langevin, les 5 et 8 février 1914. Il fut le premier prêtre ordonné dans cet endroit.

Après avoir fait du ministère à Mariapolis, Oak Lake et St-Jean-Baptiste, il devint en 1915 administrateur à Portage-la-Prairie, charge qu'il occupa pendant deux ans. C'était au temps difficile de la paroisse, car l'église avait brûlée en 1913 et un nouvel édifice venait de voir le jour. Il a succédé à la cure de Dunrea en 1917 où il a travaillé pendant quatre ans. Il fut ensuite curé à Ste-Amélie (1921-1934) et à Grande-Clairière (1934-1945). A l'occasion, M. l'abbé Roy a contribué des articles au journal **La Liberté et le Patriote.**

Les prières d'usage seront récitées à la cathédrale Ste-Marie jeudi soir, à 8 h. 30, et le service funèbre aura lieu à la cathédrale vendredi matin, à 11 h.

Le salon mortuaire Desjardins s'occupait des arrangements funèbres.

OTTAWA — Un nouveau cas de polio a été signalé à Ottawa. Cela porte à 38 le nombre de personnes atteintes de cette maladie cette année dans la région de Hull-Ottawa.

AVIS
AVIS EST DONNE par les présentes qu'une demande sera présentée au Parlement du Canada, soit à la prochaine session ou à l'autre suivante pour obtenir un décret incorporant une compagnie sous le nom de PACIFIC TRANSMISSION COMPANY avec un capital autorisé d'un million de dollars ($1,000,000.00) divisé en cinq cent mille (500,000) parts d'une valeur de deux dollars ($2.00) chacune, dans le but de construire et d'opérer une pipeline ou des pipelines au Canada ou à l'étranger pour le transport et la transmission de gaz naturel à l'état liquide, gaz ou tout autre hydrocarbure liquide ou gazeux.
DATE à Ottawa, Ontario, ce 20e jour d'août A.D. 1962.
GOWLING, MacTAVISH, OSBORNE et HENDERSON,
88, rue Metcalfe,
Ottawa, Ontario.
Avocats pour les demandeurs.

FOUILLARD IMPLEMENT EXCHANGE LTD.
St-Lazare, Man.
Ecrivez pour demander la liste complète des prix des aubaines 1962. Gros stock de machines aratoires, etc.

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

Venez prendre un repas à la dinde servi n'importe quel jour de la semaine, sauf le dimanche, entre 11 h. 30 a.m. et 8 h. p.m.
HAVEN LUNCH
344, rue Main, Winnipeg
Un régal pour toute la famille
Notre spécialité: le poulet frit
Salle de banquet pour toutes occasions
Téléphone: WHitehall 2-9076

La Société d'Habitations Ltée
MAISONS "MARQUE DISTINCTION"
à vendre à
St-Norbert — Ile-de-Chênes
St-Vital
Maisons de 2 chambres à coucher
St-Boniface — Rue Giroux — $11,500. Rue Marion — $13,900.
St-Vital — Rue Lenox — $9,500. Financement sur entente.
Ile-de-Chênes — Lots: ½ acre. Idéal pour vétérans.
St-Norbert — Lots: près église et école.
Parc Windsor — Maison à niveaux variés, 4 chambres à coucher. Presque neuve. Paiement initial: $1,100.
A vendre — Ferme dans paroisse catholique française. 460 acres avec 450 en culture, 360 ensemencées. Bonnes bâtisses, machines aratoires. Le tout: $46,500. Financement et intérêt à bons termes.
S'adresser à
M. Henri DAUDET, gérant
700, Great Western Building,
356, rue Main, Winnipeg 1, Man.
Téléphone: WHitehall 3-4021

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emplois pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
309, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

On demande
OPÉRATRICES
de machine à coudre
EXPÉRIMENTÉES,
pour fabrication de costumes et vestes de neige.
Belmore Children's Wear Ltd.
328, rue Main, Winnipeg, Man.

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2


VOTRE CIMETIÈRE CATHOLIQUE
Le Jardin du Saint-Sépulcre
Avec l'approbation de l'Autorité de l'Archidiocèse de Saint-Boniface
Bureau: 707 - 356, rue Main
Great West Building — Winnipeg
Tél.: WH 3-7425

On demande
Surintendant en construction
Ayant complète expérience en construction et matériaux.
Pour emploi immédiat comme gérant d'un département ayant un chiffre d'affaires annuel de $150,000.
Logement disponible à $45.00 par mois.
Salaire mensuel: $310.00 à $410.00 selon expérience.
S'adresser à:
Boite 1398, La Liberté et le Patriote,
619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.
22-1398-23C.